



UNITED NATIONS / NATIONS UNIES

ECONOMIC AND SOCIAL COUNCIL

OFFICIAL RECORDS: FOURTH YEAR, NINTH SESSION

REPORT OF THE ECONOMIC COMMISSION FOR EUROPE

SUPPLEMENT No. 12

RAPPORT DE LA COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

PROCÈS-VERBAUX OFFICIELS: QUATRIÈME ANNÉE, NEUVIÈME SESSION

LAKE SUCCESS, NEW YORK

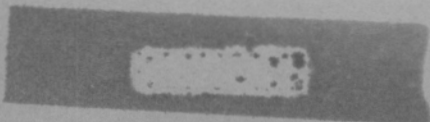


TABLE OF CONTENTS

<i>Part</i>	<i>Page</i>
I. General	1
II. Subsidiary bodies of the Commission ...	8
III. Decisions concerning new fields of activity	32
IV. Summary of views expressed on the work of the Commission and its subsidiary bodies, at the fourth session of the Commission	34
V. Resolutions adopted at the fourth session of the Commission	41

ANNEX

Financial estimate prepared by the Secretary-General in accordance with rule 33 of the rules of procedure of the Economic and Social Council (E/1328/Add.1, E/ECE/104/Add.1)	46
--	----

TABLE DES MATIÈRES

<i>Parties</i>	<i>Pages</i>
I. Généralités	1
II. Organes subsidiaires de la Commission ..	8
III. Décisions relatives à de nouveaux domaines d'activité	32
IV. Résumé des opinions formulées au sujet des travaux de la Commission et de ses organes subsidiaires, au cours de la quatrième session de la Commission	34
V. Résolutions adoptées par la Commission au cours de sa quatrième session	41

ANNEXE

Etat estimatif dressé par le Secrétaire général conformément à l'article 33 du règlement intérieur du Conseil économique et social (E/1328/Add.1, E/ECE/104/Add.1.)	46
---	----

All United Nations documents are designated by symbols—i.e., capital letters combined with figures. Mention of such a symbol indicates a reference to a United Nations document.

Les documents de l'Organisation des Nations Unies portent tous une cote qui se compose de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

E/1328
E/ECE/104
24 May 1949

UNITED NATIONS



NATIONS UNIES

ECONOMIC AND SOCIAL COUNCIL

FOURTH YEAR
NINTH SESSION

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

QUATRIÈME ANNÉE
NEUVIÈME SESSION

SUPPLEMENT No. 12

ECONOMIC COMMISSION
FOR EUROPE

COMMISSION ÉCONOMIQUE
POUR L'EUROPE

ANNUAL REPORT OF THE COMMISSION
COVERING THE PERIOD 9 MAY 1948 TO
21 MAY 1949, SUBMITTED TO THE
ECONOMIC AND SOCIAL COUNCIL

RAPPORT ANNUEL DE LA COMMISSION
POUR LA PÉRIODE DU 9 MAI 1948 AU
21 MAI 1949, PRÉSENTÉ AU CONSEIL
ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Document E/1328
(E/ECE/104)

[Original text : English]
24 May 1949

Document E/1328
(E/ECE/104)

[Texte original en anglais]
24 mai 1949

PART I

General

1. INTRODUCTORY—SCOPE OF REPORT

The terms of reference of the Economic Commission for Europe instruct the Commission to "submit to the Economic and Social Council a full report on its activities and plans, including those of any subsidiary bodies, once a year" and to "make interim reports at each regular session of the Council" (Economic and Social Council resolution 36 (IV)). In accordance with these provisions a report (E/791)¹ covering the activities of the Commission and its subsidiary bodies from 15 July 1947 to 8 May 1948, including a summary of the third session of the Commission, was submitted to the seventh session of the Economic and Social Council.

The Commission, at its third session, authorized the Executive Secretary to submit to the Economic and Social Council the interim report required under the Commission's terms of reference. The Executive Secretary submitted to the eighth session of the Economic and Social Council an interim report incorporating comments and suggestions of several Governments (E/1074).²

¹ See *Official Records of the Economic and Social Council*, Third Year, Seventh Session, Supplement No. 10.

² *Ibid.*, Fourth Year, Eighth Session, Supplement No. 2.

PREMIÈRE PARTIE

Généralités

1. INTRODUCTION: PÉRIODE VISÉE PAR LE RAPPORT

Aux termes de son mandat, la Commission économique pour l'Europe est chargée de « présenter une fois par an au Conseil un rapport complet sur son activité et ses projets, y compris l'activité et les projets de tous organes subsidiaires » et de présenter « des rapports intérimaires à chaque session ordinaire du Conseil » (résolution 36 (IV) du Conseil économique et social). Conformément à ces dispositions, un rapport (E/791)¹ ayant trait à l'activité de la Commission et de ses organes subsidiaires depuis le 15 juillet 1947 jusqu'au 8 mai 1948 et comprenant un résumé des travaux de la troisième session de la Commission a été soumis à la septième session du Conseil économique et social.

A sa troisième session, la Commission avait autorisé le Secrétaire exécutif à soumettre au Conseil économique et social le rapport intérimaire prévu par son mandat. Le Secrétaire exécutif a soumis à la huitième session du Conseil économique et social un rapport intérimaire où sont insérées les observations et les suggestions de plusieurs gouvernements (E/1074).²

¹ Voir les *Procès-verbaux officiels du Conseil économique et social*, troisième année, septième session, supplément n° 10.

² *Ibid.*, quatrième année, huitième session, supplément n° 2.

The present annual report covers the activities of the Commission and its subsidiary bodies from the adjournment of the third session on 8 May 1948 up to the end of the fourth session on 21 May 1949. It includes much of the substance of the interim report.

The fourth session of the Commission was held from 9 May to 21 May 1949. The term of office of the Chairman and Vice-Chairman having expired, the Commission unanimously re-elected Mr. Anders Frihagen Chairman and Mr. Jacek Rudzinski Vice-Chairman to serve as officers of the Commission during the next year.

2. LIST OF MEETINGS

A summary of the proceedings of various subsidiary bodies of the Commission at their meetings held in the period under review is contained in part II of this annual report. The following is the list of meetings of the Economic Commission for Europe Committees, Sub-Committees and Working Parties:

I. COAL COMMITTEE

Third session, 26 May 1948,
Fourth session, 26 August 1948,
Fifth session, 26 November 1948,
Sixth session, 25 February 1949.

Allocations Sub-Committee

Third session, 27 May 1948,
Fourth session, 25 August 1948,
Fifth session, 25 November 1948,
Sixth session, 24 February 1949.

Allocations Working Party

Fifth session, 13 May 1948,
Sixth session, 17 August 1948,
Seventh session, 11 November 1948,
Eighth session, 10 February 1949,
Ninth session, 6 May 1949.

Production Sub-Committee

Second session, 25 May 1948,
Third session, 24 August 1948,
Fourth session, 24 November 1948,
Fifth session, 19 February 1949.

Mining Equipment Working Party

Third session, 25 May 1948.

Pitwood Working Party

Third session, 23 August 1948,
Fourth session, 23 November 1948.

Utilization Working Party

First session, 11 January 1949,
Second session, 23 February 1949,
Third session, 7 May 1949.

Ad Hoc Panel on Classification

First session, 21-22 February 1949.

Ad Hoc Statistical Working Party

First session, 11 February 1949.

Briquetting Pitch Working Party

Third session, 15 July 1948.

II. ELECTRIC POWER COMMITTEE

Third session, 10-13 May 1948,
Fourth session, 22-24 September 1948,
Fifth session, 21-23 March 1949.

Le présent rapport annuel rend compte de l'activité de la Commission et de ses organismes subsidiaires depuis la fin de la troisième session, le 8 mai 1948, jusqu'à la fin de la quatrième session, le 21 mai 1949. Il reprend de nombreux éléments du rapport intérimaire.

La quatrième session de la Commission a eu lieu du 9 au 21 mai 1949. La période d'exercice du Président et du Vice-Président étant expirée, la Commission a constitué son bureau pour l'année suivante en réalisant à l'unanimité M. Anders Frihagen Président et M. Jacek Rudzinski Vice-Président.

2. LISTE DES RÉUNIONS

La deuxième partie du présent rapport annuel contient un résumé des débats des divers organes subsidiaires de la Commission au cours de la période considérée. On trouvera ci-après la liste des réunions tenues par les comités, sous-comités et groupes de travail de la Commission économique pour l'Europe.

I. COMITÉ DU CHARBON

Troisième session, 26 mai 1948,
Quatrième session, 26 août 1948,
Cinquième session, 26 novembre 1948,
Sixième session, 25 février 1949.

Sous-Comité de la répartition

Troisième session, 27 mai 1948,
Quatrième session, 25 août 1948,
Cinquième session, 25 novembre 1948,
Sixième session, 24 février 1949.

Groupe de travail de la répartition

Cinquième session, 13 mai 1948,
Sixième session, 17 août 1948,
Septième session, 11 novembre 1948,
Huitième session, 10 février 1949,
Neuvième session, 6 mai 1949.

Sous-Comité de la production

Deuxième session, 25 mai 1948,
Troisième session, 24 août 1948,
Quatrième session, 24 novembre 1948,
Cinquième session, 19 février 1949.

Groupe de travail du matériel d'exploitation des mines

Troisième session, 25 mai 1948.

Groupe de travail du bois de mine

Troisième session, 23 août 1948,
Quatrième session, 23 novembre 1948.

Groupe de travail de l'utilisation

Première session, 11 janvier 1949,
Deuxième session, 23 février 1949,
Troisième session, 7 mai 1949.

Groupe spécial de la classification

Première session, 21-22 février 1949.

Groupe de travail spécial des statistiques

Première session, 11 février 1949.

Groupe de travail du brai pour briquettes

Troisième session, 15 juillet 1948.

II. COMITÉ DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

Troisième session, 10-13 mai 1948,
Quatrième session, 22-24 septembre 1948,
Cinquième session, 21-23 mars 1949.

Sub-Committee on Development of Power Resources
Third session, 11 May 1948.
Note: The Sub-Committee was dissolved at the fourth session of the Committee, on 24 September 1948.

Working Party on Requirements and Interconnexions
Third session, 23 September 1948.

Working Party on Thermal Questions
Third session, 11 May 1948,
Fourth session, 23 September 1948,
Fifth session, 22 March 1949.

Regional Study Groups

(a) *Rhineland* :
Second session, 20 September 1948,
Third session, 19-20 October 1948,
Fourth session, 22 March 1949.

(b) *Silesian* :
First session, 13 September 1948,
Second session, 21 March 1949.

Working Party on Hydro Questions
Third session, 11 May 1948,
Fourth session, 23 September 1948,
Fifth session, 21-22 March 1949.

Regional Study Group

Alpine :
Second session, 20-21 September 1948,
Third session, 23 February 1949,
Fourth session, 22 March 1949.

Working Party on Standardization
First session, 11 May 1948,
Second session, 23 September 1948.

Ad Hoc Statistical Working Party
Third session, 10 May 1948,
Fourth session, 23 September 1948.

Group of Experts on Legal Questions
First session, 22 March 1949.

III. INDUSTRY AND MATERIALS COMMITTEE

Second session, 21-26 June 1948.

Ad Hoc Working Party on Refractory Materials
Second session, 23-26 August 1948,
Third session, 18-21 October 1948,
Fourth session, 11-12 March 1949.

Housing Sub-Committee
Second session, 13-17 May 1948,
Third session, 4 February 1949.

Working Party on Programmes and Resources
First session, 19-21 July 1948,
Second session, 31 January-1 February 1949.

Working Party on Technical Problems
First session, 22-23 July 1948,
Second session, 15 October 1948 (The Hague),
Third session, 2-3 February 1949.

IV. INLAND TRANSPORT COMMITTEE

Third session, 25-30 October 1948.

BIDAC
Fifth session, 20-21 May 1948,
Sixth session, 21-22 September 1948.

Sub-Committee on Road Transport
Second session, 24 January-1 February 1949,
Third session, 2-5 May 1949.

Sous-Comité de mise en valeur des ressources en énergie
Troisième session, 11 mai 1948.
Note. Ce Sous-Comité a été dissous lors de la quatrième session du Comité, le 24 septembre 1948.

Groupe de travail des besoins en énergie électrique et des interconnexions
Troisième session, 23 septembre 1948.

Groupe de travail de l'énergie thermique
Troisième session, 11 mai 1948,
Quatrième session, 23 septembre 1948,
Cinquième session, 22 mars 1949.

Groupes d'études régionaux

a) *Rhénan* :
Deuxième session, 20 septembre 1948,
Troisième session, 19-20 octobre 1948,
Quatrième session, 22 mars 1949.

b) *Silésien* :
Première session, 13 septembre 1948,
Deuxième session, 21 mars 1949.

Groupe de travail de l'énergie hydro-électrique
Troisième session, 11 mai 1948,
Quatrième session, 23 septembre 1948,
Cinquième session, 21-22 mars 1949.

Groupe d'études régional

Alpin :
Deuxième session, 20-21 septembre 1948,
Troisième session, 23 février 1949,
Quatrième session, 22 mars 1949.

Groupe de travail de la standardisation
Première session, 11 mai 1948,
Deuxième session, 23 septembre 1948.

Groupe de travail spécial des statistiques
Troisième session, 10 mai 1948,
Quatrième session, 23 septembre 1948.

Groupe d'experts chargé des questions juridiques
Première session, 22 mars 1949.

III. COMITÉ DE L'INDUSTRIE ET DES PRODUITS DE BASE

Deuxième session, 21-26 juin 1948.

Groupe de travail spécial des matières réfractaires
Deuxième session, 23-26 août 1948,
Troisième session, 18-21 octobre 1948,
Quatrième session, 11-12 mars 1949.

Sous-Comité de l'habitat
Deuxième session, 13-17 mai 1948,
Troisième session, 4 février 1949.

Groupe de travail des programmes et des ressources
Première session, 19-21 juillet 1948,
Deuxième session, 31 janvier-1^{er} février 1949.

Groupe de travail des problèmes techniques
Première session, 22-23 juillet 1948,
Deuxième session, 15 octobre 1948 (La Haye),
Troisième session, 2-3 février 1949.

IV. COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Troisième session, 25-30 octobre 1948.

Conférence BIDAC
Cinquième session, 20-21 mai 1948,
Sixième session, 21-22 septembre 1948.

Sous-Comité des transports routiers
Deuxième session, 24 janvier-1^{er} février 1949,
Troisième session, 2-5 mai 1949.

Working Party on Road Transport Short-Term Problems

Fourth session, 31 May 1948,
Fifth session, 5-6 October 1948.

Working Party on Highways

Second session, 12-16 July 1948,
Third session, 28 February-5 March 1949.

Working Party on Legal Questions

First session, 18-22 May 1948,
Second session, 9-12 November 1948.

Working Party on Customs Formalities

First session, 1-5 June 1948,
Second session, 7-15 October 1948,
Third session, 2-9 February 1949.

Group of Experts to study methods of construction or adaptation of motor vehicles for international road traffic

First session, 15-18 November 1948.

Group of Experts to study standardization of temporary importation papers

First session, 13-16 December 1948.

Working Party on Road Traffic

First session, 8-12 June 1948,
Second session, 10-21 September 1948,
Third session, 2-12 November 1948,
Fourth session, 23 November-1 December 1948,
Fifth session, 10-21 January 1949.

Working Party on Transport by Rail

Third session, 20-22 October 1948.

Note: The Working Party subsequently became the Sub-Committee on Transport by Rail.

Sub-Committee on Transport by Rail

First session, 7-9 December 1948,
Second session, 22-25 February 1949.

Group of Experts on the Renewal and Construction of Rolling Stock

First session, 20 January 1949,
Second session, 5 April 1949.

Working Party of Experts on Statistical Information

First session, 25-26 April 1949.

V. STEEL COMMITTEE

Second session, 10-13 May 1948,
Third session, 15-18 September 1948,
Fourth session, 7-9 February 1949.

Panel of Experts on Scrap

First session, 10-13 May 1948,
Second session, 3-4 February 1949.

Ad Hoc Working Party on Raw Materials for Steel Making

Second session, 10-12 May 1948,
Third session, 15-16 September 1948,
Fourth session, 7-8 February 1949.

Ad Hoc Working Party on Coke

Second session, 10-11 May 1948,
Third session, 16 September 1948,
Fourth session, 8-9 February 1949.

Ad Hoc Working Party on Statistics

Second session, 10-11 May 1948,
Third session, 16 September 1948,
Fourth session, 8 February 1949.

VI. TIMBER COMMITTEE

Third session, 28 June-5 July 1948,
Reconvened third session, 13-16 September 1948,
Fourth session, 7-10 March 1949.

*Groupe de travail des transports routiers
(Problèmes à court terme)*

Quatrième session, 31 mai 1948,
Cinquième session 5-6 octobre 1948.

Groupe de travail de la route

Deuxième session, 12-16 juillet 1948,
Troisième session, 28 février-5 mars 1949.

Groupe de travail chargé des questions juridiques

Première session, 18-22 mai 1948,
Deuxième session, 9-12 novembre 1948.

Groupe de travail des formalités douanières

Première session, 1^{er}-3 juin 1948,
Deuxième session, 7-15 octobre 1948,
Troisième session, 2-9 février 1949.

Groupe d'experts chargé d'étudier la construction et l'aménagement des véhicules destinés aux transports internationaux par la route

Première session, 15-18 novembre 1948.

Groupe d'experts chargé d'étudier l'unification des formules-types de titres d'importation temporaire

Première session, 13-16 décembre 1948.

Groupe de travail de la circulation routière

Première session, 8-12 juin 1948,
Deuxième session, 10-21 septembre 1948,
Troisième session, 2-12 novembre 1948,
Quatrième session, 23 novembre-1^{er} décembre 1948,
Cinquième session, 10-21 janvier 1949.

Groupe de travail des transports par chemin de fer

Troisième session, 20-22 octobre 1948.

Note. Le Groupe de travail est devenu par la suite le Sous-Comité des transports par chemin de fer.

Sous-Comité des transports par chemin de fer

Première session, 7-9 décembre 1948,
Deuxième session, 22-25 février 1949.

Groupe d'experts pour le renouvellement et la construction du matériel roulant

Première session, 20 janvier 1949,
Deuxième session, 5 avril 1949.

Groupe de travail des experts en documents statistiques

Première session, 25-26 avril 1949.

V. COMITÉ DE L'ACIER

Deuxième session, 10-13 mai 1948,
Troisième session, 15-18 septembre 1948,
Quatrième session, 7-9 février 1949.

Groupe d'experts de la ferraille

Première session, 10-13 mai 1948,
Deuxième session, 3-4 février 1949.

Groupe de travail spécial des matières premières nécessaires à la fabrication de l'acier

Deuxième session, 10-12 mai 1948,
Troisième session, 15-16 septembre 1948,
Quatrième session, 7-8 février 1949.

Groupe de travail spécial du coke

Deuxième session, 10-11 mai 1948,
Troisième session, 16 septembre 1948,
Quatrième session, 8-9 février 1949.

Groupe de travail spécial des statistiques

Deuxième session, 10-11 mai 1948,
Troisième session, 16 septembre 1948,
Quatrième session, 8 février 1949.

VI. COMITÉ DU BOIS

Troisième session (1^{re} partie), 28 juin-5 juillet 1948,
Troisième session (2^e partie), 13-16 septembre 1948,
Quatrième session, 7-10 mars 1949.

VII. *Ad Hoc* COMMITTEE ON AGRICULTURAL PROBLEMS

First session, 8-13 September 1948,
Second session, 1-2 October 1948.

VIII. *Ad Hoc* COMMITTEE ON INDUSTRIAL DEVELOPMENT AND TRADE

First session, 27 September-5 October 1948.

Committee on the Development of Trade

First session, 14-19 February 1948.

3. RELATIONS WITH THE SPECIALIZED AGENCIES, INTER-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS AND NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS

The work in the period between the third and fourth sessions of the Economic Commission for Europe has been facilitated by the co-operation and assistance of the specialized agencies, inter-governmental organizations and non-governmental organizations. These relations have been conducted within the framework of resolution 36 (IV) adopted by the Economic and Social Council, which established the Economic Commission for Europe (E/402), as further defined at the first session of the Commission.¹ The co-operation received from all the organizations concerned, in particular the specialized agencies mentioned below, enabled the Secretariat to meet fully the requirements "to develop more effective co-ordination in the economic field... among the United Nations and the specialized agencies" as set up in resolution 125 (II).

A number of non-governmental organizations, in particular those interested in the work of the Inland Transport Committee, the Industry and Materials Committee and the *Ad Hoc* Committee on Agricultural Problems, were invited to be represented at meetings of committees, sub-committees and working parties, in accordance with rules 47 to 52 of the rules of procedure of the Commission.²

A statement of the Executive Secretary on the relationship with non-governmental organizations has been presented to the meeting of the Interim Committee of Consultative non-governmental organizations which took place in Geneva on 28 and 29 April 1949.

(a) *Relationship with the Food and Agriculture Organization*

Experts from FAO continued to service the Timber Committee. In the field of fertilizers, tractors and agricultural machinery, and in studies on the possible economies in the consumption of timber, experts of the Food and Agriculture Organization have co-operated with the Secretariat. Overlapping and duplication of work have been avoided by close contacts on Secretariat level with the FAO Headquarters and the FAO regional office in Europe.

¹ See *Official Records of the Economic and Social Council*, Second Year, Fifth Session, Supplement No. 3, chapter I, section III.

² *Ibid.*, chapter III.

VII. COMITÉ SPÉCIAL CHARGÉ DE L'ÉTUDE DES PROBLÈMES AGRICOLES

Première session, 8-13 septembre 1948,
Deuxième session, 1^{er}-2 octobre 1948.

VIII. COMITÉ SPÉCIAL DU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET DU COMMERCE

Première session, 27 septembre-5 octobre 1948.

Comité pour le développement du commerce

Première session, 14-19 février 1949.

3. RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES, LES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES ET LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

Dans la période comprise entre les troisième et quatrième sessions de la Commission économique pour l'Europe (CEE), le travail du secrétariat a été facilité par la coopération et l'assistance des institutions spécialisées, des organisations intergouvernementales et des organisations non gouvernementales. Ces relations se sont poursuivies dans le cadre fixé par la résolution 36 (IV) du Conseil économique et social établissant la Commission économique pour l'Europe et précisé au cours de la première session de la Commission¹. Grâce à la collaboration que les organisations intéressées, et notamment les institutions spécialisées mentionnées ci-dessous, lui ont accordée, le secrétariat a pu s'acquitter pleinement de sa tâche, qui consiste à « favoriser une coordination plus effective dans le domaine économique... entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées », comme le prévoit la résolution 125 (II) de l'Assemblée générale.

Diverses organisations non gouvernementales, notamment celles que concerne l'activité du Comité des transports intérieurs, du Comité de l'industrie et des produits de base et du Comité spécial des problèmes agricoles, ont été invitées à se faire représenter aux réunions des comités, sous-comités et groupes de travail, conformément aux articles 47 à 52 du règlement intérieur de la Commission².

Le Secrétaire exécutif a présenté au Comité intérimaire des organisations consultatives non gouvernementales, lors de la session que ce Comité a tenue à Genève les 28 et 29 avril 1949, un exposé sur les relations de la Commission avec les organisations non gouvernementales.

a) *Relations avec l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture*

Les experts de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont continué d'assurer les services nécessaires au Comité du bois. Dans le domaine des engrais chimiques, des tracteurs et des machines agricoles, ainsi que pour l'étude des économies à réaliser éventuellement dans la consommation du bois, les experts de la FAO ont collaboré avec le secrétariat. Des contacts suivis entre le secrétariat de la Commission, le Siège central de la FAO et le Bureau régional européen de la FAO ont permis d'éviter, dans les

¹ Voir les *Procès-verbaux officiels du Conseil économique et social*, deuxième année, cinquième session, supplément n° 3, chapitre premier, section III.

² *Ibid.*, chapitre III.

A joint statement of the Director-General of the Food and Agriculture Organization and the Executive Secretary of the Economic Commission for Europe (E/ECE/Agri/5), established a basis for collaboration of both organizations in the field of agriculture. The meetings of the *Ad Hoc* Committee on Agricultural Problems of Common Concern to FAO and ECE were serviced jointly by ECE and FAO staff. Pending the establishment of a committee on agricultural problems, members of the FAO and ECE secretariats worked jointly on specific problems requiring immediate action, as reported in the note by the Executive Secretary supplementing the reports of the *Ad Hoc* Committee on Agricultural Problems (E/ECE/97).

(b) Relationship with the International Bank for Reconstruction and Development

The International Bank for Reconstruction and Development and the secretariats of the Food and Agriculture Organization and the Economic Commission for Europe have worked closely together in negotiations concerning credits for increased production and exports of timber in Europe. The representatives of the Bank have been kept regularly informed of particular projects in the field of the Electric Power and the Industry and Materials Committees which could be of interest to the Bank in future.

(c) Relationship with the International Labour Organisation

In matters of labour statistics, training and migration, liaison has been continued with the International Labour Office.

(d) Relationship with the World Health Organization

Members of the ECE secretariat participated in WHO discussions with government experts and representatives on the question of increased production and distribution of penicillin in Europe.

Subsequently, at the request of the Director-General of the World Health Organization, general discussions between the two secretariats were initiated in which areas of common concern to both organizations were explored and methods of collaboration in the field of production increase of, and trade in, medical supplies were investigated. It was agreed that close co-operation between the two secretariats should be established in this sphere. The matter will be raised at the next meeting of the Industry and Materials Committee, which has already considered some aspects of the chemical industry.

(e) Relationship with other specialized agencies

Close contact, in particular in the field of research work, has been maintained and relevant informa-

travaux poursuivis de part et d'autre, tout chevauchement ou double emploi.

Une note commune du Directeur général de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture et du Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe (E/ECE/Agri/5) a établi les bases de la collaboration des deux organisations dans le domaine de l'agriculture. Le personnel de la FAO et celui de la CEE ont assuré de concert les services nécessaires aux réunions du Comité spécial des problèmes agricoles d'intérêt commun pour la FAO et la CEE. En attendant la création d'un comité des problèmes agricoles, les membres des secrétariats de la FAO et de la CEE ont travaillé de concert à la solution de certains problèmes particuliers réclamant une action immédiate, ainsi que le signale la note du Secrétaire exécutif complétant les rapports du Comité spécial chargé des problèmes agricoles (E/ECE/97).

b) Relations avec la Banque internationale pour la reconstruction et le développement

La Banque internationale pour la reconstruction et le développement, le secrétariat de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture et celui de la Commission économique pour l'Europe ont étroitement collaboré aux négociations concernant l'octroi de crédits en vue d'accroître en Europe la production et les exportations de bois. Les représentants de la Banque ont été constamment tenus au courant des projets particuliers relevant des domaines respectifs du Comité de l'énergie électrique et du Comité de l'industrie et des produits de base, et susceptibles de présenter de l'intérêt pour la Banque à l'avenir.

c) Relations avec l'Organisation internationale du Travail

En ce qui concerne les statistiques du travail, la formation professionnelle et les migrations, le secrétariat est resté en liaison avec le Bureau international du Travail.

d) Relations avec l'Organisation mondiale de la santé

Certains membres du secrétariat de la CEE ont participé à des conversations entre l'Organisation mondiale de la santé (OMS), d'une part, des experts et représentants de gouvernements d'autre part, au sujet de l'accroissement de la production et de la répartition de la pénicilline en Europe.

Ultérieurement, à la requête du Directeur général de l'Organisation mondiale de la santé, des échanges de vues d'ordre général ont eu lieu entre les deux secrétariats. Ils ont permis d'étudier les questions d'intérêt commun aux deux organisations, ainsi que la façon dont celles-ci pourraient collaborer en vue d'accroître la production et d'améliorer les échanges de produits médicaux. Il a été convenu que l'on établirait dans ce domaine une étroite collaboration entre les deux secrétariats. La question sera soulevée à la prochaine réunion du Comité de l'industrie et des produits de base, qui étudie déjà certains problèmes relatifs aux industries chimiques.

e) Relations avec d'autres institutions spécialisées

La CEE est restée en contact étroit avec le Fonds monétaire international, notamment en ce qui

tion exchanged with the International Monetary Fund.

The Interim Commission of the International Trade Organization has been kept regularly informed regarding the work of the proposed Committee on the Development of Trade.

In preliminary discussions with the United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization, possibilities of co-operation aiming at expansion of production of educational and scientific equipment have been investigated.

4. RELATIONSHIP WITH ALLIED CONTROL AUTHORITIES IN GERMANY

The third session of the Commission, having discussed the report of the Executive Secretary on the relations with the allied control authorities in Germany (E/ECE/60), unanimously adopted a resolution instructing the Executive Secretary to renew consultations with the Allied Control Council with a view to the establishment of a main liaison office in Berlin and the termination of the Frankfurt office as an independent unit.

In accordance with this instruction, the Executive Secretary despatched a telegram to the Chairman of the Allied Control Council on 8 May 1948 informing him of this resolution.

No reply from the Allied Control Council had been received by the Executive Secretary by the time of the fourth session of the Commission.

At the fourth session the representative of the Union of Soviet Socialist Republics wished to have the following statement placed on record:

"In connexion with the discussion on the note by the Executive Secretary on the matter of the relations of the Economic Commission for Europe with the allied control authorities in Germany (E/ECE/101), the Soviet Union delegation deems it necessary to state that its position on this question remains unchanged.

"The Soviet Union delegation continues to maintain that the question of establishing the Commission's relations with Germany should be decided in respect of the whole of Germany, regarded as a single economic unit. The establishment by the Commission of separate relations with the individual zones of Germany is an entirely unjustified step from the practical standpoint, and a harmful step from the political standpoint, since it merely promotes the economic and political dismemberment of Germany, a process to which the Soviet Union delegation takes strong objections. The Soviet Union delegation adheres to the view that the liaison office in Frankfurt was established by the secretariat of the Economic Commission for Europe unlawfully and should therefore be liquidated as soon as possible."

The representatives of Czechoslovakia and Poland shared the view of the representative of the USSR. The representative of the United Kingdom also wished to place on record that his Government supported the continuation of the present arrange-

concerne les travaux de recherches, et a échangé avec lui des renseignements pertinents.

La Commission intérimaire de l'Organisation internationale du commerce a été constamment tenue au courant des travaux confiés au Comité pour le développement du commerce, dont la création est proposée.

Des entretiens préliminaires avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture ont permis d'étudier la possibilité d'une collaboration visant à développer la production de matériel éducatif et scientifique.

4. RELATIONS AVEC LES AUTORITÉS DE CONTRÔLE ALLIÉES EN ALLEMAGNE

Au cours de sa troisième session, la Commission, ayant examiné le rapport du Secrétaire exécutif sur les relations de la CEE avec les autorités du contrôle alliées en Allemagne (E/ECE/60), a adopté à l'unanimité une résolution chargeant le Secrétaire exécutif de reprendre ses consultations avec le Conseil de contrôle allié afin que soit établi à Berlin un bureau principal de liaison et que le bureau de Francfort cesse d'exister en tant qu'unité indépendante.

Conformément à ces instructions, le Secrétaire exécutif a adressé au Président du Conseil de contrôle allié, le 8 mai 1948, un télégramme lui faisant part de cette résolution.

Au moment où s'est réunie la quatrième session de la Commission, le Secrétaire exécutif n'avait pas reçu de réponse du Conseil de contrôle allié.

Au cours de la quatrième session, le représentant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques a demandé que la déclaration suivante figure au procès-verbal:

« A propos de la discussion sur la note du Secrétaire exécutif ayant trait aux relations entre la Commission économique pour l'Europe et les autorités alliées de contrôle en Allemagne (E/ECE/101), la délégation de l'Union soviétique estime nécessaire de déclarer qu'en ce qui concerne cette question sa position reste la même.

« La délégation de l'Union soviétique persiste à affirmer que la question de l'établissement de relations entre la Commission et l'Allemagne doit être résolue vis-à-vis de l'ensemble de l'Allemagne, considérée comme une unité économique unique. Si la Commission établissait des relations distinctes avec les diverses zones de l'Allemagne, elle prendrait une mesure que rien ne justifie du point de vue pratique, en même temps qu'une mesure préjudiciable du point de vue politique, car celle-ci ne pourrait que favoriser le démembrement de l'Allemagne, sur le plan politique et économique, démembrement auquel la délégation de l'Union soviétique est résolument hostile. La délégation de l'Union soviétique persiste à considérer que la création du bureau de liaison de Francfort par le secrétariat de la Commission économique pour l'Europe est irrégulière et que, par conséquent, ce bureau doit être supprimé le plus tôt possible. »

Les représentants de la Pologne et de la Tchécoslovaquie ont partagé l'opinion du représentant de l'URSS. Le représentant du Royaume-Uni a demandé qu'il soit également indiqué au procès-verbal que son gouvernement est favorable au

ment pending the completion of new arrangements in line with the resolution of the third session. He reaffirmed that the position of his Government on the unity of Germany had also been made plain on many previous occasions.

5. WORK OF THE SECRETARIAT

In addition to servicing the Committees, the secretariat of the Commission, being essentially a part of the whole Secretariat of the United Nations, has undertaken a considerable amount of general economic work concerning Europe for the Department of Economic Affairs, Lake Success.

PART II

Subsidiary bodies of the Commission

1. COAL COMMITTEE

In 1948 hard coal production in Europe (except the USSR) increased to 503 million tons compared with 460 million tons in 1947. This general increase in production has not always resulted in an increase of supplies of particular qualities of solid fuels in proportion to the demand for these qualities, but in the course of the period under review there has been a gradual but noticeable reflection of consumers' requirements for particular types and qualities in the supplies of solid fuels made available for export.

The improvement of production, however, has not automatically solved the difficulties of the coal situation.

The changes in the coal situation in the past twelve months have been reflected in various changes in the work of the Coal Committee, and it has, in consequence, reconsidered the organization of its work. It has set up a Sub-Committee on Economic and Technical Problems, which will co-ordinate the work of three working Parties: a Utilization Working Party, a Classification Working Party and a Production Working Party. The scope of the Production Working Party will cover work on mining equipment and pitwood which previously came under the Production Sub-Committee, which no longer exists.

The Coal Committee held sessions in May, August and November of 1948 and in February of 1949. In August, the Committee considered a resolution on the general aims and direction of its work proposed by the Polish representative. It agreed that its main objective should be "the attainment, as in the past, of European self-sufficiency in regard to solid fuels" and stated that this was to be achieved by an increase in production,

maintien des dispositions actuelles en attendant que soient mises au point de nouvelles dispositions conformes à la résolution votée au cours de la troisième session. Il a réaffirmé que son gouvernement a déjà, à maintes reprises, clairement défini son attitude à l'égard de l'unité allemande.

5. ACTIVITÉ DU SECRÉTARIAT

En plus des services de secrétariat assurés aux divers comités, le secrétariat de la Commission, faisant partie intégrante du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, a entrepris sur l'Europe des travaux importants d'ordre économique général, pour le Département des questions économiques à Lake Success.

DEUXIÈME PARTIE

Organes subsidiaires de la Commission

1. COMITÉ DU CHARBON

En 1948, l'extraction de houille en Europe (URSS non comprise) s'est élevée à 503 millions de tonnes, contre 460 millions de tonnes en 1947. Cette augmentation générale de la production n'a pas toujours eu pour résultat d'augmenter les quantités disponibles de certaines qualités de combustible solide proportionnellement à la demande pour ces qualités; toutefois, au cours de la période examinée, les besoins des consommateurs en ce qui concerne certaines catégories et qualités particulières ont progressivement influé sur les quantités de combustible solide rendues disponibles pour l'exportation.

L'amélioration de la production, cependant, n'a pas résolu automatiquement les difficultés de la situation du charbon.

Les changements qui sont intervenus dans la situation du charbon au cours des douze derniers mois ont entraîné certaines modifications de l'activité du Comité du charbon, qui, en conséquence, a dû remanier l'organisation de son travail. Il a créé un Sous-Comité des problèmes économiques et techniques qui coordonnera les activités des trois groupes de travail: Groupe de travail de l'utilisation, Groupe de travail de la classification et Groupe de travail de la production. Le Groupe de travail de la production aura à connaître de la question du matériel d'exploitation des mines ainsi que de la question des bois de mine qui, toutes deux, étaient auparavant du ressort du Sous-Comité de la production, maintenant dissous.

Le Comité du charbon a tenu des sessions en mai, août et novembre 1948 et en février 1949. En août, le Comité a examiné un projet de résolution relatif à l'orientation et aux buts généraux de ses travaux, soumis par le représentant de la Pologne. Le Comité a décidé que son but essentiel devrait être «de faire en sorte que l'Europe couvre elle-même, comme par le passé, ses propres besoins en combustibles solides», et il a déclaré

by the efficient distribution of the maximum quantities of European coal, and by an allocations policy which would assist importing countries to meet their needs from European sources while, at the same time, taking into account technical and economic factors affecting the distribution of coal resources. Measures for the increase of coal production were specified and a new method of recommending allocations was laid down.

The Committee later adopted a resolution proposed by the United States representative which called for a study of the methods by which complete and efficient utilization of European fuel supplies could best be achieved. This had the same object of hastening the restoration of European self-sufficiency in solid fuels.

Production

The Production Sub-Committee was mainly concerned with the supply situation of mining equipment and pitwood. It kept requirements and availabilities of mining equipment under constant review and agreed that the attention of Governments and international organizations, where appropriate, should be drawn to the need for:

- (i) Increasing the export availability of mining equipment taking into account the legitimate home requirements of the exporting countries;
- (ii) Adequate funds being provided for the purchase of mining equipment;
- (iii) Facilitating the flow of mining supplies.

The Mining Equipment Working Party examined in great detail the coal-producing countries' requirements for mining equipment up to the end of 1949. In general, the level of production of mining equipment can be regarded as adequate; difficulties, however, have arisen in some cases over the means of payment for the necessary import of mining equipment.

A simplified survey of requirements for 1950 will be made with particular attention to items likely to be in short supply.

The Pitwood Working Party reviewed pitwood availabilities and requirements, trade agreements involving pitwood and the quantities bought compared with allocations to importing countries for 1948. There has been a general improvement in the pitwood situation and there appears to be a good prospect of a decrease in imports from extra-European sources.

Allocations

The Allocations Sub-Committee agreed on recommendations for the allocation of European

que l'indépendance de l'Europe dans ce domaine devrait être obtenue par une augmentation de la production, par la répartition rationnelle d'un tonnage aussi élevé que possible de charbon européen et par une politique de répartition qui aiderait les pays importateurs à couvrir leurs besoins à partir de ressources européennes tout en tenant compte, en même temps, des facteurs techniques et économiques qui influencent la répartition des ressources charbonnières. Il a spécifié les mesures à prendre pour accroître l'extraction du charbon et a défini une nouvelle méthode pour la détermination des attributions recommandées.

Le Comité a ensuite adopté une résolution proposée par le représentant des Etats-Unis, en vertu de laquelle il entreprendra une étude sur les méthodes qui permettraient l'utilisation intégrale et efficace des ressources européennes en combustibles. Cette résolution avait également pour objet de hâter le rétablissement de l'indépendance de l'Europe en matière de combustibles solides.

Production

Le Sous-Comité de la production s'est principalement occupé de la situation des disponibilités en matériel d'exploitation des mines et en bois de mine. Il s'est constamment préoccupé du problème de la demande et de l'offre de matériel d'exploitation et a décidé qu'il y avait lieu de signaler aux divers gouvernements et, le cas échéant, aux différentes organisations internationales, la nécessité:

- i) D'augmenter les exportations de matériel des mines, compte tenu des besoins légitimes de la consommation intérieure des pays exportateurs;
- ii) De mobiliser les crédits nécessaires pour l'achat du matériel minier;
- iii) De faciliter les échanges de fourniture pour les mines.

Le Groupe de travail du matériel d'exploitation des mines a examiné d'une façon très détaillée les besoins en matériel d'exploitation des pays producteurs de charbon, pour la période allant jusqu'à la fin de 1949. D'une façon générale, le niveau de la production du matériel minier peut être considéré comme satisfaisant; cependant, dans certains cas, des difficultés ont surgi au sujet des moyens financiers nécessaires pour couvrir les importations de matériel minier.

Le Groupe de travail procédera à un examen sous une forme simplifiée des besoins en matériel minier en 1950 en s'attachant surtout à déterminer les catégories de matériel pour lesquelles l'offre demeurera probablement insuffisante.

Le Groupe de travail du bois de mine a examiné les possibilités et les demandes en bois de mine, les accords commerciaux portant sur le bois de mine et les quantités de bois de mine achetées qu'il a comparées aux attributions faites aux pays importateurs pour 1948. D'une façon générale, la situation du bois de mine s'est améliorée et il semble qu'il y ait des chances appréciables, de voir diminuer les importations de bois de mine en provenance des pays d'outre-mer.

Répartition

Le Sous-Comité de la répartition a décidé des recommandations à présenter pour l'attribution

solid fuels declared available for the third and fourth quarters of 1948 and for the first and second quarters of 1949. In total, these allocations amounted to 18,700,000 tons. During the same period, 30,100,000 tons were exported under trade agreements. The main supplying countries were Poland, the United Kingdom and the United Kingdom-United States Zone of Germany.

The new method of allocation which replaced the former allocations "formula" in the 3rd quarter of 1948 was designed as an instrument of the policy of restoring European self-sufficiency in coal as rapidly as possible. Allocations of different qualities of solid fuels are recommended separately. The import requirements, export availabilities and trade agreements of the participating countries are reported each quarter, and recommendations are made for the allocation of available fuels declared to the Sub-Committee in such a manner as to give countries with outstanding requirements either satisfaction in full, if availabilities are adequate, or if not, equitable satisfaction, taking into account normal sources of supply and post-war changes and with due regard to transport facilities and all other existing technical and economic conditions. No allocation of United States coals as such is recommended. The deficits in certain qualities which remain are, however, held to represent the apparent demand on extra-European sources of supply, and are notified to the United States representative.

In regard to metallurgical coke, the Sub-Committee accepted a recommendation from the Steel Committee for the use of a formula in which each steel-producing country's entitlement of metallurgical coke is related to its maximum capacity for pig-iron production. The Sub-Committee also accepted, on the recommendation of the Steel Committee, the principle that the maximum quantity of metallurgical coke should be produced and made available to steel-producing countries despite the resultant reduction in supplies of hard coal available to countries without steel industries. After twelve months' operation of this policy, European steel production is no longer limited by a shortage of metallurgical coke.

Utilization

The Coal Committee decided that in the implementation of its resolution on utilization, attention should be concentrated first on short-term problems and particularly on the utilization of coking smalls. A team of experts visited Austria, Belgium, Czechoslovakia, France, Italy, the Netherlands, Poland, the United Kingdom and the United Kingdom-United States Zone of Germany and studied the methods and practices at plants where coking

des combustibles solides d'origine européenne qui ont été déclarés disponibles pour les troisième et quatrième trimestres de 1948 et pour les premier et deuxième trimestres de 1949. Les quantités attribuées s'élèvent au total à 18.700.000 tonnes. Pendant la même période, 30.100.000 tonnes ont été exportées au titre des accords commerciaux. Les principaux pays fournisseurs ont été la Pologne, le Royaume-Uni et la zone anglo-américaine en Allemagne.

Le but de la nouvelle méthode de répartition, qui, au troisième trimestre de 1948, a remplacé l'ancienne « formule » de répartition, est de contribuer à rétablir aussi rapidement que possible l'indépendance de l'Europe dans le domaine de l'économie charbonnière. Les attributions des différentes qualités de combustibles solides sont recommandées séparément. Chaque trimestre, les pays participants font connaître leurs besoins d'importation et les quantités disponibles pour l'exportation, ainsi que les quantités sur lesquelles portent les accords commerciaux, et des recommandations sont formulées pour les attributions des quantités de combustibles disponibles déclarées au Sous-Comité, de telle sorte que les pays ayant des besoins importants reçoivent pleinement satisfaction, si les disponibilités sont suffisantes ou, dans le cas contraire, reçoivent une attribution équitable, en tenant compte des sources normales d'approvisionnement, des changements intervenus depuis la guerre ainsi que des moyens de transport et de tous autres facteurs techniques et économiques actuels. Il n'est pas fait, à proprement parler, de recommandations pour l'attribution de charbon des Etats-Unis. Les déficits qui subsistent pour certaines qualités doivent toutefois représenter la demande apparente pour des approvisionnements en charbons d'outre-mer, et il est donné communication au représentant des Etats-Unis des chiffres de ces déficits.

En ce qui concerne le coke métallurgique, le Sous-Comité a accepté une recommandation du Comité de l'acier, préconisant l'emploi d'une formule en vertu de laquelle le calcul des tonnages de coke métallurgique auquel chaque pays producteur d'acier a droit devient fonction de sa capacité de production maximum de fonte brute. Sur la recommandation du Comité de l'acier, le Sous-Comité a également accepté le principe selon lequel il devait s'attacher à faire porter au maximum la production de coke métallurgique, et faire mettre ce coke à la disposition des pays producteurs d'acier, encore qu'il dût en résulter une diminution des tonnages de charbon dont pourraient disposer les pays ne possédant pas eux-mêmes une industrie de l'acier. Ce principe étant appliqué depuis un an, on peut constater maintenant que la production d'acier en Europe n'est plus limitée par le manque de coke métallurgique.

Utilisation

Le Comité du charbon a décidé que, dans la mise à exécution de sa résolution sur l'utilisation des combustibles solides, il y avait lieu de se préoccuper tout d'abord des problèmes à court terme et particulièrement de l'utilisation des fines à coke. Un groupe d'experts a visité l'Autriche, la Belgique, la Tchécoslovaquie, la France, l'Italie, les Pays-Bas, la Pologne, le Royaume-Uni et la zone anglo-américaine d'Allemagne, pour étudier les méthodes

smalls are consumed. Their report, which contains information collected during the visits and recommendations in regard to the utilization of coking fines and other qualities, such as steam coal, is under consideration by the Utilization Working Party.

The Working Party is obtaining forecasts of future production, imports, exports and consumption of hard coal, patent fuel, brown coal, and coke, with the object of assessing the nature of future availabilities and establishing what further studies on utilization are most required.

Classification

The Classification Working Party was set up to examine work on the classification of coal and to consider measures to achieve an international coal classification. The need for international classification has been demonstrated by the difficulties arising from the varying definitions of types of coal accepted in different countries; these difficulties have been encountered both in work on utilization and in the operation of the allocations system.

The first meeting of specialists in coal analysis and classification agreed that there was sufficient agreement on general principles to justify further pursuit of the possibility of arriving at an international classification.

Briquetting pitch

The Briquetting Pitch Working Party, after reviewing the past and existing situation as regards briquetting pitch and the quantities available for export in the current shipping season, agreed, in view of the increase of European supplies, that no allocations of briquetting pitch should be made for the time being.

Statistics

The Coal Committee accepted the recommendations of an *ad hoc* Statistical Working Party for the introduction of a new method of reporting monthly statistics, which will provide greater detail and accuracy in statistics required for some of the newer aspects of the Committee's work.

2. COMMITTEE ON ELECTRIC POWER

In accordance with its terms of reference the Committee has kept under review the problems relating to electricity supply and has continued to assemble data on the different energy resources which might be exploited in Europe, to study

en usage dans les usines qui utilisent les fines à coke. Leur rapport, qui contient les renseignements qu'ils ont recueillis au cours de leur voyage, ainsi que leurs recommandations à l'égard de l'utilisation des fines à coke et d'autres qualités de charbon, par exemple le charbon-vapeur, est, actuellement, étudié par le Groupe de travail de l'utilisation.

Le Groupe de travail est en train de se procurer des évaluations de la production, de l'importation, de l'exportation et de la consommation futures de houille, d'agglomérés, de lignite et de coke, en vue de se rendre compte de la nature des disponibilités futures et de déterminer quelles sont les autres études sur le problème de l'utilisation dont le besoin se fait le plus sentir.

Classification

Le Groupe de travail de la classification a été créé pour étudier la possibilité d'entreprendre des travaux relatifs à la classification des charbons et pour envisager les moyens de parvenir à une classification internationale des charbons. Les difficultés d'une situation où les définitions des types de charbons acceptées dans les différents pays sont variables ont fait ressortir combien était nécessaire une classification internationale; de telles difficultés ont surgi tant pour les travaux relatifs à l'utilisation des combustibles que pour l'application du système d'allocations.

Au cours de leur première réunion, les techniciens spécialisés dans les questions d'analyse et de classification des charbons ont estimé d'un commun accord qu'en ce qui concerne les principes généraux de la classification il existait un terrain d'entente suffisamment étendu pour justifier la continuation des travaux consacrés à l'établissement éventuel d'une classification internationale.

Brai pour briquettes

Après avoir examiné la situation passée et actuelle en ce qui concerne le brai pour briquettes et les quantités disponibles à l'exportation pour la campagne d'expéditions en cours, le Groupe de travail du brai pour briquettes a décidé qu'en raison de l'augmentation des approvisionnements en Europe aucune répartition de brai pour briquettes ne serait faite pour le moment.

Statistiques

Le Comité du charbon a accepté les recommandations présentées par le Groupe de travail spécial des statistiques en vue de l'adoption d'une nouvelle méthode d'établissement des statistiques mensuelles, grâce à laquelle certaines branches nouvelles de l'activité du Comité pourront bénéficier des statistiques plus détaillées et plus exactes qui leur sont nécessaires.

2. COMITÉ DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

Conformément aux termes de son mandat, le Comité a poursuivi l'étude des problèmes touchant à la production d'électricité, et il a continué à réunir des données sur les différentes ressources en énergie qui pourraient être exploitées en Europe; il a en outre poursuivi l'étude de certains projets

certain projects and to consider their ultimate co-ordination.

The Committee has found it necessary to examine certain basic principles, and has instructed the secretariat to undertake studies to enable it to establish criteria whereby to judge individual projects.

Two changes have been made in the structure of the Committee during the period under review:

(i) At its third session the Committee established the Liaison Groups to guide and co-ordinate the work of the various Working Parties. The Liaison Group consists of the Chairman and Vice-Chairman of the Committee, together with the Chairmen of the Working Parties;

(ii) At the fourth session the Committee dissolved the Sub-Committee on Development of Power Resources and instructed the Working Parties to report directly to the Committee itself.

The work of the Committee has been broadly divided into two categories:

- (i) Examination of particular projects, and
- (ii) Studies of a more general character.

(1) *Particular projects*

Reports have been prepared on the following:

- (a) Lunersee (in Austria),
- (b) Otztal (in Austria),
- (c) Fessenheim (in France),
- (d) Our (in Luxembourg),
- (e) Val di Lei (in Italy and Switzerland).

All of these projects involve the exploitation of hydro resources.

These projects were reviewed by the Committee during its fifth session and it was agreed that:

(i) From a technical standpoint the schemes would contribute to meeting the deficiency in Europe's electric power situation;

(ii) The schemes have not been considered as to cost of construction or economic value;

(iii) The further development of the schemes may now be left in the hands of the promoting countries;

(iv) The promoting countries are invited to keep the secretariat and the Power Committee fully informed of progress with a view to such further study and assistance as may be necessary.

More general project reports have been prepared on the exploitation of the brown coal deposits in the Rhineland and the exploitation of Silesian low-grade fines. As regards the first, at the fifth session it was stated that this question, as well as the use of low-grade coal in the Ruhr, was being studied by the authorities concerned in the United States and United Kingdom Zones and that the result would be reported.

The second report, from the Polish Power Administration, was considered and the secretariat was instructed to discuss with the Polish authorities

et l'examen de la question de la coordination finale.

Le Comité a jugé nécessaire d'examiner certains principes de base, et il a chargé le secrétariat d'entreprendre certaines études afin de lui permettre d'établir des critères à l'aide desquels il pourrait apprécier les différents projets dont il est saisi.

Deux modifications ont été apportées à la structure organique du Comité au cours de la période considérée dans le présent rapport:

i) Lors de sa troisième session, le Comité a créé un groupe de liaison chargé de guider et de coordonner les travaux des divers groupes de travail. Ce groupe de liaison se compose du Président et du Vice-Président du Comité ainsi que des Présidents des groupes de travail;

ii) Lors de sa quatrième session, le Comité a procédé à la dissolution du Sous-Comité de mise en valeur des ressources en énergie, et il a chargé les groupes de travail de faire rapport directement au Comité lui-même.

Les travaux du Comité se sont, d'une façon générale, répartis en deux catégories:

- i) Examen de projets particuliers,
- ii) Etude d'un caractère plus général.

1) *Projets particuliers*

Des rapports ont été préparés au sujet des projets suivants:

- a) Lunersee (Autriche),
- b) Otztal (Autriche),
- c) Fessenheim (France),
- d) Our (Luxembourg),
- e) Val di Lei (Italie et Suisse).

La mise en œuvre de ces quatre projets implique l'exploitation de ressources en énergie hydro-électrique.

Après avoir passé en revue ces divers projets au cours de sa cinquième session, le Comité est arrivé aux conclusions suivantes:

i) Du point de vue technique, les projets contribueraient à combler le déficit de l'Europe en énergie électrique;

ii) Dans l'examen des projets, on n'a considéré ni le coût de leur construction ni leur valeur économique;

iii) On peut désormais laisser aux pays qui en ont pris l'initiative le soin de poursuivre le développement de ces projets;

iv) Les pays qui ont pris l'initiative de ces projets sont invités à tenir le secrétariat et le Comité au courant des progrès réalisés, en vue de nouvelles études et de l'aide qui pourraient être nécessaires.

Des rapports sur des projets d'ordre plus général ont été préparés sur l'exploitation des gisements de lignite dans la région rhénane et sur l'exploitation de fines silésiennes de qualité inférieure. En ce qui concerne le premier, il a été indiqué, lors de la cinquième session, que les autorités des zones américaine et britannique étudieraient cette question ainsi que l'utilisation du charbon de qualité inférieure dans la Ruhr, et qu'il serait fait rapport sur les résultats de cette étude.

Après examen du second rapport, qui avait été adressé par l'Administration polonaise de l'énergie, le secrétariat a été chargé de débattre avec les

the basis on which this report had been prepared and to re-calculate the findings in the light of any agreed modifications.

The secretariat was also asked to make a preliminary investigation of the alternative means of supplying Bavaria with its power requirements—the alternatives being a supply of thermal energy from the Ruhr, a supply of thermal energy from Poland or a supply of hydro energy from Austria, or a combination thereof.

(2) General studies

In considering these projects in their early and somewhat incomplete form it became apparent that the definition of certain criteria of a general character would be useful in their final assessment and that there were further problems, similarly of general character, that had an important bearing on the ultimate decisions of the interested Governments.

Such criteria are, for example:

- (i) The relative costs of coal transport and energy transmission;
- (ii) The effect of diversity factor on the total European peak load; and
- (iii) The state of international legislation covering subjects bearing on the work of the Committee, such as the development of international rivers and lakes and the transit of power between two States across the territory of a third.

Finally, there are two subjects of vital importance to the implementation of the projects—the availability of equipment and the possible savings in material, time and cost arising from a certain degree of standardization. Both have been considered by the Committee.

(3) Equipment

In the field of equipment, papers were presented to the Committee at its third and fourth sessions. Forward estimates were prepared of the demands for electrical energy up to and including 1960, and from them estimates of the capacity of plant required to meet that demand.

The estimated annual increase of capacity has been noted and a particular examination made of the probable situation in 1952, for which year the new capacity requirements were broken down into hydro and thermal needs.

The figures of industrial capacity to manufacture the plant have been assembled and a balance struck between them and requirements.

A shortage in the field of thermal equipment is disclosed.

Attention has been drawn to the mounting capacity that is becoming obsolete and an attempt

autorités polonaises les bases sur lesquelles le rapport avait été préparé et de refaire les calculs en tenant compte de toutes modifications qui seraient acceptées.

Le secrétariat a également été prié de procéder à une enquête sur les autres moyens qui s'offrent de fournir à la Bavière l'énergie dont elle a besoin; parmi ces moyens, on a le choix entre la fourniture d'énergie thermique venant de la Ruhr, d'énergie thermique venant de Pologne ou d'énergie hydro-électrique venant d'Autriche ou un système combinant les trois précédents.

2) Etudes générales

L'examen de ces projets sous forme d'ébauches parfois incomplètes a fait ressortir qu'il serait utile d'adopter un certain nombre de critères d'ordre général permettant d'apprécier définitivement chacun de ces projets à sa juste valeur; il est en outre apparu qu'il existe d'autres problèmes, eux aussi d'ordre général, qui interviennent de façon importante au moment où les gouvernements intéressés doivent prendre une décision définitive.

Ces critères sont, par exemple:

- i) Le prix comparé du transport du charbon et de la transmission de l'énergie;
- ii) Les effets du facteur « diversité » sur la charge de pointe totale en Europe;
- iii) L'état actuel de la législation internationale pour les questions touchant à l'activité du Comité, telles que la mise en valeur des cours d'eau et des lacs internationaux, et le transport d'énergie électrique en transit d'un pays à un autre, en passant par le territoire d'un Etat tiers.

Enfin, deux questions présentent une importance primordiale pour l'exécution de ces projets, à savoir les disponibilités en équipement d'une part, et de l'autre les économies qu'il serait possible de faire en matière d'équipement, de temps et d'argent, si l'on pouvait réaliser un certain degré de standardisation. Ces deux questions ont été examinées par le Comité.

3) Equipement

En matière d'équipement, des rapports ont été présentés au Comité au cours de ses troisième et quatrième sessions. Des évaluations anticipées ont été préparées au sujet de la demande d'énergie électrique jusques et y compris 1960, et, sur la base de ces estimations, on a également évalué la capacité de production qui serait nécessaire pour satisfaire cette demande.

Il a été pris note de l'estimation faite de l'accroissement annuel de la capacité, et il a été procédé à une étude spéciale de la situation probable en 1952; pour cette année-là, les nouveaux besoins en capacité ont été divisés en besoins d'énergie hydro-électrique et en besoins d'énergie thermique.

Des données relatives à la capacité industrielle de construction des centrales électriques ont été réunies, et ces données ont été rapportées aux besoins.

Cet examen a révélé une pénurie caractérisée en matière d'équipement thermique.

L'attention du Comité a été attirée sur le problème de la capacité de montage, qui devient de

made to identify its magnitude.

At its fifth session the Committee instructed the secretariat to pursue its investigation into the question of the present degree of utilization.

(4) Standardization

A report drawn up by the Working Party on Standardization covering the size and certain characteristics of turbo alternators was approved by the Committee at its fourth session, and the recommendations forwarded to the International Organization for Standardization for consideration. These recommendations were:

(i) That in the field of moderate temperatures and pressures, i.e. up to say 65 kg/cm², no new types should be sought but that replicas of existing types only should be ordered;

(ii) That for higher temperatures and pressures, two types should be adopted, one of 50 MW with a turbine inlet pressure of 75/90 kg/cm², the second for 100 MW with a turbine inlet pressure of 90 kg/cm².

No attempt was made to recommend temperature ranges, in view of the constant progress in metallurgical research.

3. INDUSTRY AND MATERIALS COMMITTEE

In the period under review the Industry and Materials Committee met only once. It reviewed the work of its subsidiary bodies, terminating those whose work had been completed, and authorizing the convening of certain new bodies to deal with other problems (E/ECE/IM/30).

In addition to dealing with a number of production bottlenecks hampering a fuller utilization of capacity, the Committee considered a wide range of problems, of both a long-term and an immediate nature, in the fields of engineering industry, chemical industry, industrial materials and building industry. On a number of technical problems, the Committee requested the secretariat to make further investigations, to consult with government experts where necessary, and to report its findings to the third session of the Committee.

(1) Engineering industry

(a) Ball bearings, conveyor belts and high-tension insulators

(i) As a result of the work of the *ad hoc* Working Party an increase in production of bearings has been noted. While the task of this *ad hoc* Working Party had been fulfilled within its mandate, it was felt that prompt deliveries of equipment, especially from German reparations, could further increase the production of bearings.

The Executive Secretary was requested to undertake a general survey of the supply and demand

plus en plus insuffisante, et le Comité s'est efforcé de déterminer son importance.

Lors de sa cinquième session, le Comité a chargé le secrétariat de poursuivre son enquête sur le degré actuel d'utilisation.

4) Standardisation

Un rapport élaboré par le Groupe de travail de la standardisation, portant sur les dimensions et certaines caractéristiques des turbo-alternateurs, a été approuvé par le Comité au cours de sa quatrième session, et ses recommandations ont été adressées à l'Organisation internationale de normalisation pour examen. Ces recommandations étaient les suivantes:

i) Pour les températures et les pressions modérées, c'est-à-dire allant jusqu'à 65 hectopièzes environ, il n'y a lieu d'introduire aucun type nouveau, mais il faudrait simplement commander des répliques des types déjà construits;

ii) Pour les températures et pressions plus élevées, il conviendrait d'adopter deux types: l'un de 50.000 kilowatts avec une pression d'admission à la turbine de 75/90 hectopièzes; l'autre d'une puissance de 100.000 kilowatts avec une pression d'admission à la turbine de 90 hectopièzes.

Aucune recommandation n'a été faite en vue de fixer des échelons de température en raison des progrès constants de la métallurgie.

3. COMITÉ DE L'INDUSTRIE ET DES PRODUITS DE BASE

Au cours de la période considérée, le Comité de l'industrie et des produits de base ne s'est réuni qu'une seule fois. Il a examiné les résultats des travaux de ses organes subsidiaires; il a mis fin à l'activité des sous-comités qui avaient achevé leur tâche et a autorisé la convocation d'un certain nombre de nouveaux organismes chargés d'étudier d'autres problèmes (E/ECE/IM/30).

Le Comité a examiné un certain nombre de facteurs qui font obstacle à l'utilisation plus complète de la capacité de production, et il a fait en outre un large tour d'horizon pour déterminer les problèmes à long terme et à court terme qui se posent dans les domaines de l'industrie mécanique, de l'industrie chimique et du bâtiment. A propos d'un certain nombre de problèmes techniques, le Comité a demandé au secrétariat d'entreprendre des recherches plus approfondies, de procéder en cas de besoin à des consultations avec les experts gouvernementaux et de lui présenter ses conclusions lors de sa troisième session.

1) Industrie mécanique

a) Roulements à billes, bandes transporteuses et isolateurs de haute tension

i) Grâce aux travaux du Groupe de travail spécial des roulements, il a été constaté un accroissement de la production des roulements. Le Groupe de travail spécial s'est acquitté de la tâche que lui assignait son mandat; on a estimé toutefois que des livraisons rapides d'outillage, en particulier au titre des réparations dues par l'Allemagne, contribueraient encore à accroître la production de roulements.

Le Secrétaire exécutif a été invité à entreprendre une étude d'ensemble de la situation de l'offre

position in the main categories of bearings, in order to enable the Committee to consider at its next session whether a shortage of bearings might constitute a bottleneck in the engineering industry. An analysis of government replies to the Secretariat's questionnaire (IM/9) will be submitted to the third session of the Committee.

(ii) No further action was taken on conveyor belts, since capacity was fully used in so far as a shortage of foreign exchange for the import of raw materials (rubber, cotton and carbon black) permitted.

(iii) It appeared that a shortage of high-tension insulators, expected for some years to come, was having an adverse effect on the production and utilization of electrical equipment (IM/5). The Committee authorized the convening of an *ad hoc* working party, if a government so requested, but no such request was made.

(b) *Industrial equipment and farm machinery*

(i) The secretariat's report suggested that shortages of equipment might seriously impede European reconstruction in such essential fields as transport, coal mining, steel making, timber production, electrical industry, agriculture and building construction. The lack of equipment is still preventing a fuller utilization of European resources for the production of food and essential industrial materials (E/ECE/IM/27). In accordance with the Committee's request that the Executive Secretary should keep the position under review, the secretariat has prepared a survey of the European engineering industry (E/ECE/IM/38).

(ii) In connexion with the problem of farm machinery, the secretariat is investigating possibilities for increased European production and trade in tractors and agricultural equipment. The main obstacle to fuller utilization of presently idle capacity for the production of such equipment appears to be difficulties in finding suitable trade arrangements.

(c) *Maintenance supplies*

In so far as transport equipment was concerned, it was reported that a great number of road vehicles, particularly those supplied by UNRRA, were immobilized through lack of maintenance supplies. The Executive Secretary was requested to consult with technical experts with a view to investigating the requirements of spare parts and components and facilitating their procurement by interested Governments. Investigations and consultations with government experts and representatives revealed possibilities of procuring these supplies in Belgium, France, Germany, Italy and the United Kingdom, either from existing stocks or from new production. As a result, an agreement in principle was reached concerning the procurement of spare parts between Italy and Czechoslovakia, Poland, Romania and Yugoslavia (E/ECE/IM/33).

et de la demande en ce qui concerne les principales catégories de roulement, afin de mettre le Comité en mesure d'examiner au cours de sa prochaine session si une pénurie de roulements peut constituer un obstacle pour l'industrie mécanique. Une analyse des réponses faites par les gouvernements au questionnaire du secrétariat (IM/9) sera présentée au Comité lors de sa troisième session.

ii) Aucune nouvelle mesure n'a été prise en ce qui concerne les bandes transporteuses, la capacité de production étant pleinement utilisée dans la mesure où le permet la rareté des devises étrangères nécessaires aux importations de matières premières (caoutchouc, coton et noir de fumée).

iii) Il est apparu que la pénurie d'isolateurs de haute tension, prévue pour les années à venir, a un effet défavorable sur la production et l'utilisation de l'équipement électrique (IM/5). Le comité a autorisé la convocation d'un groupe de travail spécial, si un gouvernement en manifestait le désir, mais aucune demande n'a été présentée.

b) *Outils industriels et machines agricoles*

i) Le rapport du secrétariat indiquait qu'une pénurie d'outillage pourrait entraver très sérieusement la reconstruction de l'Europe dans les secteurs d'une importance essentielle, tels que les transports, l'extraction du charbon, la fabrication de l'acier, la production du bois, la production de l'électricité, l'agriculture et le bâtiment. Le manque d'outillage empêche encore la pleine utilisation des ressources européennes pour la production de denrées alimentaires et de produits industriels essentiels (E/ECE/IM/27). Conformément à la décision du Comité qui invitait le Secrétaire exécutif à surveiller la situation, le secrétariat a préparé une étude sur l'industrie mécanique en Europe (E/ECE/IM/38).

ii) A propos du problème des machines agricoles, le secrétariat est en train d'examiner les possibilités d'augmenter la production et les échanges européens de tracteurs et d'équipement agricole. Le principal obstacle à l'utilisation plus complète de la capacité actuellement inutilisée pour la production de cet outillage semble résider dans les difficultés que l'on rencontre pour conclure les accords commerciaux appropriés.

c) *Fournitures d'entretien*

En ce qui concerne l'équipement des transports, il a été signalé que de nombreux véhicules de transport routier, en particulier ceux fournis par l'UNRRA, se trouvent immobilisés en raison du manque de fournitures d'entretien. Le Secrétaire exécutif a été invité à procéder à des consultations avec des experts techniques en vue de déterminer les quantités d'éléments et de pièces détachées dont on a besoin et d'aider les gouvernements intéressés à se les procurer. Des recherches effectuées et des consultations auxquelles on a procédé avec les représentants et les experts des gouvernements, il ressort qu'il est possible de se procurer les quantités nécessaires auprès de la Belgique, de la France, de l'Allemagne, de l'Italie et du Royaume-Uni, soit au moyen des stocks existants, soit à l'aide de nouvelles productions. A la suite de ces entretiens, des accords de principe sont intervenus entre l'Italie et la Tchécoslovaquie, la Pologne, la Roumanie et la Yougoslavie (E/ECE/IM/33), au sujet de ces fournitures.

(2) Chemical Industry

(a) Alkalis, fertilizers

(i) The Sub-Committee on Alkalis was dissolved, since no issues calling for further international action had been raised by governments.

(ii) The Sub-Committee on Fertilizers (E/ECE/IM/30, appendix 1, section B) reported on increased nitrogen production which resulted from special coal allocations in 1947-1948. Due to the increasing availability of coal, the Coal Committee has since changed its methods of allocation, which are now made on a qualitative basis. There appeared to be no longer a case for special allocations of coal for nitrogen production. During the year 1947-1948, a total amount of 474,000 tons of coal was thus allocated to the nitrogen industries of Belgium, France, Italy and Switzerland, making possible the production of about 59,000 tons of nitrogen content in fertilizers.

Close collaboration is envisaged between the Sub-Committee on Fertilizers and the Committee on Agricultural Problems.

(b) Sulphuric acid, coal tar derivatives

In examining the shortages of certain chemical products, the importance of developing and utilizing European resources for the production of coal tar, coal-tar derivatives, carbon black and sulphuric acid chemicals was stressed. The Executive Secretary was requested to follow up the question of the production of carbon black in Europe, to prepare a report on the possibilities of development and increased utilization of European resources of sulphur and pyrites, and to collect and circulate technical information on extraction of ores of low sulphur content and the utilization of sulphur containing waste.

(c) Medical supplies, penicillin

The Director-General of the World Health Organization has approached the Executive Secretary for assistance on problems connected with medical supplies (see Part I, 3 (d) above). The core of the immediate problem is to get into production the plants supplied by UNRRA. During WHO consultations with Government experts and representatives from Czechoslovakia, Poland and Yugoslavia, a proposed programme of action was formulated. The WHO agreed to attempt to procure on behalf of the countries present certain types of equipment which are available only from the United States, while the participating countries agreed to co-operate in procuring equipment which could be obtained from European sources. (IM/11) The matter will be reviewed at the next session of the Industry and Materials Committee.

(3) Industrial materials

(a) Refractory materials

Since the supplies of silica bricks and quartzite are inadequate for an increased production of coke and steel, further investigation was requested

2) Industrie chimique

a) Produits sodiques, engrais

i) Il a été décidé de dissoudre le Sous-Comité des produits sodiques, les gouvernements n'ayant soulevé aucune question appelant une initiative nouvelle sur le plan international.

ii) Le Sous-Comité des engrais (E/ECE/IM/30, annexe 1, section B) a signalé une augmentation de la production de l'azote due aux attributions de charbon spéciales accordées pour 1947-1948. Etant donné l'augmentation des disponibilités en charbon, le Comité a modifié depuis ses méthodes de répartition. Celle-ci se fera désormais sur une base qualitative. Il a semblé qu'il n'était plus nécessaire de prévoir des attributions spéciales de charbon destiné à la production de l'azote. Au cours de l'année 1947-1948, il a été attribué à la Belgique, à la France, à l'Italie et à la Suisse, pour leur production d'azote, 474.000 tonnes de charbon, qui ont permis de produire environ 59.000 tonnes d'azote destinées à la fabrication des engrais.

On envisage une collaboration étroite du Sous-Comité des engrais et du Comité des problèmes agricoles.

b) Acide sulfurique, produits dérivés du goudron

En examinant la question de la pénurie qui existe pour certains produits chimiques, on a souligné l'importance de la mise en valeur et de l'utilisation des ressources européennes en vue de la production de goudron de houille et de dérivés du goudron, de noir de fumée et d'acide sulfurique. Le Secrétaire exécutif a été invité à suivre de très près la question de la production de noir de fumée en Europe, à préparer un rapport sur les possibilités de mise en valeur et d'utilisation accrue des ressources européennes en soufre et en pyrite, et à recueillir et à diffuser des renseignements techniques sur l'extraction de minerai à faible teneur en soufre et l'utilisation des résidus contenant du soufre.

c) Fournitures médicales, pénicilline

Le Directeur général de l'Organisation mondiale de la santé s'est mis en rapport avec le Secrétaire exécutif pour l'étude des problèmes ayant trait aux fournitures médicales (voir première partie, § 3 d, ci-dessus). Le problème immédiat consiste à remettre en marche les usines cédées par l'UNRRA. Au cours des consultations qui ont eu lieu entre l'OMS et les experts et représentants des Gouvernements de la Pologne, de la Tchécoslovaquie et de la Yougoslavie, un avant-projet de programme de travail a été élaboré. L'OMS s'est engagée à essayer de se procurer, au nom des pays représentés, certains types de matériel que l'on ne peut se procurer qu'aux Etats-Unis, et les pays participant aux consultations se sont engagés à s'efforcer de fournir le matériel que l'on peut se procurer en Europe (IM/11). Le problème sera examiné à la prochaine session du Comité de l'industrie et des produits de base.

3) Matières premières industrielles

a) Matières réfractaires

L'approvisionnement en briques de silice et en quartzite n'étant pas encore suffisant pour permettre une augmentation de la production de coke

on the overall position of refractories, particularly magnesite, chrome magnesite and calcined fire clay, and on the possibilities of substituting for scarce materials with others less scarce. The *ad hoc* Working Party on Refractory Materials for Industry was, therefore, established to carry out these studies.

In its first two meetings, agreement was reached on certain measures designed to relieve the shortage of manpower, equipment and transport necessary for the increased production of silica bricks and quartzite. The 1949 position of these refractories now appears encouraging. In the field of magnesite and chrome magnesite, both materials and bricks, shortages are not expected.

The situation with regard to fire-clay and chamotte requires further effort, since it appears that a considerable shortage still exists in the refractories of higher aluminium content (E/ECE/IM/31, 32, 35 and 36).

(b) *Non-ferrous metals*

The Committee noted possibilities of producing increased quantities of lead ore and lead in Europe, provided increased quantities of certain types of equipment could be made available. Thus, European refining capacity can be more fully utilized with ores from European sources. The secretariat was requested to survey the position of lead and lead ore and to investigate the possibilities of further development of European resources.

The results of the secretariat's investigations will be brought to the attention of the Committee at its third session. At that session the secretariat will also report on possibilities of increasing production and trade in other non-ferrous metals (E/ECE/IM/40).

(c) *Other materials*

The Executive Secretary was instructed to consult with the Timber Committee and the Director-General of the FAO and to prepare a preliminary study on the main problems involved in improving the European supply position of wood pulp.

(4) *Building industry*

To carry out its work programme, the Housing Sub-Committee established a Working Party on Programmes and Resources to study, *inter alia*, the requirements and availability of building materials, equipment and skills, and the possibilities of increasing building production through mass-production methods. Furthermore, the Working Party on Technical Problems was established to study measures of economy in the use of scarce building materials.

et d'acier, on a demandé qu'il soit procédé à une nouvelle étude de la situation générale en ce qui concerne les matières réfractaires, en particulier la magnésite, la chromo-magnésite et l'argile calcinée, et que soit examinée la possibilité de remplacer les matériaux rares par d'autres matériaux existant en quantités plus abondantes. Le Groupe de travail spécial des matières réfractaires utilisées par l'industrie a donc été institué en vue de procéder à ces études.

Au cours des deux premières séances, les membres du Groupe ont décidé, d'un commun accord, de prendre certaines mesures en vue de remédier à la pénurie de main-d'œuvre, d'outillage et de moyens de transport, afin d'accroître la production des briques de silice et de quartzite. On peut considérer désormais que, pour 1949, la situation en matière de briques réfractaires est encourageante. On ne prévoit pas de pénurie de magnésite et de chromo-magnésite tant en ce qui concerne la matière première que les briques.

En ce qui concerne l'argile réfractaire et la chamotte, la situation exige un nouvel effort car il semble exister encore une pénurie notable de matières réfractaires d'une haute teneur en alumine (E/ECE/IM/31, 32, 35 et 36).

(b) *Métaux non ferreux*

Le Comité a pris note du fait qu'il existait des possibilités d'augmenter en Europe la production des minerais de plomb et du plomb, à condition de disposer de plus grandes quantités de certaines catégories d'équipement. Ainsi pourrait-on utiliser plus complètement la capacité de traitement existant en Europe, avec des minerais de source européenne. Le secrétariat a été prié d'étudier la situation en matière de plomb et de minerai de plomb et d'examiner la possibilité d'exploiter plus complètement les ressources européennes.

Le résultat des recherches entreprises par le secrétariat sera exposé au Comité lors de sa troisième session. Au cours de cette session, le secrétariat fera également rapport sur la possibilité d'augmenter la production et le commerce des autres métaux non ferreux (E/ECE/IM/40).

(c) *Autres matières*

Le Secrétaire exécutif a été prié de se mettre en rapport avec le Comité du bois et le Directeur général de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), et de préparer une étude préliminaire sur les principaux problèmes que pose l'amélioration de la situation en ce qui concerne l'approvisionnement de l'Europe en pâte de bois.

4) *Industrie du bâtiment*

Pour l'exécution de son programme de travail, le Sous-Comité de l'habitat a constitué un Groupe de travail des programmes et des ressources, chargé d'étudier, entre autres questions, les besoins et les disponibilités en matériaux de construction, en outillage et en main-d'œuvre qualifiée, et la possibilité de développer la construction par des méthodes d'industrialisation. En outre, le Groupe de travail des problèmes techniques a été constitué en vue d'étudier les mesures permettant de réaliser des économies dans l'emploi des matériaux de construction rares.

(a) *Housing survey and statistics*

The Sub-Committee considered reports on Housing Needs and Programmes, Needs in Building Materials and Economies in Scarce Materials (E/ECE/Hou/15, 16 and 17), which constituted the first survey on a scale broad enough to be significant in evaluating the problem of European housing. The Executive Secretary was requested to consolidate, in consultation with the Rapporteurs, these three interim reports into one basic report for publication. The Sub-Committee also decided on periodic publication of European housing statistics, and in that connexion sought the advice of the Regional Meeting of European Statisticians.

(b) *Building materials, equipment and manpower*

The Working Party on Programmes and Resources reached agreement on methods of surveying requirements and availability of building materials, equipment and manpower, and on studying obstacles to expanded trade in building materials within Europe. Members of the Working Party also reported on their co-operation with representatives of the Timber Committee on "A Study on more rational wood utilization". It was agreed that this technical report should be widely distributed in order to encourage economies in the use of timber, and thereby contribute to increased house construction.

The Working Party on Technical Problems decided to study technical measures designed to increase the production and to ensure the best utilization of building materials, equipment and labour. In that connexion, it agreed on methods to collect information on the latest achievements in construction technique.

(c) *Mechanization, research and technical documentation*

The Working Party on Technical Problems reached agreement on the necessity of applying to the building industry the same methods of mass-production as used in other industries. It was also agreed that the introduction of mass-production methods should be accompanied by the development of scientific and technical research related to the building industry through national research centres, which would form the bases for international co-operation in the scientific and technical fields. In that connexion, a Study Group was appointed to assist the secretariat in the preparation of a report on the types of research being undertaken, and to make recommendations for the guidance of research into specific problems where co-ordination of efforts would achieve the maximum results.

a) *Etude et statistiques sur le logement*

Le Sous-Comité a examiné différents rapports traitant respectivement des besoins et des programmes en matière de logement, des besoins en matériaux de construction et des économies à réaliser dans l'emploi des matériaux rares (E/ECE/Hou/15, 16 et 17). Ces rapports représentent la première étude effectuée sur une assez grande échelle pour permettre un exposé satisfaisant du problème de l'habitation en Europe. Le Sous-Comité a invité le Secrétaire exécutif à établir avec ces trois rapports provisoires, de concert avec les rapporteurs, un rapport d'ensemble destiné à être publié. Le Sous-Comité a également décidé de publier périodiquement des statistiques sur le logement en Europe et, à ce propos, il a demandé l'avis de la Réunion régionale des statisticiens européens.

b) *Matériaux de construction, outillage et main-d'œuvre*

Le Groupe de travail des programmes et des ressources s'est mis d'accord sur les méthodes à employer pour évaluer les besoins et les disponibilités en matériaux, en outillage et en main-d'œuvre qualifiée, et pour étudier les facteurs qui font obstacle à une expansion du commerce des matériaux de construction en Europe. Des membres du Groupe de travail ont également fait rapport sur leur collaboration avec des représentants du Comité du bois, pour l'établissement d'une « Etude sur l'utilisation rationnelle du bois ». Il a été décidé de diffuser largement ce rapport technique afin d'encourager l'adoption de mesures propres à réaliser des économies dans l'emploi du bois, ce qui permettrait d'augmenter la construction de maisons d'habitation.

Le Groupe de travail des questions techniques a décidé d'étudier les mesures de caractère technique propres à augmenter la production et d'assurer l'utilisation la plus efficace des matériaux de construction, de l'outillage et de la main-d'œuvre. A cet égard, les membres de ce Groupe se sont mis d'accord sur les méthodes à adopter pour recueillir des renseignements sur les derniers progrès réalisés dans la technique de la construction.

c) *Industrialisation, recherche et documentation technique*

Le Groupe de travail des questions techniques a reconnu la nécessité d'appliquer à l'industrie du bâtiment les méthodes d'industrialisation en vigueur dans les autres secteurs de la production. Il a également décidé que l'introduction de ces méthodes d'industrialisation devraient s'accompagner d'un développement de la recherche scientifique et technique dans le domaine du bâtiment. Ces travaux pourraient être confiés à des centres nationaux de recherche et constitueraient la base d'une coopération internationale dans le domaine scientifique et technique. A ce propos, il a été institué un groupe d'études chargé d'aider le secrétariat à préparer un rapport sur le genre de recherches qu'il conviendrait d'entreprendre, et de formuler des recommandations en vue d'orienter les recherches vers les problèmes particuliers pour la solution desquels une coordination des efforts permettra d'obtenir le plus de résultats.

The Sub-Committee recognized the importance of scientific and technical information for the building industry. It decided to recommend convening of an international conference to examine the necessity of creating an international body for building documentation and to study methods of collecting and disseminating such information.

4. INLAND TRANSPORT COMMITTEE

(1) The Inland Transport Committee considered at its third session that the time had come to set up a Sub-Committee on Transport by Rail as had already been done for road transport. The terms of reference of the Sub-Committee on Road Transport were brought into line with those of this new Sub-Committee. The Sub-Committee on Road Transport has established, in addition to the Working Party on Road Transport Short-Term Problems, four Working Parties to deal with the following questions: (i) road traffic, (ii) customs formalities, (iii) legal questions and (iv) international highways. The first two of these Working Parties, having completed their tasks, are no longer in being. The Sub-Committee on Transport by Rail has set up a Working Party to examine the question of standardizing the accountancy systems of railway administrations and a group of experts to study the problem of construction and renewal of rolling stock.

(2) The Inland Transport Committee has decided that the procedure for dealing with questions concerning inland waterways and harbours shall be adapted to each particular case.

(3) The BIDAC conferences have been discontinued and the Working Party on Transport Equipment and the Working Party on Transport by Rail have also ceased to exist. Questions coming within the purview of these organs have been entrusted to the Sub-Committee on Transport by Rail or to the Sub-Committee on Road Transport, as the case may be.

A. Transport by rail

International bodies

(4) The Sub-Committee on Transport by Rail decided to examine the question of international railway bodies, both governmental and non-governmental, with a view to ensuring more effective and more economical co-operation.

(a) Census, identification, restitution and redistribution of rolling stock

(5) Valuable results have been recorded. Rolling-stock identification operations have been speeded up. By 1 February 1949, 96,000 passenger coaches and 350,000 goods wagons had been identified.

(6) After noting that a large number of governments had concluded bilateral agreements on restitution, the Inland Transport Committee for Europe adopted the recommendation of the

Le Sous-Comité a reconnu l'importance que présentait, pour l'industrie du bâtiment, la mise au point d'une documentation scientifique et technique. Il a décidé de recommander la convocation d'une conférence internationale au cours de laquelle on examinerait s'il est nécessaire de créer un organisme international qui aurait pour tâche de réunir la documentation relative à l'industrie du bâtiment et d'étudier les méthodes par lesquelles cette documentation serait réunie et diffusée.

4. COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

1) Le Comité des transports intérieurs a estimé, lors de sa troisième session, que le moment était venu de créer un Sous-Comité des transports par chemin de fer comme il avait été fait précédemment pour la route. Le mandat du Sous-Comité des transports routiers a été mis en harmonie avec celui de ce nouveau sous-comité. Le Sous-Comité des transports routiers a créé, outre le Groupe de travail des transports routiers (problèmes à court terme), quatre groupes, chargés des questions suivantes: i) circulation routière; ii) formalités douanières; iii) questions juridiques; iv) grandes routes de trafic international. Les deux premiers de ces groupes ayant accompli leur mandat ont cessé de fonctionner. Le Sous-Comité des transports par chemin de fer a établi un groupe de travail chargé d'examiner la question de l'unification des plans comptables des administrations ferroviaires et un groupe d'experts pour étudier le problème de la construction et du renouvellement du matériel roulant.

2) Le Comité des transports intérieurs a décidé que les questions relatives aux voies navigables intérieures et aux ports seront traitées suivant une procédure appropriée à chaque cas.

3) Les conférences BIDAC ont été supprimées ainsi que le Groupe de travail de l'équipement des transports et le Groupe de travail des transports par chemin de fer. Les questions relevant de la compétence de ces organismes ont été confiées selon leur nature, soit au Sous-Comité des transports par chemin de fer, soit au Sous-Comité des transports routiers.

A. Transports ferroviaires

Organisations internationales

4) Le Sous-Comité des transports par chemin de fer a décidé d'examiner la question des organisations internationales compétentes en cette matière, organisations gouvernementales et non gouvernementales, en vue d'assurer une coopération plus efficace et plus économique.

a) Recensement, identification, restitution et redistribution du matériel roulant

5) Des renseignements intéressants ont été enregistrés. Les opérations d'identification du matériel se sont accélérées. A la date du 1^{er} février 1949, 96.000 voitures à voyageurs et 350.000 wagons à marchandises avaient été identifiés.

6) Après avoir pris acte du fait qu'un grand nombre de gouvernements avaient conclu des accords bilatéraux sur la restitution, le Comité des transports intérieurs européens a fait sienne

Working Party on Transport by Rail requesting governments to study and conclude bilateral agreements of this type. The Committee also noted that sixteen countries or occupation zones had supplied information on which a general agreement might be based, and requested governments to study this information and to extract from it data "which would permit the Sub-Committee on Road Transport to continue to carry out the mandate entrusted to it and to formulate concrete proposals of a general character on the subject of the restitution and redistribution of rolling stock". After a thorough study of the question the Sub-Committee decided to transmit the proposals, observations and statements of the various delegations to the Inland Transport Committee.

(b) *Improved utilization of rolling stock*

(7) The Committee instructed the Executive Secretary to study, in conjunction with governments and the competent bodies, the problem of peak traffic and empty running and to make such suggestions as would, *inter alia*, result in the best possible utilization of rolling stock. The Sub-Committee requested the International Railway Union, in co-operation with RIV,¹ to supply it with statistical data for the further examination of this question.

(c) *Wagon exchange*

(8) The Inland Transport Committee noted the almost general application of the RIV regulations, and it was informed that the restoration of these regulations had greatly eased the wagon supply situation and considerably improved international traffic.

(d) *Repair, maintenance and renewal of rolling stock*

(9) The Committee noted that the wagon repair position had improved appreciably, and requested governments to arrange for the repatriation of heavily damaged rolling stock. Governments have also been requested to supply information which will enable the secretariat to prepare a study on the construction of new rolling stock and the renewal of existing rolling stock. The type of information required has been defined by a group of experts. The Committee adopted a number of resolutions relating to the use of substitute materials and to the standardization of rolling stock, in regard to which there were certain difficulties, as was pointed out at the second session of the Sub-Committee on Transport by Rail. The Committee discussed the advisability of adopting automatic coupling. The Committee requested railway administrations and interested bodies to examine this problem at an early date, and at the same time to define the conditions to be fulfilled by wagon under-frames to enable them to be fitted later with automatic coupling without necessitating any alterations. They were also requested to study the economic and financial implications of such a change.

¹ *Reglamento internazionale veicoli* (International Wagon Union).

la recommandation du Groupe de travail des transports par chemin de fer, demandant aux gouvernements d'étudier et de conclure des accords bilatéraux de cette nature. Il a également constaté que seize pays ou zones d'occupation avaient fourni des renseignements pouvant servir de base à un accord général, et il a prié les gouvernements d'étudier les renseignements ainsi fournis et d'y trouver les éléments d'appréciation « qui permettraient au Sous-Comité des transports par chemin de fer de poursuivre l'application du mandat qui lui a été confié et d'aboutir à des propositions concrètes de caractère général relatives à la restitution et à la redistribution du matériel roulant ». Après une étude approfondie de la question, le Sous-Comité a décidé de transmettre au Comité des transports intérieurs les propositions, observations et déclarations des diverses délégations.

b) *Amélioration de l'utilisation du matériel roulant*

7) Le Comité a chargé le Secrétaire exécutif d'étudier, en collaboration avec les gouvernements et les organisations compétentes, les problèmes du trafic de pointe et des parcours à vide, et de formuler des suggestions qui, entre autres choses, auraient pour effet d'assurer l'utilisation la plus judicieuse possible du matériel roulant. Le Sous-Comité a demandé à l'Union internationale des chemins de fer, en liaison avec le RIV¹, de lui fournir des éléments statistiques pour poursuivre l'examen de cette question.

c) *Echange de wagons*

8) Le Comité des transports intérieurs a constaté que le RIV était en vigueur d'une façon quasi générale et a été informé du fait que la fourniture des wagons était grandement facilitée et le trafic international considérablement amélioré par le retour à l'application de ce règlement.

d) *Réparation, entretien et renouvellement du matériel roulant*

9) Le Comité a constaté que la situation en matière de réparation des wagons s'était notablement améliorée, et il a prié les gouvernements d'effectuer le rapatriement du matériel roulant gravement avarié. Les gouvernements ont également été priés de fournir les renseignements qui permettraient au secrétariat de préparer une étude sur la construction de nouveau matériel roulant et le renouvellement du matériel existant. Un groupe d'experts a déterminé la nature de ces renseignements. Le Comité a adopté un certain nombre de résolutions ayant trait à l'emploi de matériaux de remplacement et à la standardisation du matériel roulant, qui se heurte à certaines difficultés évoquées à la seconde session du Sous-Comité des transports par chemin de fer. Le Comité a discuté de l'intérêt qu'il y aurait à adopter l'attelage automatique. Le Comité a demandé aux administrations des chemins de fer et aux organisations intéressées d'examiner ce problème à bref délai, en définissant les conditions auxquelles doivent répondre les châssis de wagons pour pouvoir être dotés, ultérieurement et sans modification, de l'attelage automatique. Il leur a également demandé d'étudier les incidences économiques et financières d'une telle modification.

¹ *Reglamento internazionale veicoli* (Union internationale des wagons).

(e) *Adoption of a uniform system of accountancy for main-line railway systems*

(10) The Sub-Committee decided, on the proposal of the Swiss delegation, to entrust the study of this question to a Working Party.

B. Inland navigation and seaports

(11) The Committee noted that certain countries which had not taken a census of their inland waterway and harbour craft in 1946 had also failed to take a new census under a simplified procedure, and it resolved for the time being to exclude this question from its programme of work. The Committee noted with satisfaction the improvement in transport conditions on certain inland waterways and expressed the hope that the agreement concluded between Belgium and the Netherlands, on the one hand, and the American and British Zones of Germany on the other, with a view to facilitating the equitable distribution of traffic between Belgian, Netherlands and German seaports would ultimately result in a more rational utilization of port installations.

C. Road transport

(a) *Development of road transport*

(12) At the fourth session of the Working Party on Road Transport Short-Term Problems, some Governments agreed, in certain conditions, to extend the application of the agreements on international tourist travel to cover any round trip starting from a seaport or airport in one of their respective countries and finishing at another seaport or airport in any one of those countries. At its fifth session the Working Party noted that certain Governments had granted an extension to the end of 1949 of the agreements concerning freedom of the road, the right being reserved in some cases to denounce these agreements by the end of June 1949. Finally, the Sub-Committee on Road Transport, at its third session, recommended that these agreements should be extended for a period of one year as from 1 January 1950, on the understanding that Governments wishing to withdraw from any or all of them should give notice of such intention before 1 October 1949. As it was highly desirable that the present freedom of the road affecting tourist traffic by motor bus should be expanded, a recommendation was made to governments as to the conclusion of bilateral or multilateral agreements to allow picking up or setting down of tourists en route.

(13) A small team of specialists has been set up to define and make a preliminary analysis of the problems concerning the development and improvement of transport of passengers and goods by road in Europe, with a view to the preparation of a permanent international regime for such transport.

(b) *Road traffic*

(14) At its five sessions held in June, September and November 1948 and in January 1949, the

(e) *Adoption d'un plan comptable uniforme pour les réseaux ferroviaires*

(10) Le Sous-comité a décidé, sur la proposition de la délégation suisse, de confier l'étude de cette question à un groupe de travail.

B. Navigation intérieure et ports maritimes

(11) Le Comité a pris note du fait que certains pays, qui n'avaient pas effectué le recensement de leurs bâtiments de la navigation intérieure et des ports en 1946, n'ont pas procédé non plus à un nouveau recensement suivant une procédure simplifiée, et il a décidé d'exclure pour le moment cette question de son programme de travail. Il a pris acte avec satisfaction de l'amélioration des conditions dans lesquelles s'effectuent les transports sur certaines voies navigables intérieures et a émis le vœu que l'accord conclu entre la Belgique et les Pays-Bas, d'une part, et les zones américaine et britannique en Allemagne, d'autre part, visant à faciliter la distribution équitable du trafic entre les ports maritimes belges, néerlandais et allemands, ait pour résultat ultérieur une utilisation plus judicieuse des installations portuaires.

C. Transports routiers

a) *Développement des transports routiers*

(12) A la quatrième session du Groupe de travail des problèmes à court terme, certains gouvernements étaient convenus d'étendre, sous certaines conditions, l'application des accords sur le tourisme international à tout voyage circulaire partant d'un port maritime ou d'un aéroport de l'un de leurs pays respectifs et devant se terminer à un autre port ou aéroport de l'un de ces pays. A sa cinquième session, le Groupe de travail a pris acte de la décision prise par certains gouvernements de proroger jusqu'à la fin de 1949 les accords relatifs à la liberté de la circulation routière, sous réserve, dans quelques cas, de la faculté de dénoncer ces accords pour la fin juin 1949. Enfin, le Sous-Comité des transports routiers a recommandé, au cours de sa troisième session, que la validité de ces accords soit prorogée pour une période d'une année, à dater du 1^{er} janvier 1950, étant entendu que les gouvernements qui désireraient cesser d'appliquer les dispositions de l'un quelconque ou de tous ces accords, devront notifier leur intention avant le 1^{er} octobre 1949. Comme il est extrêmement souhaitable que la liberté actuelle de la circulation routière touristique par autocars soit développée, une recommandation a été transmise aux gouvernements en vue de la conclusion d'accords bilatéraux ou multilatéraux aux termes desquels il serait permis de prendre ou de déposer des voyageurs en cours de route.

(13) Il a été constitué un groupe restreint de spécialistes, qui est chargé de délimiter les problèmes relatifs au développement et à l'amélioration des transports de voyageurs et de marchandises par la route en Europe et d'en faire une étude préliminaire en vue de l'établissement d'un régime international permanent des transports routiers.

b) *Circulation routière*

(14) Le Groupe de travail de la circulation routière a établi, au cours de ses cinq sessions,

Working Party on Road Traffic prepared draft provisions for insertion in a Convention on Road and Motor Transport. The main purpose of this draft is to regulate international traffic, to lay down a few general rules concerning customs formalities and to determine the conditions to be fulfilled by motor vehicles and their drivers proceeding from one country to another. It is preceded by an explanatory memorandum and followed by fourteen annexes, dealing in particular with road signs and signals, technical conditions for motor vehicle and trailer equipment, dimensions and weights of vehicles and the model driving permit.

(15) The texts prepared by the Working Party were put into final form by the Sub-Committee and, in accordance with resolution 147 (VII) of the Economic and Social Council dated 28 August 1948, were transmitted to the Secretary-General for submission as working papers to the United Nations Conference which is to meet in August 1949 for the purpose of drawing up a world Convention on Road and Motor Transport.

(16) The Sub-Committee has adopted a recommendation concerning the standardization of the direction of traffic on roads (E/ECE/Trans/143).

(c) Customs formalities

(17) The Working Party on Customs Formalities has prepared three draft conventions concerning (1) tourist travel; (2) commercial vehicles and (3) goods transported by road.

(18) In view of the restricted terms of reference of the United Nations Conference, the Sub-Committee decided not to annex these texts to the draft concerning road and motor transport, as had been envisaged by the Inland Transport Committee. However, it transmitted these documents to the Secretary-General so that they could be submitted to Governments and to the Conference and such action taken on them as might be deemed possible; it also stressed the need to supplement the technical facilities provided for in the text relating to road traffic by customs facilities, the urgent need for which is obvious.

(19) In accordance with the views expressed by the Transport and Communications Commission of the Economic and Social Council in its report of 30 March 1949 (E/1311),¹ the Sub-Committee on Road Transport resolved that the simplest and most satisfactory solution for implementing the draft conventions as soon as possible, on a European basis, would be an inter-Governmental agreement on their provisional application, which might be signed by government representatives at one of the meetings on road questions at Geneva. A draft agreement to that effect was prepared by the Sub-Committee for submission to the Inland Transport Committee. This draft stipulates that signatory Governments agree to apply on a reciprocal basis the provisions of the draft conventions. It is provided that the draft agreement will come into force on 1 January,

tenues en juin, septembre et novembre 1948 et en janvier 1949, un projet de dispositions à insérer dans une convention des transports routiers et des transports automobiles. Ce projet a essentiellement pour objet de réglementer la circulation internationale, de fixer quelques règles générales concernant les formalités douanières et de déterminer les conditions que doivent remplir les automobiles et leurs conducteurs qui se rendent d'un pays dans un autre. Il est précédé d'un memorandum explicatif et suivi de quatorze annexes, dont les principales ont trait à la signalisation des routes, aux conditions techniques de l'équipement des automobiles et des remorques, aux dimensions et poids des véhicules et au modèle de permis de conduire.

15) Les textes préparés par le Groupe de travail ont été définitivement arrêtés par le Sous-Comité et, conformément à la résolution 147 (VII) du Conseil économique et social, en date du 28 août 1948, transmis au Secrétaire général pour être soumis comme documents de travail à la conférence des Nations Unies qui doit se réunir en août 1949 pour établir une convention mondiale des transports routiers et des transports automobiles.

16) Le Sous-Comité a adopté une recommandation concernant l'unification du sens de la direction sur les routes (E/ECE/Trans/143).

c) Formalités douanières

17) Le Groupe de travail des formalités douanières a établi trois projets de convention ayant trait le premier au tourisme, le second aux véhicules commerciaux, et le troisième aux marchandises transportées par la route.

18) En raison du mandat limité de la Conférence des Nations Unies, le Sous-Comité a renoncé à annexer ces textes au projet relatif aux transports routiers et aux transports automobiles, comme le Comité des transports intérieurs l'avait envisagé. Il a cependant transmis ces projets au Secrétaire général, afin qu'ils soient soumis aux gouvernements et à la conférence et qu'il y soit donné telle suite qui sera jugée possible, soulignant la nécessité d'accompagner les facilités techniques, prévues dans le texte relatif à la circulation routière, de facilités douanières, dont l'urgence est évidente.

19) Conformément aux vues exprimées par la Commission des transports et communications du Conseil économique et social dans son rapport du 30 mars 1949 (E/1311)¹, le Sous-Comité des transports routiers a décidé que la solution la plus simple et la plus satisfaisante permettant d'assurer l'application des projets de convention dans le plus bref délai possible, sur le plan européen, serait la conclusion d'un accord intergouvernemental qui en régirait l'application provisoire et qui pourrait être signé par les représentants gouvernementaux à l'une des réunions des comités techniques de la route à Genève. Le Sous-Comité a préparé à cet effet un projet de rapport qui doit être présenté au Comité des transports intérieurs. Il est stipulé dans ce projet que les gouvernements signataires conviennent d'appliquer, sur une base de réciprocité, les dispositions des projets de

¹ See *Official Records of the Economic and Social Council, Fourth Year, Ninth Session, Supplement No. 3.*

¹ Voir les *Procès-verbaux officiels du Conseil économique et social, quatrième année, neuvième session, supplément n° 3.*

1950, for a period of three years. A flexible procedure has been devised for extending application of the draft conventions on expiry of the three-year term, for denouncing them and for terminating them, on conclusion of worldwide conventions.

(d) Legal questions

(20) The Working Party on Legal Questions examined the problems of civil liability and compulsory insurance and also the road transport contract. It submitted to the Sub-Committee a draft recommendation on insurance of motorists against third-party risks, and this was approved and transmitted to Governments. The idea behind this draft is that agreements between insurers grouped in national bureaux can do much to facilitate international traffic until such time as questions concerning these risks and compulsory insurance are settled by international conventions.

(e) International road network

(21) The Working Party on Highways considered the question as to which roads should be specially equipped for international traffic, prepared a tentative map of the main international traffic arteries, and began the study of the characteristics of the network.

(22) The Sub-Committee on Road Transport, at its third session, approved the map and gave new instructions to the Working Party on Highways as regards its further activities concerning the constructional and financial problems involved in the implementation of the scheme.

D. Problems affecting several modes of transport

(a) Statistical information

(23) The Committee approved the report of the Working Party of Experts on Statistical Information and requested Governments to consider what appropriate action should be taken along the lines of the Working Party's recommendations. The Working Party was instructed to study ways and means of implementing those recommendations and to draw up an abridged questionnaire, the answers to which would provide the basic minimum of essential statistical data pending further development of transport statistics.

(24) At its second session, the Working Party of Experts, after examining the replies of Governments concerning the recommendations made by the Working Party at the first session, drew up an abridged questionnaire on transport statistics which was submitted to Governments. It was agreed that further investigations would be necessary before it was in a position to ascertain the nature and extent of the difficulties hampering the implementation of some of its earlier recommendations. It also stressed the lack of appropriate road transport statistics and the importance of obtaining them, and submitted a recommendation to this effect to the Inland Transport Committee.

convention. Il est prévu que le projet d'accord entrera en vigueur le 1^{er} janvier 1950 et le demeurera pendant une période de trois ans. Une procédure assez souple a été mise au point en vue de permettre le renouvellement de l'application des projets de convention à l'expiration du délai de trois ans, ainsi qu'une procédure de dénonciation et de résiliation, au cas où des conventions mondiales seraient conclues.

d) Questions juridiques

(20) Le Groupe de travail chargé des questions juridiques a examiné les problèmes de responsabilité civile et d'assurance obligatoire ainsi que le contrat de transport par route. Il a soumis au Sous-Comité un projet de recommandation sur l'assurance des automobilistes contre les risques de responsabilité civile, qui a été approuvé et transmis aux gouvernements. Ce projet s'inspire de l'idée qu'en attendant que soient réglées par conventions internationales les questions relatives à cette responsabilité ainsi qu'à l'assurance obligatoire, des accords entre assureurs groupés en bureaux nationaux peuvent grandement contribuer à faciliter le trafic international.

e) Réseau routier international

(21) Le Groupe de travail de la route a examiné quelles seraient les routes qui doivent être équipées spécialement pour le trafic international; il a dressé une carte provisoire des principales artères de trafic international, et a commencé l'étude des caractéristiques que ce réseau devrait posséder.

(22) Lors de sa troisième session, le Sous-Comité des transports routiers a approuvé la carte et donné au Groupe de travail de la route de nouvelles directives au sujet de ses travaux touchant les problèmes financiers et les questions d'organisation soulevés par la mise en application du projet.

D. Problèmes concernant plusieurs modes de transport

a) Renseignements statistiques

(23) Le Comité a approuvé le rapport du Groupe de travail des experts en documents statistiques et a demandé aux gouvernements d'examiner quelles mesures appropriées il convenait de prendre dans le sens des recommandations du Groupe de travail. Le Groupe de travail a été chargé d'étudier les moyens de mettre en œuvre ces recommandations et de rédiger un questionnaire abrégé dont les réponses fourniraient le minimum de renseignements statistiques essentiels, en attendant l'élaboration de statistiques plus complètes en matière de transports.

(24) Lors de sa deuxième session, après avoir examiné les réponses des gouvernements au sujet des recommandations formulées par le Groupe de travail, le Groupe des experts a établi un questionnaire abrégé des statistiques de transports, qui a été transmis aux gouvernements. Il a décidé qu'il y aurait lieu de procéder à de nouvelles enquêtes avant de pouvoir définir la nature et l'étendue des difficultés qui entravent l'application de certaines de ses recommandations antérieures. Il a également insisté sur le manque de statistiques spéciales en matière de transports routiers et sur l'importance qu'il y aurait à les établir; il a présenté à cet effet une recommandation au Comité des transports intérieurs.

(b) *Transport of perishable foodstuffs*

(25) The Committee noted that the Executive Secretary proposed, with the assistance of a small group of experts and in consultation with the specialized agencies concerned, to make a survey of the various aspects of the transport of perishable foodstuffs. The Committee recommended that the Working Party on Perishable Foodstuffs, which had been set up at its second session, should meet as soon as possible after the completion of the survey in question. This meeting was convened for 8 June, 1949.

(c) *Tourist travel*

(26) This question is still being studied in conjunction with the competent bodies.

5. STEEL COMMITTEE

(1) There were no changes in the status of the Committee since the Sub-Committee on Steel was raised to the status of a fully independent body at the third session of the Economic Commission for Europe.

A. *Coke*

(2) At its second session the Committee agreed upon a formula for the calculation of metallurgical fuel allocations to be recommended to the Coal Committee. This formula was based fundamentally on the principle of unused capacity.

(3) Fourteen European countries received allocations of metallurgical fuels.

(4) The Steel Committee had stressed constantly the necessity of increasing metallurgical coke availabilities to the maximum, especially from the Ruhr. Throughout 1948 and at the beginning of 1949, coke availabilities increased to such an extent that for the first quarter of 1949 the metallurgical coke availabilities were sufficient to meet 100 per cent of the requirements, and it was expected that the situation would be maintained in 1949. There might, nevertheless, be some complications arising from the fact that some importing countries were facing difficulties in procuring coke available from certain exporting countries because of currency, price, or quality problems. For this and other reasons it was, however, agreed that for the time being the principle of allocating metallurgical coke under the "coke formula" should be maintained. The Secretariat was entrusted with the task of simplifying this method for the future.

B. *Scrap*

(5) In order to reduce their consumption of coke when in short supply, many pig-iron producing countries had increased considerably the use of scrap in blast furnaces; this resulted in a tightening of the scrap supplies. In 1948, the Steel Committee had recommended the intensification of scrap collection; in 1949, since supplies of coke had become sufficient, the Steel Committee also agreed that scrap consumption in blast furnaces should be reduced.

(6) At the request of the Steel Committee, fourteen European countries had submitted studies

b) *Transports des denrées périssables*

25) Le Comité a pris acte du fait que le Secrétaire exécutif, avec l'aide d'un petit groupe d'experts et agissant en liaison avec les institutions spécialisées, se proposait d'entreprendre une étude sur les divers aspects des transports de marchandises périssables. Le Comité a recommandé que le Groupe de travail des transports de denrées périssables, institué lors de sa deuxième session, se réunisse aussitôt que possible, après que l'étude en question sera terminée. Cette réunion est prévue pour le 8 juin 1949.

c) *Tourisme*

26) Cette question demeure à l'étude en liaison avec les organismes qualifiés.

5. COMITÉ DE L'ACIER

1) Le statut du Comité n'a pas subi de modification depuis qu'à la troisième session de la Commission économique pour l'Europe le Sous-Comité de l'acier a été transformé en comité distinct.

A. *Coke*

2) Lors de sa deuxième session, le Comité a arrêté une formule pour le calcul des attributions de combustibles métallurgiques à recommander au Comité du charbon. Cette formule était essentiellement fondée sur le principe de la capacité de production inemployée.

3) Quatorze pays européens ont reçu des attributions de combustibles métallurgiques.

4) Le Comité de l'acier a constamment souligné la nécessité d'accroître au maximum les disponibilités de coke métallurgique, notamment en provenance de la Ruhr. Pendant toute l'année 1948 et au début de l'année 1949, les quantités de coke disponibles se sont accrues à tel point que, pour le premier trimestre de 1949, les disponibilités en coke métallurgique étaient suffisantes pour satisfaire la totalité des besoins et l'on compte que cette situation se maintiendra en 1949. Il se peut toutefois que des complications surgissent du fait que plusieurs pays importateurs ont des difficultés à se procurer le coke dont disposent certains pays exportateurs pour des raisons de devises, de prix ou de qualité. Pour ces raisons et pour d'autres encore, il a cependant été décidé que, pour le moment, le principe des attributions de coke métallurgique conformément à la « formule du coke » devrait être maintenu. Le secrétariat a été chargé de simplifier cette méthode de répartition pour l'avenir.

B. *Ferraille*

5) Afin de réduire leur consommation de coke en temps de pénurie, beaucoup de pays producteurs de fonte ont sensiblement intensifié l'utilisation de la ferraille dans les hauts fourneaux; d'où des difficultés d'approvisionnement. En 1948, le Comité de l'acier a recommandé d'intensifier la collecte de la ferraille. En 1949, les approvisionnements en coke étant devenus suffisants, le Comité de l'acier a reconnu également que la consommation de ferraille dans les hauts fourneaux devrait être réduite.

6) A la demande du Comité de l'acier, quatorze pays européens ont présenté des études sur la

on their scrap situation. Having examined these studies, the Steel Committee recognized the necessity for further investigation of this problem and appointed at its second session a small team of scrap experts designated as the "Panel on Scrap", whose main task it was to carry out on-the-spot examinations of problems relating to scrap collection and supplies.

(7) After having visited six countries, the Panel prepared an interim report to the fourth session of the Steel Committee, in which it submitted a draft recommendation which was eventually adopted by the Committee. In this recommendation it was suggested that governments should take special measures in 1949 to increase to the maximum the scrap collection in the countries or zones of occupation for which they were responsible. Detailed practical measures designed to achieve this purpose were embodied in the recommendation. The Steel Committee attached great importance to this recommendation since it appeared that if no special measures were taken, Europe would be faced with a significant deficit of scrap in 1949.

(8) The Panel on Scrap had suggested that exportable surpluses of scrap in Europe should be allocated by the Steel Committee. This proposal was not accepted by the United Kingdom and United States delegations; while recognizing the necessity for taking measures to expedite scrap exports, they felt that the ECE was not in a position to attempt the allocation of scrap. The reason was that it had not been possible to obtain from all the important supply sources the requisite information concerning the availability of scrap for export.

(9) At the fourth session of the Committee it was reported that, on the proposal of the United Kingdom and United States Governments, an *ad hoc* Committee had been established in Paris to allocate scrap, including scrap of the US/UK zones of Germany; this Committee consisted of representatives of the Organization for European Economic Co-operation countries and the United States. A report was also made on the quantities of scrap so far allocated by this Committee. In reply to a statement made by the Czechoslovak representative, who had criticized the policy of scrap exports from Western Germany, the United States representative—with the concurrence of the United Kingdom representative—stated that "under proper trade agreements negotiated between the Bizone and the Czechoslovak authorities, it may be possible for Czechoslovakia to obtain supplies of scrap from the Bizone"; he also stated that this "would apply to all European countries".

(10) At the request of the Panel on Scrap, the secretariat had prepared an analysis of the trends in Europe's supply and consumption in iron and steel scrap. The main conclusions of the study were that, although Europe as a whole was, before the war, a net scrap importer, and although during the years 1948, 1949, and perhaps 1950, scrap would be in short supply, it could be hoped that

situation en matière de ferraille. Après les avoir examinées, le Comité de l'acier a reconnu la nécessité de poursuivre plus avant l'étude de ce problème et, à sa deuxième session, il a constitué une petite équipe d'experts en matière de ferraille qui a pris le nom de « Groupe d'experts de la ferraille », et qui a été chargé principalement de procéder sur place à l'examen des problèmes relatifs à la collecte et aux approvisionnements de ferraille.

7) Après avoir visité six pays, le Groupe a préparé un rapport provisoire à la quatrième session du Comité de l'acier dans lequel il présentait un projet de recommandation qui a été finalement adopté par le Comité. Dans cette recommandation, il suggérait que les gouvernements prennent en 1949 des mesures spéciales en vue d'intensifier au maximum la collecte de la ferraille dans les pays ou les zones d'occupation soumis à leur autorité. La recommandation contenait une liste détaillée de mesures d'ordre pratique destinées à atteindre ce but. Le Comité de l'acier a attaché une grande importance à cette recommandation, car il est apparu que si l'on n'adoptait pas de mesures spéciales, l'Europe se trouverait en 1949 en face d'un déficit important de ferraille.

8) Le Groupe d'experts de la ferraille a suggéré que l'excédent de ferraille disponible, en Europe, pour l'exportation, soit réparti par les soins du Comité de l'acier. Les délégations du Royaume-Uni et des Etats-Unis n'ont pas accepté cette proposition. Tout en reconnaissant la nécessité de prendre des mesures en vue d'accélérer les exportations de ferraille, elles ont exprimé l'avis que la CEE n'était pas à même de procéder à la répartition de la ferraille. La raison était qu'il n'avait pas été possible de se procurer auprès de toutes les sources importantes d'approvisionnement les renseignements nécessaires concernant les quantités de ferraille disponibles pour l'exportation.

9) Au cours de la quatrième session du Comité, il a été signalé que, sur la proposition des Gouvernements du Royaume-Uni et des Etats-Unis, on avait institué à Paris un comité spécial, composé de représentants des pays de l'Organisation européenne de coopération économique et des Etats-Unis et chargé de procéder à la répartition de la ferraille, notamment de la ferraille venant de la zone anglo-américaine en Allemagne. Il a également été fait rapport sur les quantités de ferraille attribuées jusqu'ici par ledit comité. A la suite de la déclaration du représentant de la Tchécoslovaquie, qui avait critiqué la politique suivie en matière d'exportation de ferraille en provenance d'Allemagne occidentale, le représentant des Etats-Unis — avec l'acquiescement du représentant du Royaume-Uni — a déclaré que « dans le cadre d'accords commerciaux négociés entre la Bizone et la Tchécoslovaquie, il pourrait être possible à la Tchécoslovaquie d'obtenir de la ferraille de la Bizone »; il a ajouté que cette remarque « s'appliquait à tous les pays européens ».

10) A la demande du Groupe d'experts de la ferraille, le secrétariat avait préparé une étude sur l'évolution de l'offre et de la demande de ferraille en Europe. Les principales conclusions que l'on tirait de cette étude étaient les suivantes: bien que, dans l'ensemble, l'Europe ait été, avant la guerre, en solde net, importatrice de ferraille, et en dépit du fait qu'au cours des années 1948, 1949 et pro-

as a result of the plans for increased pig-iron production, by 1951 Europe would be self-sufficient so far as scrap supplies were concerned.

C. Iron ores

(11) In order to reduce their coke consumption most of the pig-iron producing countries endeavoured in 1948 to use more rich iron ores. Although supplies were sufficient to meet demands for 1948, the Steel Committee was aware that this situation might change in 1949. At its second session, it recommended to the main iron-ore producing countries "that in view of the particularly urgent need for steel in European reconstruction and as an exceptional measure they should make all possible efforts to increase still further the quantities of rich ores placed at the disposal of European countries".

As a practical step to help iron-ore exporting countries, the United Kingdom and United States representatives had undertaken to see whether measures could be taken in their countries to expedite delivery of equipment for handling ores required by Sweden.

At its fourth session, the Steel Committee recognized that rich iron ore supplies in 1949 would probably fall short by some 14 per cent (3 million tons) of declared import requirements. In order to remedy this situation, the Steel Committee studied the possibilities of replacing rich ores by a greater use of lean ores.

The Committee recommended "that in spite of difficulties explained at the meeting, countries concerned should do everything in their power to increase export availabilities of both rich and lean ores and to increase the use of leaner ores in blast furnaces to the greatest possible extent consistent with the highest possible pig-iron production".

D. Manganese ores

(12) At its second session, the Committee examined the prospects for the supply of manganese ores for 1949. No information was available concerning expected exports from India and from the USSR. The Steel Committee nevertheless recommended, in view of the probable shortage of manganese ores in 1949, "that all the ores suitable for the production of ferro-manganese should be kept by priority for that use and not employed for the production of pig-iron".

The Union of South Africa had indicated that shortage of rolling-stock was hampering deliveries of manganese ores to the ports. Representatives from four countries indicated their willingness to help the Union of South Africa, mainly by exporting the steel needed for transport equipment.

ablement 1950, la ferraille continuerait à être rare, il est permis d'espérer que, grâce aux plans destinés à accroître la production de fonte, d'ici 1951 l'Europe pourra se suffire à elle-même en ce qui concerne ses approvisionnements en ferraille.

C. Minerais de fer

11) En vue de réduire leur consommation de coke, la plupart des pays producteurs de fonte se sont efforcés en 1948 d'utiliser davantage de minerais de fer à teneur élevée. Bien qu'en 1948 l'offre ait suffi pour la demande, le Comité de l'acier prévoit que la situation pourrait se modifier en 1949. Lors de sa deuxième session, il a recommandé aux principaux pays producteurs de minerais de fer, « en raison de l'urgence toute particulière que présente le besoin d'acier pour la reconstruction européenne, et à titre de mesure exceptionnelle, de faire tous les efforts qui seront en leur pouvoir afin d'accroître encore davantage les quantités de minerais à teneur élevée mises à la disposition des pays européens ».

Comme mesure pratique destinée à aider les pays exportateurs de minerais de fer, les représentants des Etats-Unis et du Royaume-Uni ont promis de demander dans leurs pays s'il ne serait pas possible de prendre des mesures permettant de hâter la livraison de l'équipement dont la Suède a besoin pour le chargement de ses minerais.

A sa quatrième session, le Comité de l'acier a reconnu qu'il fallait s'attendre à ce que les approvisionnements en minerais à teneur élevée accusent un déficit de 14 pour 100 (3 millions de tonnes) sur les besoins d'importations déclarés. Pour remédier à la situation, le Comité de l'acier a examiné la possibilité d'économiser les minerais à teneur élevée en utilisant davantage de minerais à faible teneur.

Le Comité a recommandé que, « en dépit des difficultés exposées au cours de la session, les pays intéressés fassent tout ce qui est en leur pouvoir pour augmenter les disponibilités exportables de minerais riches aussi bien que de minerais à faible teneur, et pour augmenter la consommation des minerais à faible teneur dans les hauts fourneaux, dans toute la mesure où cela est compatible avec la production la plus élevée possible de fonte ».

D. Minerais de manganèse

12) A sa deuxième session, le Comité a examiné les perspectives des approvisionnements en minerais de manganèse pour 1949. Aucun renseignement n'a été fourni concernant les exportations de l'Inde et de l'Union des Républiques socialistes soviétiques. Le comité de l'acier a néanmoins recommandé que, en raison de la pénurie de minerai de manganèse qui sévira probablement en 1949, « tous les minerais pouvant servir à la production de ferromanganèse soient réservés à cet usage par priorité et ne soient pas utilisés pour la production de fonte ».

L'Union Sud-Africaine a indiqué que la pénurie de matériel roulant entrave les livraisons de minerais de manganèse dans les ports, sur quoi les représentants de quatre pays ont déclaré que leurs gouvernements sont disposés à prêter leur aide à l'Union Sud-Africaine, surtout en exportant dans ce pays l'acier dont il a besoin pour son matériel de transport.

E. Equipment

(13) The Steel Committee laid stress on the importance of supplies of steel-making equipment for the maintenance and improvement of steel production in Europe by proposing that Governments should apply all appropriate measures for improving availability of equipment to the steel industries of the European countries.

The Czechoslovak representative brought to the attention of the Steel Committee, at its second session, the difficulties which his country was encountering in obtaining export licences for steel-making equipment which had been ordered, and partly paid for, in the United States.

In spite of the recommendations made by the Committee to countries exporting steel-making equipment, so far no solutions to these problems have been reported to the Committee; nevertheless, at its fourth session, the Committee was informed that negotiations were in progress in Washington on this question between the Czechoslovak Diplomatic Mission and the appropriate United States authorities. For this reason, the Committee agreed that it would be better not to discuss the subject further for the time being.

F. Refractories

(14) Although the *Ad Hoc* Working Party on Refractory Materials is not a subsidiary body of the Steel Committee, reports on its activities were made to the Committee, because the steel industry is the largest consumer of refractory materials. The Committee had recognized that supplies of refractories had considerably improved throughout 1948, and that with a few minor exceptions, refractory supplies were no longer an important bottleneck preventing an increase of steel production in Europe.

G. Statistics

(15) The Committee had recognized the importance of providing detailed and up-to-date statistical data on the production, consumption, and foreign trade in steel and kindred products. The statistics which are usually made available by the European steel-producing countries are far from being comparable, and the details given vary considerably from country to country.

In order to remedy this situation the Steel Committee prepared new statistical questionnaires, which were sent out for the first time in October 1948.

(16) At its fourth session the Steel Committee considered a report on the replies which had been received by the secretariat. This report pointed out that the data provided had proved of great interest; they included many valuable details which were not usually available from published statistics; moreover, countries had on the whole conformed to the breakdown requested, making it possible to compare the figures given. Having noted this report, the Steel Committee recommended that all European countries should reply to the questionnaires, and determined time limits within which replies should be sent. Representatives of all the countries attending the meeting promised to do all in their power to ensure that the

E. Equipement

13) Le Comité de l'acier a souligné l'importance que présentent, pour le maintien et l'accroissement des approvisionnements d'acier destinés aux pays d'Europe, les fournitures d'équipement, et a proposé que les gouvernements emploient tous les moyens appropriés pour accroître le matériel mis à la disposition des aciéries des divers pays européens.

Le représentant de la Tchécoslovaquie a attiré l'attention du Comité, lors de sa deuxième session, sur les difficultés que rencontre son pays à obtenir des Etats-Unis des licences d'exportation pour l'équipement sidérurgique qui a été commandé et partiellement payé.

Malgré les recommandations qu'il a adressées aux pays exportant de l'équipement sidérurgique, le Comité n'a pas été informé qu'une solution ait été apportée à ces problèmes. Néanmoins, lors de sa quatrième session, il a été signalé au Comité que des négociations sur ce point se déroulaient à Washington entre la mission diplomatique tchécoslovaque et les autorités compétentes des Etats-Unis. Pour cette raison, le Comité a décidé qu'il serait préférable, pour le moment, de remettre la discussion de cette question.

F. Matières réfractaires

14) Bien que le Groupe de travail spécial des matières réfractaires ne soit pas un organe subsidiaire du Comité de l'acier, il lui a fait rapport sur ses activités car l'industrie sidérurgique est le plus important consommateur de matières réfractaires. Le Comité a reconnu que les fournitures de matières réfractaires avaient sensiblement augmenté au cours de l'année 1948 et que, sauf quelques exceptions de peu d'importance, l'insuffisance de ces fournitures ne constituait plus un empêchement capital à l'accroissement de la production européenne d'acier.

G. Statistiques

15) Le Comité a reconnu qu'il est essentiel de fournir des renseignements statistiques détaillés et tenus à jour sur la production, la consommation et le commerce extérieur de l'acier et des produits apparentés. Habituellement, les statistiques fournies par des pays européens producteurs d'acier sont loin d'être comparables, et les détails qu'elles donnent varient sensiblement d'un pays à l'autre.

Pour remédier à cet état de choses, le Comité de l'acier a préparé de nouveaux questionnaires qui ont été envoyés aux gouvernements pour la première fois en octobre 1948.

16) Lors de sa quatrième session, le Comité de l'acier a examiné un rapport relatif aux réponses qui sont parvenues au secrétariat. Ce rapport signalait que les renseignements reçus s'étaient révélés très utiles; ils comportaient notamment un grand nombre de détails intéressants que ne donnent pas les statistiques publiées. De plus, dans l'ensemble, les pays se sont conformés à la présentation demandée, ce qui a permis de comparer entre eux les chiffres donnés. Ayant pris acte de ce rapport, le Comité de l'acier a recommandé que tous les pays européens répondent aux questionnaires, et il a fixé une date limite pour l'envoi des réponses. Les représentants de tous les pays qui participaient à la réunion ont promis

data requested should be despatched at the specified time. The Steel Committee also requested the secretariat to circulate at regular intervals, in the form of a statistical bulletin, the data which had been received; it was agreed that this circulation, for the time being, should be restricted and limited to those countries participating in the activities of the Economic Commission for Europe.

6. TIMBER COMMITTEE

At its third session the Timber Committee noted that its status had been raised at the third session of the Economic Commission for Europe from a Sub-Committee on Timber of the Industry and Materials Committee to a full Committee reporting directly to the Commission.

(1) Statistics

The Committee considered, at its third session, the statistical returns for the first quarter of 1948, and learned that the bulk of the returns had reached the Secretariat as much as 30 to 40 days after the agreed deadline. It was decided to make certain simplifications and clarifications with regard to the completion of the returns and to fix the deadline for sending them in within 40 days from the end of each quarter.

At its fourth session the Committee reviewed a report presented by the Secretariat suggesting certain modifications in details of the published quarterly statistics. It was agreed that exporting countries should be required to furnish as far as possible semi-annual output figures only, and importing countries figures of stocks only. The Committee, however, agreed that both exporting and importing countries should be asked to provide figures on production and stocks at the end of the fourth quarter, when figures for the calendar year are given.

The Secretariat recommendation that purchases and sales data be dropped entirely from the timber statistics, but be included as far as obtainable in the market reports, was approved.

The secretariat recommendation that tables of exports and imports of sawn softwood should be altered to account for imports by "exporting countries" or exports from "importing countries" was approved with the proviso that information should be provided for pitprops as well as for sawn softwood.

The Committee approved the secretariat's recommendations that import and export statistics for all commodities should be expanded to provide the information presently given for sawn softwood. A proviso was made, however, that data on building boards should be required as total figures only, and that the category "Sleepers" should be added to the information given separately for

de faire tout ce qui sera en leur pouvoir pour que les renseignements demandés soient envoyés à la date voulue. Le Comité de l'acier a également invité le secrétariat à publier régulièrement sous la forme d'un bulletin statistique les renseignements qui lui parviennent. Il a été décidé que, pour le moment, la distribution de ce bulletin serait limitée et qu'il serait adressé seulement aux pays qui participent aux travaux de la Commission économique pour l'Europe.

6. COMITÉ DU BOIS

Au cours de sa troisième session, le Comité du bois a pris acte du fait que, de Sous-Comité du bois du Comité de l'industrie et des produits de base, il avait été élevé, lors de la troisième session de la Commission économique pour l'Europe, au rang de comité plénier faisant directement rapport à la Commission.

1) Statistiques

A sa troisième session, le Comité a examiné les relevés statistiques concernant le premier trimestre de 1948, et il a constaté que la plupart des relevés étaient parvenus au secrétariat jusqu'à trente et quarante jours après l'expiration du délai fixé. Il a décidé d'apporter certaines simplifications et précisions dans l'établissement des relevés et de fixer la date limite de ces relevés au quarantième jour suivant la fin de chaque trimestre.

A sa quatrième session, le Comité a examiné un rapport du secrétariat suggérant certaines modifications de détail à apporter aux statistiques publiées chaque trimestre. Il a décidé que les pays exportateurs ne seraient invités à fournir, dans la mesure du possible, que des chiffres semestriels pour la production et les pays importateurs, que des chiffres trimestriels pour les stocks. Mais le Comité a estimé que les pays exportateurs, comme les pays importateurs, devraient être invités à communiquer leurs chiffres de production et leurs chiffres de stocks à la fin du quatrième trimestre, au moment où sont fournis les chiffres portant sur l'année civile.

Le Comité a approuvé la recommandation du secrétariat selon laquelle les renseignements relatifs aux achats et aux ventes seraient entièrement supprimés dans les statistiques du bois, mais seraient inclus, chaque fois qu'on les posséderait, dans les rapports sur les marchés.

La recommandation du secrétariat, aux termes de laquelle les tableaux des exportations et des importations de sciages résineux devraient être modifiés afin de tenir compte des importations effectuées par les « pays exportateurs » ou des exportations effectuées par les « pays importateurs », a été approuvée, et il a été précisé que ces renseignements devraient porter également sur les états de mine.

Le Comité a approuvé les recommandations du secrétariat selon lesquelles les statistiques d'importation et d'exportation de tous les produits seraient développées de manière à fournir les renseignements qui sont actuellement donnés pour les sciages résineux. Il a été précisé toutefois que les renseignements relatifs aux panneaux de revêtement devraient être fournis sous forme de chiffres

hardwood and softwood sleepers. It is left to the Working Party on Statistics, which will meet at a date to be fixed by the Secretariat in consultation with the interested countries, to decide if the item on building boards is to be maintained.

(2) *Buying limits 1948*

At its third session the Committee considered the supply situation in Europe. The effective demand for sawn softwood in 1948, estimated in January at 2,600,000 standards, was reckoned by July at 3 million standards whereas the export availabilities amounted only to 2,500,000 standards as against 2,400,000 estimated in January. The maximum exports assessed in January at 2,900,000 standards had fallen by July to 2,700,000 standards. As the deficit will probably be increased by the limits set on imports from North America by lack of currency, the Committee decided to maintain with a few slight changes the buying limits fixed for its European importing countries.

At its fourth session the Committee ascertained that a temporary equilibrium between supply and demand had in any event actually been established in 1948. In the light of statements made by representatives of producing countries as to the indicated export availabilities for 1949, the Committee decided that supply and demand would probably also balance in that year. This situation obviated any necessity to set buying limits for timber imports at the present time. The question will, however, be reconsidered at the next session.

(3) *Pitprops*

Taking into account the work of the Pitwood Working Party of the Coal Committee, the Timber Committee at its third session reviewed the 1948 situation of pitwood and found it satisfactory. With regard to the situation in 1949, the Committee expressed some concern, and made certain recommendations, particularly regarding reforestation and the use of hardwood for mining purposes. In view of the rival claims of pulpwood, pitwood and sawnwood, the Committee asked the Executive Secretary of the ECE and the Director-General of FAO to communicate to it the result of their investigations on pulpwood and pulp. The Committee also recommended the Executive Secretary to bring pitwood statistics into line with those of the Coal Committee.

An examination of the 1949 pitprops situation by the Committee at its fourth session indicated that supplies during this year should be fully sufficient to cover requirements. The indications are that the situation may not prove so satisfactory in 1950 and the supply position will be kept under close review. In this connexion account will have to be taken of the close relationship between pitprops and pulp, as the present situation is

globaux seulement et qu'il y aurait lieu d'ajouter la rubrique « traverses de chemin de fer » aux renseignements qui sont donnés séparément pour les traverses de bois feuillus et pour les traverses de bois résineux. Il appartiendra au Groupe de travail des statistiques, qui se réunira à une date que fixera le secrétariat, de décider, après avoir consulté les pays intéressés, s'il y a lieu de maintenir la rubrique des panneaux.

2) *Limites d'achats pour 1948*

A sa troisième session, le Comité a examiné la situation de l'Europe en matière d'approvisionnement en bois. En 1948, la demande effective de sciages résineux, évaluée en janvier à 2.600.000 standards, a été estimée en juillet à 3 millions de standards, alors que les disponibilités pour l'exportation s'élevaient seulement à 2.500.000 standards, contre 2.400.000 d'après les évaluations de janvier. Le maximum des exportations, fixé en janvier à 2.900.000 standards, est tombé en juillet à 2.700.000. Comme le déficit se trouvera probablement encore accru du fait de la limitation des importations en provenance d'Amérique du Nord résultant du manque de devises, le Comité a décidé de maintenir, avec quelques légères modifications, les limites d'achats fixées pour les pays européens importateurs faisant partie du Comité.

A sa quatrième session, le Comité a constaté qu'un équilibre provisoire s'était en tout cas réellement établi, en 1948, entre l'offre et la demande. D'après les indications données par les représentants des pays producteurs au sujet des disponibilités déclarées exportables en 1949, le Comité a conclu qu'il était probable que l'offre et la demande s'équilibreraient encore au cours de cette année. Cette situation rendait inutile, pour le moment, la fixation de limites d'achats aux importations de bois, mais cette question sera étudiée de nouveau à la prochaine session.

3) *Poteaux de mine*

Tenant compte des travaux effectués par le Groupe de travail du bois de mine du Comité du charbon, le Comité du bois a passé en revue la situation en ce qui concerne le bois de mine pour 1948 et l'a jugée satisfaisante. Quant à la situation pour 1949, le Comité a manifesté quelque inquiétude et a formulé certaines recommandations, notamment au sujet du reboisement et l'utilisation des bois feuillus dans les mines. Comme il y a compétition entre les demandes de bois de pâte, de bois de mine et de sciages, le Comité a demandé au Secrétaire exécutif de la CEE et au Directeur général de la FAO de lui communiquer le résultat de leurs enquêtes sur le bois de pâte et sur la pâte. Le Comité a également recommandé au Secrétaire exécutif de mettre les statistiques relatives aux bois de mine en harmonie avec celles qui ont été établies par le Comité du charbon.

L'examen de la situation pour les poteaux de mine en 1949, auquel a procédé le Comité à sa quatrième session, a montré que, au cours de cette année, les approvisionnements devraient permettre de satisfaire pleinement les besoins. Les renseignements que l'on possède indiquent que la situation pourrait n'être pas aussi satisfaisante en 1950, et la question des approvisionnements sera suivie de près. A ce propos, il conviendra de tenir compte

partly eased because of a temporary recession in the pulp market.

(4) *Rational utilization of wood*

The Committee reviewed, at its fourth session, the progress report on rational utilization giving results to date on the study which had been approved at its third session. The Committee noted that several chapters of the projected study still have to be written, in particular those on wood uses in packing and several other fields; timber economies through improved logging and manufacturing methods; recommendations to governments for action with regard to more rational timber utilization; and an estimate of prospective savings to result from the application by governments of the recommended measures.

Mr. Campredon, who is in charge of this project, will devote the coming months to the supplementary studies. The Committee drew the attention of all governments to the importance of this study in the light of the continuing deficit revealed by its consideration of the supply and demand situation, and expressed the hope that all governments would facilitate Mr. Campredon's visits in every possible way.

The Committee also emphasized the fact that the primary purpose of the study was the achievement of technical improvement in wood utilization and, further, that it did not seek economies through a reduction in quality or standards or through a systematic substitution of other materials for timber. It also stressed that measures for rational timber utilization should always be taken with due regard to general economic conditions and prevailing customs in each country. It therefore decided to change the original title of the projected study, which should now read "A Study on more rational wood utilization".

When Mr. Campredon has completed all chapters of his study, as indicated above, it is intended to distribute it to the members of the Timber Committee and to place it for thorough discussion on the agenda of a future session of the Timber Committee. To that effect it might be necessary to institute, during that session, a special Working Party to formulate the recommendations in this matter to governments and to enable the Committee to give the final study its formal approval.

(5) *Credits for increased timber production*

The principal business of the third session, was, however, further consideration of arrangements for increased timber export availabilities embodied in the proposals for facilitating the purchase of timber equipment from certain equipment-producing countries by means in part of a loan from

de l'étroite connexion qui existe entre les poteaux de mine et la pâte, l'amélioration actuelle de la situation étant due pour une part à un fléchissement provisoire de la demande de pâte.

4) *Utilisation rationnelle du bois*

Le Comité a examiné à sa quatrième session le rapport sur l'état des recherches relatives à l'utilisation rationnelle du bois, qui contient les résultats à ce jour de l'étude décidée par le Comité à sa troisième session. Le Comité a pris acte du fait que plusieurs chapitres de l'étude entreprise ne sont pas encore rédigés, notamment ceux qui concernent l'utilisation du bois pour l'emballage et pour divers autres usages; les économies de bois à réaliser en améliorant les méthodes d'abatage et de préparation du bois; les recommandations à adresser aux divers gouvernements à propos des mesures à prendre pour utiliser le bois d'une manière plus rationnelle; et, enfin, l'évaluation des économies qui résulteraient de l'application par les gouvernements des mesures recommandées.

M. Campredon, qui est chargé de cette étude, consacrera les mois qui viennent à des recherches supplémentaires. Le Comité a attiré l'attention de tous les gouvernements sur l'importance que revêt cette étude, du fait de la permanence du déficit qu'a révélé l'examen de la situation de l'offre et de la demande auquel il a procédé et a exprimé l'espoir que les gouvernements faciliteraient par tous les moyens la tâche de M. Campredon, lors de sa visite.

Le Comité a également insisté sur le fait que le but essentiel de l'étude est de parvenir à des améliorations techniques dans l'utilisation du bois et que, d'autre part, il ne se propose pas de rechercher des économies de bois en abaissant la qualité ou les normes ou en substituant systématiquement au bois d'autres matériaux. Il a également souligné que les mesures tendant à une utilisation rationnelle du bois devraient toujours être prises en tenant dûment compte des conditions économiques générales et des coutumes établies dans chaque pays. C'est pourquoi il a décidé de modifier le titre original de l'étude projetée qui s'intitulera désormais « Etude concernant une utilisation plus rationnelle du bois ».

Lorsque M. Campredon aura rédigé tous les chapitres de son étude énumérée ci-dessus, le texte en sera communiqué aux membres du Comité du bois, et la question sera inscrite à l'ordre du jour d'une prochaine session du Comité en vue d'une discussion approfondie. Il sera peut-être nécessaire, à cet effet, de créer, au cours de cette future session, un groupe de travail spécial chargé d'adresser à ce sujet des recommandations aux gouvernements et de mettre le Comité en mesure d'approuver officiellement l'étude sous sa forme définitive.

5) *Crédits destinés à augmenter la production de bois*

La tâche principale de la troisième session a cependant consisté à examiner à nouveau des arrangements destinés à augmenter les quantités de bois exportables; ces arrangements sont contenus dans les propositions qui visent à faciliter l'achat de matériel d'exploitation du bois à certains

the International Bank.

The proposal submitted by the Executive Secretary was accepted by the Committee as a basis for further discussion subject to the approval of the governments. This proposal was founded on the estimate that of the total requirements of equipment valued at \$16 million, about 50 per cent could be supplied by European countries without recourse to the International Bank and consequently the dollar credit would be reduced by one half. The dollar credits from the Bank would be allotted direct to Austria, Czechoslovakia, Finland, Poland and Yugoslavia, against proper security for repayment. The timber-producing countries would formally undertake to maintain their normal exports of sawn softwood and pit-props, and to carry out the additional exports of these materials in 1948, 1949 and 1950, whereas the timber-importing countries would undertake to purchase at market prices the additional quantities of timber offered and to make available the requisite part of the purchase price in dollars for servicing the dollar loan.

At the reconvened third session held in September 1948, the lists of equipment received by the secretariat from the countries concerned were examined by a Working Party, and individual discussions, under the chairmanship of the Chairman of the Committee, and in the presence of members of the secretariat, were held between the representatives of the Bank and the delegations of the countries concerned. The results of these conversations were summarized by the Chairman in a statement and subsequently adopted by the Committee.

According to this statement, part of the equipment would be paid for by means of timber deliveries on the basis of appropriate bilateral agreements. Repayment of the dollar loans granted to the producing countries for the purchase of equipment would be secured by timber deliveries under contracts to be concluded before the loans became effective. In the absence of special arrangements with the Bank, repayment deliveries would be made in 1949 and 1950. The producing countries would further undertake to maintain their normal timber exports in 1948, 1949 and 1950, and under special circumstances also in 1951, at a specified level, and to offer the importing countries additional amounts of timber during those years.

In the intervening time negotiations have continued between the representatives of the Bank and the credit-seeking nations. A number of technical difficulties have been encountered, many of which have been eliminated.

At its fourth session the Committee received the progress report from the secretariat on developments with regard to this project since the September session (TIM/18). The negotiations for loans to Finland and Yugoslavia had reached a very advanced stage, and the Governments of Austria and Czechoslovakia were now willing to initiate active negotiations with regard to the conclusion of the loan. The Committee registered that

pays producteurs de ce matériel, grâce, en partie, à des prêts de la Banque internationale.

Le Comité a accepté comme base de nouvelles discussions la proposition soumise par le Secrétaire exécutif, sous réserve de l'approbation des gouvernements. Cette proposition repose sur une évaluation d'après laquelle la valeur totale des besoins en matériel s'élève à 16 millions de dollars, dont 50 pour 100 environ pourraient être fournis par les pays européens, sans qu'il y ait lieu d'avoir recours à la Banque internationale, ce qui réduirait de moitié les crédits en dollars nécessaires. Les prêts en dollars accordés par la Banque seraient attribués directement à l'Autriche, à la Finlande, à la Pologne, à la Tchécoslovaquie et à la Yougoslavie moyennant des garanties suffisantes de remboursement. Les pays producteurs de bois s'engageraient officiellement à maintenir leurs exportations normales de sciages résineux et de poteaux de mine et à effectuer des exportations supplémentaires de ces produits en 1948, 1949 et 1950, tandis que les pays importateurs de bois s'engageraient à acheter aux prix du marché les quantités supplémentaires de bois ainsi offertes et à affecter la fraction voulue du prix d'achat en dollars au paiement de l'intérêt du prêt qui leur aurait été consenti.

Au cours de la deuxième partie de la troisième session, qui a eu lieu en septembre 1948, un groupe de travail a étudié les listes d'outillage adressées au secrétariat par les divers pays intéressés et, sous la présidence du Président du Comité et en présence de membres du secrétariat, des discussions se sont poursuivies entre les représentants de la Banque et les délégations des pays intéressés. Les résultats de ces conversations se trouvent résumés dans un exposé du Président qui a été adopté ultérieurement par le Comité.

D'après cet exposé, une partie du matériel d'équipement serait payée au moyen de livraisons de bois effectuées conformément à des accords bilatéraux appropriés. Le remboursement des prêts en dollars accordés aux pays producteurs pour l'achat d'outillage serait garanti par des fournitures de bois, conformément à des contrats à conclure avant l'attribution des prêts. Sauf arrangement spécial avec la Banque, ces livraisons effectuées en remboursement s'échelonnent sur les années 1949 et 1950. Les pays producteurs s'engageraient, en outre, à maintenir à un niveau déterminé leurs exportations normales de bois pendant les années 1948, 1949 et 1950 et, dans certains cas, 1951, et à offrir aux pays importateurs des quantités supplémentaires de bois au cours de ces années.

Dans l'intervalle, des négociations se sont poursuivies entre les représentants de la Banque et les pays désireux d'obtenir des crédits. Un certain nombre de difficultés techniques ont surgi mais beaucoup ont pu être résolues.

A sa quatrième session, le Comité a pris connaissance du rapport du secrétariat sur l'état d'avancement des négociations relatives aux prêts depuis la session de septembre (TIM/18). Les négociations relatives à l'octroi de prêts à la Finlande et à la Yougoslavie sont désormais fort avancées, et les Gouvernements autrichien et tchécoslovaque sont actuellement disposés à ouvrir d'actives négociations en vue de la conclusion

Polish exports of sawn softwood in 1948 were maintained on the level indicated to the third session of the Timber Committee, and that Poland had decided to export larger quantities of timber in 1949 and 1950, provided the equipment requirements from European countries through credit arrangements were forthcoming. Poland, therefore, had no need to seek a dollar loan for the purchase of timber equipment.

(6) Market reports

The Committee reviewed the market reports contained, for the first time, in the Quarterly Bulletin *Timber Statistics*, Volume I, No. 3, and registered suggestions for its improvement as well as requests for rectifications required by several delegates. Some delegates also expressed doubts as to the need for this publication. Nevertheless, the Committee encouraged the secretariat to continue and to develop these market reports, and requested that special mention be made of the fact that these reports are published under the responsibility of the secretariat and do not represent the Committee's official views.

PART III

Decisions concerning new fields of activity

1. ESTABLISHMENT OF THE COMMITTEE ON AGRICULTURAL PROBLEMS

At the third session of the Economic Commission for Europe an *Ad Hoc* Committee on Agricultural Problems of Common Concern to ECE and FAO was established with a view to "determine those problems militating against the development and rehabilitation of European agriculture, the solution of which will be facilitated by co-operative measures on the part of FAO and ECE" and to "recommend the best means of securing the necessary co-operation within this field, taking into consideration the respective responsibilities and organizational structures of the two bodies".¹

After having held two sessions in September and October 1948, the *Ad Hoc* Committee approved a resolution recommending to the ECE that there be established a Committee on Agricultural Problems, and suggested its terms of reference (E/ECE/Agri/7).

At the fourth session of the Commission a number of amendments to the terms of reference proposed by the *Ad Hoc* Committee were put forward concerning the clarification of the relationship of FAO and ECE in the field of agriculture; the importance of the assistance to small and medium-scale farmers; and the over-lapping of work of the recommended Committee with

¹ See *Official Records of the Economic and Social Council, Third Year, Seventh Session, Supplement No. 10, Annex I.*

d'un prêt. Le Comité a pris acte du fait que les exportations de sciages résineux de la Pologne en 1948 ont été maintenues au niveau qui avait été indiqué à la troisième session du Comité du bois et que la Pologne a décidé d'exporter de plus grandes quantités de bois en 1949 et 1950, à condition qu'elle puisse se procurer en Europe l'outillage dont elle a besoin, grâce à des aménagements de crédits. Ainsi, la Pologne n'a pas besoin de solliciter un prêt en dollars pour l'achat d'outillage d'exploitation forestière.

6) Rapports sur les marchés

Le Comité a étudié les rapports sur les marchés que contient pour la première fois le bulletin trimestriel *Statistiques du bois*, volume I, n° 3, et il a pris note des propositions d'amélioration ainsi que des demandes de rectifications présentées par plusieurs représentants. Certains représentants ont également exprimé des doutes quant à la nécessité de cette publication. Néanmoins, le Comité a encouragé le secrétariat à continuer à publier ces rapports sur les marchés et à en augmenter l'importance, et il a demandé qu'on indique expressément que ces rapports sont publiés sous la responsabilité du secrétariat et ne représentent pas les vues officielles du Comité.

TROISIÈME PARTIE

Décisions relatives à de nouveaux domaines d'activité

1. CRÉATION DU COMITÉ CHARGÉ DES PROBLÈMES AGRICOLES

La Commission économique pour l'Europe, à sa troisième session, avait créé un Comité spécial chargé de l'étude des problèmes agricoles d'intérêt commun à la CEE et à la FAO, afin de « déterminer les difficultés qui entravent le relèvement et le développement de l'agriculture européenne et dont la solution sera facilitée par des mesures prises en commun par la FAO et la CEE »; et de « recommander les moyens les plus propres à assurer dans ce domaine la coopération nécessaire, compte tenu des responsabilités respectives et de la structure des deux organismes »¹.

Le Comité spécial, qui a tenu deux sessions, en septembre et en octobre 1948, a adopté une résolution recommandant à la CEE de créer un Comité chargé des problèmes agricoles et a proposé à l'intention de ce comité un projet de mandat (E/ECE/Agri/7).

Au cours de la quatrième session de la Commission, un certain nombre d'amendements ont été proposés au texte du mandat présenté par le Comité spécial, concernant la détermination des rapports entre la FAO et la CEE dans le domaine de l'agriculture; l'étendue de l'aide aux petits et moyens exploitants; et les chevauchements éventuels entre les travaux du comité à créer et

¹ Voir les *Procès-verbaux officiels du Conseil économique et social*, troisième année, septième session, supplément n° 10, annexe I.

other subsidiary bodies of the Commission. An *Ad Hoc* Working Party was appointed to reconcile these proposals and agreed on a resolution which was then unanimously accepted by the plenary session of the Commission (see part V).

2. ESTABLISHMENT OF THE COMMITTEE ON THE DEVELOPMENT OF TRADE

The third session of the Economic Commission for Europe set up an *Ad Hoc* Committee on Industrial Development and Trade, to examine functions which the ECE "might appropriately undertake in order to promote the industrial reconstruction and development of war-devastated and under-developed countries and expand international trade between the countries of Europe and also between European countries and countries outside Europe".¹

In the course of a session held in September 1948 the *Ad Hoc* Committee approved a resolution recommending to the ECE that there be established a Committee on the Development of Trade, and proposed its terms of reference (E/ECE/IDT/5).

After consultation with the Chairman and Vice-Chairman of the Commission, the Executive Secretary asked the Governments if the work of the recommended Committee on the Development of Trade should be started on a provisional basis before the terms of reference proposed by the *Ad Hoc* Committee had been approved by the Commission. All governments having agreed to this procedure, the Committee on the Development of Trade met in February 1949 to consider its programme of work. The report of this meeting was presented to the fourth session of the Commission (E/ECE/99).

At the fourth session of the Commission certain delegations expressed their opinion that the terms of reference as suggested by the *Ad Hoc* Committee should be approved; some delegations expressed the view that guidance for future work should be given to the Committee in a special resolution. Other delegations put forward amendments to the terms of reference, concerning notably maintenance and development of national industries and expansion in production of goods in short supply in connexion with expansion of trade; full status to be given to a number of non-member participating countries within the Committee on the Development of Trade; and discriminatory practices in trade.

An *Ad Hoc* Working Party was appointed to consider all the proposals, written and oral, submitted to the Commission. The Working Party was not able to come to an agreement and the matter was again put before the Commission. It was decided to present two separate resolutions, the first dealing with the establishment of a Committee on the Development of Trade, the other

ceux d'autres organes subsidiaires de la Commission. Un groupe de travail spécial a été désigné pour faire la synthèse de ces propositions; il s'est mis d'accord sur le texte d'une résolution que la Commission a adoptée à l'unanimité, en séance plénière (voir cinquième partie).

2. CRÉATION DU COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE

La Commission économique pour l'Europe, à sa troisième session, a institué un Comité spécial pour le développement de l'industrie et du commerce, chargé d'examiner les fonctions que la CEE « pourrait, à juste titre, assumer, afin d'aider à la reconstruction industrielle et au développement des pays dévastés par la guerre et de ceux dont l'économie est insuffisamment développée et d'accroître le volume du commerce international entre les pays d'Europe, de même qu'entre ceux-ci et les pays extra-européens »¹.

Au cours de la session qu'il a tenue en septembre 1948, le Comité spécial a approuvé une résolution recommandant à la CEE de créer un Comité pour le développement du commerce et a proposé un projet de mandat pour ce comité (E/ECE/IDT/5).

Après avoir pris l'avis du Président et du Vice-Président de la Commission, le Secrétaire exécutif a demandé aux gouvernements si le Comité pour le développement du commerce, dont la création venait d'être ainsi recommandée, devait commencer provisoirement ses travaux avant que la Commission ait approuvé le mandat proposé par le Comité spécial. Tous les gouvernements ayant accepté cette façon de procéder, le Comité pour le développement du commerce s'est réuni en février 1949 pour examiner le programme de ses travaux. La Commission a eu communication, à sa quatrième session, d'un rapport rendant compte de cette réunion (E/ECE/99).

Au cours de la quatrième session de la Commission, certaines délégations ont exprimé l'opinion qu'il convenait d'approuver le mandat proposé par le Comité spécial, et certaines délégations ont exprimé l'opinion qu'il convenait de donner au Comité des directives pour ses travaux futurs dans une résolution spéciale. D'autres délégations ont présenté des amendements au mandat en ce qui concerne notamment le maintien et le développement d'industries nationales, l'accroissement des échanges commerciaux et l'accroissement de la production des marchandises dont il y a pénurie; l'octroi de la qualité de membre du Comité pour le développement du commerce, avec tous les droits s'attachant à cette qualité, à un certain nombre de pays non membres participant à ses travaux; enfin, les pratiques discriminatoires dans les échanges commerciaux.

La Commission a nommé un groupe de travail spécial chargé d'examiner toutes les propositions, écrites et orales, qui lui ont été présentées. Le Groupe de travail n'a pu arriver à un accord, et ce problème a été renvoyé à la Commission. Il a été décidé de présenter deux résolutions distinctes, la première traitant de la création d'un Comité pour le développement du commerce, la seconde

¹ See *Official Records of the Economic and Social Council*. Third Year, Seventh Session, Supplement No. 10, Annex I.

¹ Voir les *Procès-verbaux officiels du Conseil économique et social*, troisième année, septième session, supplément n° 10, annexe I.

with its terms of reference and additional guidance for its future work. The first resolution was carried unanimously. On the second resolution a number of amendments were put forward, and were voted upon before the resolution approving the terms of reference was adopted by 11 votes to none, with 6 abstentions (see resolutions included in part V).

PART IV

Summary of views expressed on the work of the Commission and its subsidiary bodies, at the fourth session of the Commission

It was agreed that delegations could submit summaries of their views expressed on the work of the Commission and its subsidiary bodies at the fourth session of the Commission, for inclusion in the annual report of the Commission to the Economic and Social Council.

The following communications have been received:

(a) *From the delegation of the Union of Soviet Socialist Republics*

The delegation of the USSR pointed out in its speech that the International Bank for Reconstruction and Development had been guided, in its decisions on questions relating to the grant of credits to Eastern European timber-exporting countries, not by business principles but by political considerations.

In carrying out their work, the Committees of the Economic Commission for Europe had ignored the comments made on it by certain delegations at the Commission's third session, and had failed to re-organize their activities accordingly.

The delegation of the USSR drew attention to the unsatisfactory condition of the work of the Committees inasmuch as they had neglected the solution of the problems confronting the Economic Commission for Europe, had ignored the basic problems of assisting the economic development of the European countries, and had occupied themselves during the period under review with secondary questions and questions of no practical significance; the Inland Transport Committee, for example, had wound up the Working Party on Transport Equipment, and simultaneously set up a Group of Experts to study standardization of temporary importation papers.

The delegation of the USSR drew attention to the incorrect practice of certain Committees which had chiefly concentrated on the indiscriminate collection of information bearing no relation to the practical aims and tasks of the

traitant de son mandat et contenant d'autres instructions au sujet des activités qu'il devra entreprendre. La première résolution a été adoptée à l'unanimité. Un certain nombre d'amendements à la seconde résolution ont été présentés et mis aux voix avant que la résolution approuvant le mandat fût adoptée par 11 voix contre 0, avec 6 abstentions (voir les résolutions figurant dans la cinquième partie du présent document).

QUATRIÈME PARTIE

Résumé des opinions formulées au sujet des travaux de la Commission et de ses organes subsidiaires, au cours de la quatrième session de la Commission

Il a été décidé que les délégations pourraient présenter des résumés des opinions qu'elles ont exprimées au cours de la quatrième session de la Commission, au sujet des travaux de la Commission et de ses organes subsidiaires, et que ces résumés figureraient dans le rapport annuel de la Commission au Conseil économique et social.

Les communications reçues sont les suivantes:

a) *De la délégation de l'Union des Républiques socialistes soviétiques*

La délégation de l'Union soviétique a fait observer au cours de ses interventions que la Banque internationale pour la reconstruction et le développement a été guidée, en résolvant les problèmes soulevés par l'octroi de crédits aux pays de l'Europe orientale exportateurs de bois, non par des principes d'affaires, mais par des considérations d'ordre politique.

Les comités de la Commission économique pour l'Europe n'ont tenu aucun compte dans leurs travaux des observations formulées lors de la troisième session de la Commission par certaines délégations au sujet de leur activité et n'ont pas procédé, en conséquence, à la réorganisation de leur travail.

La délégation de l'Union soviétique a fait observer combien peu satisfaisant est l'état des travaux des comités, étant donné que ceux-ci ont négligé les tâches qui incombent à la Commission économique pour l'Europe, qu'ils ne s'attachent pas à traiter les problèmes essentiels tendant à contribuer au développement économique des pays européens et qu'au cours de la période écoulée ils se sont intéressés à des problèmes d'ordre secondaire ne présentant pas d'intérêt pratique; c'est ainsi, par exemple, que le Comité des transports intérieurs a supprimé le Groupe de travail chargé de l'équipement des transports, alors qu'il créait en même temps un Groupe d'experts chargé d'étudier l'unification des formules-types de titres d'importation temporaire.

La délégation de l'Union soviétique a signalé la pratique inadéquate de certains comités, qui s'occupent principalement de rassembler des renseignements de toute sorte n'ayant aucun rapport avec les buts et les tâches pratiques de la Com-

Economic Commission for Europe; the Inland Transport Committee, for example, had sent out a questionnaire relating to a great number of items, with the object of collecting information which fell outside the framework of the aims and duties of the Commission.

At the fourth session of the Economic Commission for Europe the representative of the Union of Soviet Socialist Republics declared that the USSR was in favour of the development of trade relations with Western European countries on the basis of equality and mutual advantage, but that that was impeded by the policy of discrimination practised under the pressure of the United States of America by Western European countries in their trade with the USSR and the countries of popular democracy. The USSR representative therefore supported the proposal of the Czechoslovak representative on that question.

The USSR delegation adds as an annex to the present report of the Economic Commission for Europe its proposals on the following questions examined at the fourth session of the Commission:

(a) Its draft resolution on the increase of unemployment in a number of European countries, a question which was included on the agenda of the fourth session on the initiative of the USSR;

(b) Its draft proposals relating to the Committee on the Development of Trade: to industrial development and to the structure of the Committee.

The Soviet Union delegation notes with satisfaction that the question of the increase of unemployment in a number of European countries, which was examined at the fourth session of ECE as a result of the initiative of the USSR, aroused great interest and gave rise to far-ranging discussion. Although the majority of the members of the Economic Commission for Europe, on the proposal of the United Kingdom and United States delegations, declined to take any decision on the question of unemployment, the thorough examination of this question by the Commission did none the less have a positive aspect and attracted public attention to the problem of unemployment in Western European countries.

The rise in the number of unemployed and partly-employed persons in the Western European countries as a result of the contraction of activity in a series of branches of industry and of the closing down of businesses, a situation to which measures taken under the Marshall Plan especially contribute, leads to a further deterioration in the situation of the working class and all who work for their living in those countries.

The Soviet Union delegation considers it essential that ECE should undertake a serious study of the situation of the unemployed and partly-employed in all the countries of Europe in which unemployment has not been eliminated. The International Labour Organisation, as experience has shown, is not capable of dealing properly with this task,

mission économique pour l'Europe; c'est ainsi, par exemple, que le Comité des transports intérieurs a envoyé un questionnaire comportant un nombre énorme de rubriques en vue de réunir des renseignements sur des sujets qui ne concernent pas les buts et les tâches de la Commission.

A la quatrième session de la Commission économique pour l'Europe, le représentant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques a déclaré que l'Union soviétique est favorable au développement des relations commerciales avec les pays de l'Europe occidentale, sur la base de l'égalité et du principe de la réciprocité des avantages, mais que ce développement est entravé par la politique de discrimination que pratiquent, sous la pression des Etats-Unis d'Amérique, les pays de l'Europe occidentale dans leur commerce avec l'Union soviétique et les pays de démocratie populaire. C'est pourquoi le représentant de l'Union soviétique a appuyé la proposition présentée à ce sujet par le représentant de la Tchécoslovaquie.

La délégation de l'Union soviétique ajoute en annexe au présent rapport de la Commission économique pour l'Europe ses propositions sur les questions suivantes, qui ont été examinées au cours de la quatrième session de la Commission:

a) Projet de résolution de l'Union soviétique sur l'augmentation du chômage dans un certain nombre de pays d'Europe, question qui a été placée à l'ordre du jour de la quatrième session, sur l'initiative de l'Union des Républiques socialistes soviétiques.

b) Projets de proposition de l'Union soviétique relatifs au Comité pour le développement du commerce, en ce qui concerne le développement industriel et la structure du Comité.

La délégation de l'Union soviétique a pris acte avec satisfaction du fait que la question de l'augmentation du chômage dans un certain nombre de pays d'Europe — laquelle a été examinée au cours de la quatrième session de la Commission économique pour l'Europe, sur l'initiative de l'Union soviétique — a soulevé un grand intérêt et a donné lieu à une discussion étendue. Quoique la majorité des membres de la Commission économique pour l'Europe, sur la proposition des délégations du Royaume-Uni et des Etats-Unis, n'ait pas accepté de prendre une décision sur la question du chômage, l'examen approfondi de cette question, auquel s'est livrée la Commission, n'en a pas moins pris un caractère positif et attiré l'attention générale sur le problème du chômage dans les pays de l'Europe occidentale.

L'augmentation du nombre des chômeurs complets et partiels dans les pays de l'Europe occidentale à la suite de la diminution de l'activité d'une série de branches de l'industrie et de la fermeture d'entreprises par le fait surtout des mesures appliquées dans le cadre du plan Marshall, provoque une nouvelle aggravation de la situation de la classe laborieuse et de tous ceux qui gagnent leur vie en travaillant dans ces pays.

La délégation de l'Union soviétique juge indispensable que la CEE entreprenne une étude sérieuse de la situation en matière de chômage complet et partiel dans les pays d'Europe où le chômage n'a pas été supprimé. L'Organisation internationale du Travail, comme l'expérience l'a montré, n'est pas capable de s'acquitter de cette

since it serves the interests of employers.

Notwithstanding the seriousness of the question of unemployment in Western European countries, the United Kingdom representative tried to deflect the Commission's attention from this question, and with this end in view resorted to the repetition of grossly slanderous and disparaging fabrications on the subject of the Union of Soviet Socialist Republics.

Replying to the United Kingdom representative, the Soviet Union representative drew the Commission's attention to the fact that the United Kingdom provides the classic example of capitalist wage slavery. In the British colonies as in others, slavery exists at the present time under all its forms. Tens of millions of workers are lowered to the status of colonial serfs. In the United Kingdom, as in all capitalist countries, there is no freedom of labour, since the workers are in a position of complete economic dependence on the employers and live under a constant threat of losing their jobs. The USSR representative referred to the statements of official, governmental and public figures in the United Kingdom, in which they stress that continual unemployment in the United Kingdom is necessary to ensure industry with a supply of cheap labour and calculate that unemployment in the United Kingdom must remain at a minimum level of 3 per cent of the economically active population. The United Kingdom representative at the fourth session of the Commission tried to compare these percentages mechanically with the socialist economic system of the USSR and to calculate artificially the scale of the unemployment he imagined to exist in the USSR, where in fact unemployment has been completely eliminated.

The serious difficulties which the United Kingdom, in common with other Western European countries, is beginning to experience in connexion with the accentuation of the problem of markets, threaten a further increase of unemployment in those countries. Unemployment in the United Kingdom, as in the other capitalist countries, has become markedly chronic. The unemployed are unable to find work over a period of two to three or even more years. Unemployment is the inevitable accompaniment to the development of capitalist industry.

In the Soviet Union the land has been taken from the landowners and handed over to the peasants; the factories, industrial plants, mines, banks and railways are the property of the whole people; the fruits of the workers' labour belong to themselves and are not appropriated by capitalist proprietors, since there are no capitalists in the USSR, and consequently there is no exploitation of man by man. In the USSR all workers without distinction of sex, race or nationality are guaranteed the right to work by the Constitution. Citizens of the USSR have the right to guaranteed employment with wages corresponding to the amount and nature of their work. The socialist organization of the national economy, the uninterrupted development of industry and the steady rise of productive capacity throughout the

mission de façon appropriée, car elle est au service des intérêts des employeurs.

Malgré la gravité que présente le problème du chômage dans les pays de l'Europe occidentale, le représentant du Royaume-Uni s'est efforcé de détourner l'attention de la Commission de ce problème et, à cette fin, il a eu recours, une fois de plus, à de grossières inventions, calomniant et dénigrant l'Union des Républiques socialistes soviétiques.

Répondant au représentant du Royaume-Uni, le représentant de l'Union soviétique a attiré l'attention sur le fait que le Royaume-Uni fournit un exemple classique d'esclavage capitaliste des salariés. Dans les colonies britanniques, comme dans les autres, l'esclavage existe à l'heure actuelle sous toutes ses formes. Des dizaines de millions de travailleurs sont ravalés au niveau de serfs coloniaux. Au Royaume-Uni, comme dans tous les pays capitalistes, la liberté du travail n'existe pas, puisque les ouvriers se trouvent dans un état de complète sujétion économique vis-à-vis de leurs employeurs et vivent sous la menace constante de perdre leur emploi. Le représentant de l'Union soviétique a rappelé des déclarations de personnages officiels appartenant aux milieux gouvernementaux ou au monde politique du Royaume-Uni, dans lesquels ceux-ci ont souligné que la continuité du chômage au Royaume-Uni est nécessaire pour garantir à l'industrie une réserve de main-d'œuvre à bon marché, et ils ont calculé que le chômage au Royaume-Uni doit être maintenu au minimum à 3 pour 100 de la population économiquement active. Le représentant du Royaume-Uni à la quatrième session de la Commission a essayé d'établir arbitrairement un parallèle entre ces pourcentages et le système économique socialiste de l'Union soviétique et de calculer artificiellement le degré du chômage qui, selon lui, existerait en Union soviétique, où, en réalité, le chômage a été complètement supprimé.

Les graves difficultés que le Royaume-Uni, tout comme les autres pays de l'Europe occidentale, commence à éprouver du fait de l'aggravation du problème de l'écoulement des produits, font peser sur ces pays la menace d'une nouvelle augmentation de chômage. Le chômage est devenu au Royaume-Uni, ainsi que dans les autres pays capitalistes, un mal nettement chronique. Les chômeurs ne peuvent trouver de travail pendant des périodes qui s'étendent sur deux ou trois ans ou davantage. Le chômage est un phénomène qui accompagne fatalement le développement de l'industrie capitaliste.

Dans l'Union soviétique, la terre a été enlevée aux propriétaires fonciers et remise aux paysans; les fabriques, les installations industrielles, les mines, les banques et les chemins de fer sont la propriété du peuple tout entier; les fruits du travail des ouvriers appartiennent aux ouvriers eux-mêmes et ce ne sont pas des capitalistes propriétaires qui se les approprient, car il n'y a pas de capitalistes dans l'Union soviétique et, par conséquent, il n'y a pas d'exploitation de l'homme par l'homme. Dans l'Union soviétique, la Constitution garantit à tous les travailleurs, sans distinction de sexe, de race, ni de nationalité, le droit au travail. Les citoyens de l'Union soviétique ont le droit garanti de travailler et de recevoir des salaires correspondant à l'importance et à la nature de leur travail. L'organisation socialiste de l'économie

Soviet society, as well as the elimination of the possibility of economic crises, have brought about the complete disappearance of unemployment and have safeguarded every citizen's right to work. The continued improvement of living conditions in the USSR is expressed in the increase of workers' wages, the fall in the prices of commodities in general demand, the expansion of the network of workers' sanatoria and rest homes, the improvement of housing conditions, the growing extent to which the workers' cultural demands are satisfied, etc.

In the Soviet Union the workers do not experience the fear of penury or anxiety for the morrow. The different forms of state insurance which exist in the Soviet Union constitute the most progressive system of social insurance. Workers and employees enjoy regular state-paid holidays and free education for their children.

All this bears witness to the basic differences between the situation of Soviet workers and that of workers in the capitalist countries, where they suffer from unemployment and growing capitalist exploitation.

(b) From the delegation of France

The French delegation wishes to make it clear that it voted against the resolution submitted by the USSR delegation for the reasons explained by Mr. André Philip in his speech on 18 May 1949 (E/ECE/SR.4/16 and 17).

It points out that:

(1) As shown in document E/ECE/103, the number of French unemployed is extremely low, and that far from suffering from a permanent unemployment crisis, France regularly imports foreign workers to meet her labour requirements;

(2) France has been and still is in the forefront of progress as regards social legislation; she co-operates very closely on this matter with the International Labour Organisation and, within that Organisation, with its members;

(3) The Soviet Union draft resolution makes no mention of the International Labour Organisation, and in such circumstances the adoption of the resolution would inevitably have created a risk of over-lapping between the ECE and that specialized agency, a risk which France is most anxious to avoid.

(c) From the delegation of Czechoslovakia

The Czechoslovak delegation, while not presenting a summary of views under part IV of this report, requested the inclusion of a resolution which it had submitted in connexion with the terms of reference of the Committee on the Development of Trade (see annex).

(d) From the delegation of the United Kingdom

(1) During discussion of the terms of reference of the Trade Committee, the United Kingdom delegation opposed the view of Eastern European

nationale, le développement incessant de l'industrie et l'accroissement constant de la capacité productive dans toute la société soviétique, ainsi que l'élimination de la possibilité de crises économiques, ont eu pour effet de faire disparaître complètement le chômage et de garantir à chaque citoyen le droit au travail. La constante amélioration des conditions de vie dans l'Union soviétique se traduit par l'augmentation des salaires des ouvriers, la baisse du prix des produits de consommation courante, l'augmentation du nombre des sanatoriums et des maisons de repos pour ouvriers, l'amélioration des conditions de logement, la mesure sans cesse plus grande dans laquelle les besoins culturels des travailleurs sont satisfaits, etc.

Dans l'Union soviétique, les ouvriers n'éprouvent pas la peur de manquer du nécessaire ni l'angoisse du lendemain. Les différentes formes d'assurances d'Etat qui existent dans l'Union soviétique constituent le système le plus moderne d'assurances sociales. Les ouvriers et les employés bénéficient régulièrement de congés payés et de la gratuité de l'enseignement pour leurs enfants.

Tous ces faits témoignent des différences essentielles qui existent entre la situation des travailleurs soviétiques et celle des travailleurs des pays capitalistes, qui souffrent du chômage et sont de plus en plus exploités par les capitalistes.

b) De la délégation de la France

La délégation française tient à préciser qu'elle a voté contre la résolution proposée par la délégation de l'Union des Républiques socialistes soviétiques pour les raisons exposées par M. A. Philip lors de son intervention du 18 mai 1949 (E/ECE/SR.4/16 et 17).

Elle rappelle:

1) Que, comme en témoigne le document E/ECE/103, le nombre des chômeurs français est extrêmement faible et que bien loin de souffrir d'une crise permanente de chômage, la France fait régulièrement appel à des travailleurs étrangers pour satisfaire ses besoins de main-d'œuvre;

2) Que la France a été et demeure à l'avant-garde du progrès en matière de législation sociale; qu'elle collabore très étroitement en cette matière avec l'Organisation internationale du Travail et, au sein de cette Organisation, avec les pays qui en sont membres;

3) Que le projet de résolution de l'Union soviétique ne mentionne pas l'Organisation internationale du Travail, et que, dans ces conditions, l'adoption de ce projet n'aurait pas manqué de créer, entre la CEE et cette institution spécialisée, des risques de chevauchements que la France a le plus grand souci d'éviter.

c) De la délégation de la Tchécoslovaquie

La délégation de la Tchécoslovaquie, sans présenter, dans la quatrième partie du présent rapport, un résumé des opinions qu'elle a formulées, a demandé que le rapport reproduisît une résolution présentée par elle à propos du mandat du Comité pour le développement du commerce (voir annexe).

d) De la délégation du Royaume-Uni

1) Au cours de la discussion sur le mandat du Comité pour le développement du commerce, la délégation du Royaume-Uni s'est élevée contre

countries that a satisfactory increase in East-West trade was dependent on the development of production in those countries through work to be undertaken by the Trade Committee. According to the published plans of those countries, production was already being developed on a very large scale out of national resources without the help of the Commission or its Trade Committee, so the development advocated must be additional to existing plans. The United Kingdom delegation was forced to assume that the Eastern countries intended this additional development to be financed by the West, but the United Kingdom for its part was not in a position to provide credits which would be significant in comparison with the investment plans of the Eastern countries. Any small credits which the United Kingdom could make available from time to time would be given under bilateral agreements in exchange for real advantages. Other western countries were probably in the same position, and, if so, the Trade Committee should not waste time on academic studies of development, but confine itself to trade.

(2) When the item entitled "Increase of unemployment in a number of European countries" was under consideration, the United Kingdom delegate explained that constant attention was given by the Government of the United Kingdom to the problem of unemployment in the United Kingdom. There were at present in the United Kingdom more unfilled jobs than unemployed. The difficulty was to suit the job to the man.

(3) Replying to the representative of the USSR, he said that the United Kingdom delegation could not accept the thesis that there was no unemployment in the USSR. Any economic system would have some transitional unemployment. The larger the turnover of labour the longer the interval. In the USSR there was a substantial turnover of labour. It might be argued that, in spite of this, unemployment was reduced to a small amount by repressive labour legislation and by forced labour camps. In the United Kingdom, however, there were no forced labour camps. If the figure of industrial workers in the USSR was 34 million, the lowest reasonable estimate of unemployment on the British definition was one million. The United Kingdom delegate asked the Soviet delegate to define what he meant by unemployment. He pointed out further that no system of unemployment insurance existed in the USSR and that the whole question of unemployment there was shrouded in secrecy. Similar conditions existed in other Eastern European countries.

(4) The draft resolution submitted by the USSR delegation contained no reference to unemploy-

l'opinion exprimée par les délégations des pays de l'Europe orientale, selon laquelle le développement satisfaisant des échanges commerciaux entre l'Est et l'Ouest serait fonction du développement de la production dans ces pays, lequel devrait être assuré par des travaux qu'entreprendrait le Comité pour le développement du commerce. Si l'on en croit les plans publiés par ces pays, la production est d'ores et déjà en voie d'accroissement sur une grande échelle par l'utilisation des ressources nationales, sans qu'y aient contribué ni la Commission, ni son Comité pour le développement du commerce, de sorte que le développement dont il s'agit viendrait s'ajouter aux plans en vigueur. La délégation du Royaume-Uni a été amenée à supposer que les pays de l'Europe orientale se proposaient de faire financer par l'Europe occidentale ce développement supplémentaire, mais le Royaume-Uni, pour sa part, n'est pas en mesure de fournir des crédits d'une importance comparable aux plans d'investissement des pays de l'Europe orientale. Les faibles crédits que le Royaume-Uni pourrait être en mesure de fournir de temps à autre seront consentis dans le cadre d'accords bilatéraux en échange d'avantages tangibles. Il est probable que les autres pays de l'Europe occidentale se trouvent dans la même situation, et, s'il en est ainsi, il conviendrait que le Comité pour le développement du commerce ne perdît pas de temps en études théoriques sur le développement et qu'il se bornât aux problèmes du commerce.

2) Lors de l'examen du point de l'ordre du jour intitulé « Augmentation du chômage dans un certain nombre de pays d'Europe », le délégué du Royaume-Uni a exposé que le Gouvernement du Royaume-Uni accorde une attention constante au problème du chômage au Royaume-Uni. Il y a actuellement au Royaume-Uni plus d'emplois vacants que de chômeurs. La difficulté consiste à assortir l'homme à l'emploi.

3) Répondant au représentant de l'Union soviétique, le représentant du Royaume-Uni a déclaré que la délégation de son pays ne pouvait admettre la thèse selon laquelle il n'y aurait pas de chômage dans l'Union soviétique. Il n'est pas de système économique qui ne connaisse dans une certaine mesure le chômage à titre transitoire. Plus les mouvements de la main-d'œuvre sont considérables, plus la période de transition est longue. Il y a dans l'Union soviétique de considérables mouvements de main-d'œuvre. Il est vrai que l'on pourrait dire que le chômage est considérablement réduit par la législation répressive sur le travail et par les camps de travail forcé. Mais il n'y a pas dans le Royaume-Uni de camps de travail forcé. Si le chiffre des ouvriers de l'industrie employés en Union soviétique est de 34 millions, l'évaluation la plus basse du nombre de chômeurs serait raisonnablement, d'après la conception britannique, d'un million. Le représentant du Royaume-Uni a demandé au représentant de l'Union soviétique de définir ce qu'il entendait par le chômage. Il a fait observer en outre qu'il n'existe en Union soviétique aucune assurance-chômage et que toute la question du chômage y est enveloppée de secret. La situation dans les autres pays de l'Europe orientale est la même.

4) Le projet de résolution présenté par la délégation soviétique ne fait pas mention du chômage

ment and conditions of employment in Eastern Europe. Further, the proposal largely duplicated the work of the International Labour Organisation, the responsibilities of which were familiar to the Commission. The International Labour Organisation had applied itself strenuously to the problem of unemployment and the means to relieve it and, as the recognized agency of the United Nations, had the full support of the United Kingdom.

(e) From the delegation of Italy

The Italian delegation brought out the special nature of the unemployment problem in Italy.

Whereas in the other European countries unemployment fluctuates according to the progress or regression of the economy of the particular country, unemployment in Italy merely gets worse from year to year as a result of the increase in population and the inadequacy of economic resources, an inadequacy which becomes more marked as population pressure increases.

The number of unemployed, which in 1938 was about 800,000, was nearing 2,000,000 in 1948.

The Italian Government is leaving no stone unturned to remedy that situation, and proposes using part of its Marshall Plan aid to develop public and private investment and promote emigration to countries needing man-power. The very nature and extent of the problem, however, rules out all possibility of appreciably improving the situation without international assistance and support.

The International Labour Organisation has long been concerned with the problem of emigration in general, and of Italian emigration in particular. The Italian Government would like to see work on that problem intensified and close contact maintained by ECE with the International Labour Organisation in the study of Italian unemployment, the consequences of which affect not only the economic situation in Italy, but may have unfavourable repercussions on European economy as a whole.

(f) From the delegation of Belgium

The Belgian delegation was impelled to point out during the discussion on unemployment that in Belgium that phenomenon affected only certain sectors of the economy and was far from having attained the disastrous proportions attributed to it by some.

Unemployment has fallen steadily since the beginning of 1949 and on 30 April 1949 amounted to only 164,000 wholly unemployed and 40,000 partially unemployed and casuals, who are in fact part-time workers.

Belgian social legislation and the trade unions protect the interests of the working class, which is in no way subject to pressure on the part of the employers.

In point of fact, the eight-hour day law forbids workers to accept, and employers to enforce, a working-day exceeding eight hours of statutory labour.

ni des conditions de l'emploi dans l'Europe orientale. En outre, la proposition empiète considérablement sur les attributions de l'Organisation internationale du Travail, dont le rôle est bien connu de la Commission. L'Organisation internationale du Travail s'est attaquée avec ardeur au problème du chômage et aux moyens d'y remédier et, en tant qu'institution reconnue de l'Organisation des Nations Unies, elle reçoit le plein appui du Royaume-Uni.

e) De la délégation de l'Italie

La délégation italienne a mis en évidence l'aspect spécial que le problème du chômage revêt en Italie.

Alors que dans les autres pays d'Europe le phénomène du chômage présente des oscillations qui suivent l'état de progrès ou de régression de l'économie de chaque pays, en Italie le phénomène ne fait que s'aggraver d'année en année en raison de l'augmentation de la population et de l'insuffisance des ressources économiques, qui devient d'autant plus grande que la pression démographique s'accroît.

Le nombre des chômeurs, qui était en 1938 d'environ 800.000, s'approchait en 1948 du chiffre de 2 millions.

Le Gouvernement italien ne néglige rien pour remédier à une telle situation, et il se propose de développer, en utilisant en partie l'aide du plan Marshall, les investissements publics et privés, et, en même temps, l'émigration dans les pays où la main-d'œuvre fait défaut. Mais en raison même de l'ampleur du phénomène et de son caractère, il ne sera pas possible d'améliorer la situation dans une mesure appréciable sans le concours et l'appui d'une action internationale.

L'Organisation internationale du Travail s'occupe depuis longtemps du problème de l'émigration en général, et de celui de l'émigration italienne en particulier. Le Gouvernement italien souhaite que cette action soit intensifiée et que la CEE se tienne en étroit contact avec l'OIT pour l'étude du chômage italien, dont les conséquences n'affectent pas seulement la situation économique de l'Italie, mais peuvent avoir des répercussions défavorables sur l'économie européenne tout entière.

f) De la délégation de la Belgique

La délégation belge a été amenée à faire observer, au cours de la discussion relative au chômage, que ce phénomène se limitait, en Belgique, à certains secteurs économiques, et qu'il est loin d'avoir l'allure catastrophique que d'aucuns voudraient lui attribuer.

Depuis le début de l'année 1949, le chômage n'a cessé de décroître, pour aboutir, au 30 avril 1949, à 164.000 chômeurs complets et 40.000 chômeurs partiels et accidentels, qui sont en fait des travailleurs partiels.

La législation sociale belge et les syndicats des travailleurs défendent les intérêts de la classe laborieuse, qui ne fait d'aucune façon l'objet d'une pression quelconque de la part des employeurs.

En effet, la loi de huit heures interdit aux travailleurs d'accepter un travail dépassant huit heures par jour, de même qu'elle interdit aux employeurs d'astreindre qui que ce soit à travailler au delà de cette durée.

Furthermore, unemployment insurance is compulsory in Belgium and covers all workers holding labour or employment contracts. The unemployment allowance guarantees the unemployed worker enough to live on, since it amounts to approximately 60 per cent of a labourer's wage. To this allowance, which applies to the unmarried worker, should be added allowances for wives and children. In practice, the unemployment insurance system is backed by the workers and their trade unions, who, moreover, assist in drawing up and implementing all measures adopted in this field.

The Belgium Government nevertheless takes the view that security of employment should take precedence over security of income, and that is why it has prepared a vast scheme for absorbing the unemployed.

To begin with, the State capital investment programme for 1949 has been considerably expanded. The extraordinary budget that amounted to \$140 million has been raised to \$196 million by assigning to it the equivalent of Belgium's Marshall aid, some \$56 million. This large sum will be devoted to public works and the re-equipment of collieries. A great effort is also being made in housing. Large credits have been earmarked for that purpose to permit the erection of 21,000 small houses in 1949 as against 11,000 in 1948.

In addition, large compensation payments and credits, partly financed by an internal loan, will be allocated for the repair of war-damaged private property, while an extensive investment programme is planned for the railways and telephone and telegraph services.

All these measures, the effects of which will shortly begin to make themselves felt, will provide employment for an additional 50,000 workers, thereby helping to increase consumption, and in due course, to expand production.

(g) From the delegation of the United States of America

The United States delegation considers that the purpose of a report to the Economic and Social Council is to inform the Council of action taken by the Commission. Inasmuch as the summary records of Commission meetings, which are public documents, provide a full account of views expressed by individual delegations, it seems inappropriate to include a selective repetition of those views in the Commission's report. A continuation of this practice seems likely to convert an official report into a propagandist vehicle for some delegations, and to burden Council members with arguments out of context.

D'autre part, l'assurance-chômage est obligatoire en Belgique et englobe tous les travailleurs sous contrat de travail et sous contrat d'emploi. L'allocation de chômage assure au travailleur en chômage le minimum vital car elle s'établit à 60 pour 100 environ du salaire du manoeuvre. A cette allocation destinée au travailleur célibataire, il convient d'ajouter les allocations pour la femme et les enfants. En pratique, le système d'assurance-chômage a l'agrément des travailleurs et de leurs syndicats, lesquels sont d'ailleurs associés à l'élaboration et à l'exécution de toutes les mesures prises en ce domaine.

Il n'en reste pas moins que le Gouvernement belge estime que la sécurité de l'emploi prime la sécurité du revenu, et c'est pourquoi il a élaboré un vaste programme de résorption du chômage.

Tout d'abord, le programme des dépenses d'investissement de l'Etat pour 1949 a été notablement augmenté. Le budget extraordinaire, qui était de 140 millions de dollars, a été porté à 196 millions de dollars grâce à l'affectation, à ce budget, de la contrepartie de prêts Marshall, soit 56 millions de dollars. Cette somme importante sera consacrée à des travaux publics ainsi qu'au rééquipement des charbonnages. Un gros effort est fait également en matière de politique de logement. Des crédits importants ont été prévus à cet effet qui permettront en 1949 de construire 21.000 maisons modestes contre 11.000 en 1948.

Il faut ajouter à cela que des indemnités et des crédits considérables, partiellement financés par un emprunt intérieur, seront affectés à la réparation des dommages de guerre aux biens privés et qu'un vaste programme d'investissements est prévu pour les chemins de fer et la Régie des téléphones et des télégraphes.

Toutes les mesures dont les effets commenceront à se faire sentir à bref délai permettront d'utiliser une main-d'œuvre supplémentaire d'environ 50.000 unités. Ces mesures contribueront à leur tour à augmenter la consommation et, par là même, dans une certaine mesure, la production.

g) De la délégation des Etats-Unis d'Amérique

La délégation des Etats-Unis considère qu'un rapport adressé au Conseil économique et social a pour but de faire connaître au Conseil les décisions prises par la Commission. Etant donné que les comptes rendus analytiques des séances de la Commission, qui sont des documents de caractère public, rendent compte pleinement des opinions exprimées par les diverses délégations, il semble qu'il n'y ait pas lieu de choisir certaines de ces opinions pour les reproduire dans le rapport de la Commission. Si cette pratique se généralisait, il est vraisemblable que les rapports officiels deviendraient des instruments de propagande pour certaines délégations et qu'ils s'alourdiraient pour les membres du Conseil d'argumentations hors de propos.

PART V

Resolutions adopted at the fourth session of the Commission

RESOLUTION 1

Resolution concerning the establishment of the Committee on Agricultural Problems

The Economic Commission for Europe,

Having considered the reports of the *Ad Hoc* Committee on Agricultural Problems (E/ECE/Agri/5 and E/ECE/Agri/7) together with the note by the Executive Secretary supplementing the report of the *Ad Hoc* Committee on Agricultural Problems (E/ECE/97),

Approves the resolution adopted by the *Ad Hoc* Committee on Agricultural Problems, on 2 October 1948, together with the terms of reference therein included for the Committee on Agricultural Problems (see annex);

Requests the Committee on Agricultural Problems:

1. To take into account the suggestions and proposals made in the course of the discussion on the terms of reference of the Committee on Agricultural Problems at the fourth session of the Economic Commission for Europe, particularly in regard to the attention to be given to problems of special interest for small and medium farmers, and

2. To bear in mind resolution 202 (III) of 8 December 1948 of the General Assembly of the United Nations, particularly in regard to subparagraphs 3 (b) and 3 (d);

Having regard to the possibility of duplication of the work already undertaken or to be undertaken by other Committees of the Economic Commission for Europe in the sphere of agricultural products and requisites;

Instructs the Executive Secretary to take appropriate steps to secure between the Committee on Agricultural Problems and the other Committees of the Economic Commission for Europe the necessary co-operation in order to avoid any duplication of work.

APPENDIX

Terms of reference of the Committee on Agricultural Problems

The Committee on Agricultural Problems,

While recognizing the responsibility entrusted to the Food and Agriculture Organization of the United Nations concerning matters of agricultural and food policy and technique, under the terms of the agreement concluded between the United Nations and the above-mentioned specialized agency,

Shall provide a forum for discussion and the exchange of information to ensure close collabora-

CINQUIÈME PARTIE

Résolutions adoptées par la Commission au cours de sa quatrième session

RÉSOLUTION 1

Résolution ayant trait à la création du Comité chargé des problèmes agricoles

La Commission économique pour l'Europe,

Après avoir pris connaissance des rapports du Comité spécial chargé de l'étude des problèmes agricoles (E/ECE/Agri/5 et E/ECE/Agri/7) ainsi que de la note du Secrétaire exécutif complétant les rapports du Comité spécial chargé des problèmes agricoles (E/ECE/97),

Approuve la résolution adoptée le 2 octobre 1948 par le Comité spécial chargé de l'étude des problèmes agricoles et le mandat qui en découle pour le Comité des problèmes agricoles (voir annexe);

Invite le Comité des problèmes agricoles:

1. A tenir compte des suggestions et propositions formulées pendant la quatrième session de la Commission économique pour l'Europe au cours de la discussion sur le mandat du Comité chargé des problèmes agricoles, en particulier en ce qui concerne l'attention à porter aux problèmes intéressant spécialement les petits et moyens exploitants et

2. A s'inspirer de la résolution 202 (III) de l'Assemblée générale des Nations Unies du 8 décembre 1948, et notamment des alinéas b et d du paragraphe 3;

Tenant compte de la possibilité d'un double emploi dans les travaux que d'autres comités de la Commission économique pour l'Europe ont déjà entrepris ou se proposent d'entreprendre dans le domaine des produits et fournitures agricoles,

Charge le Secrétaire exécutif de prendre les mesures propres à assurer la collaboration nécessaire entre le Comité chargé des problèmes agricoles et les autres comités de la Commission économique pour l'Europe, de manière à éviter tout double emploi dans les travaux.

ANNEXE

Mandat du Comité chargé des problèmes agricoles

Le Comité chargé des problèmes agricoles,

Tout en reconnaissant que les problèmes de l'agriculture et de l'alimentation, tant sous leur aspect général que technique, relèvent de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, aux termes de l'accord conclu entre l'Organisation des Nations Unies et l'institution spécialisée mentionnée ci-dessus,

Fournira un centre de discussion et d'échanges de renseignements, en vue d'assurer une étroite collaboration entre les gouvernements d'Europe

tion between the Governments of Europe in the agricultural aspects of the overall problem of European reconstruction and development; be empowered to initiate studies and make recommendations on the best practical means of European co-operation to develop the production of agricultural commodities in Europe and to facilitate the exchange of such commodities, and co-operate with other organs of the Economic Commission for Europe regarding both industrial requisites for agricultural production and the exchange of industrial goods against foodstuffs.

The Committee shall, however, take no action in respect to any country without the agreement of the government of that country.

RESOLUTIONS 2 (A) AND 2 (B)

Resolutions concerning the establishment of the Committee on the Development of Trade

RESOLUTION A

The Economic Commission for Europe,

Having considered the report submitted by the Ad Hoc Committee on Industrial Development and Trade (E/ECE/83),

Decides to establish, within the framework of the Economic Commission for Europe, a Committee on the Development of Trade.

RESOLUTION B

The Economic Commission for Europe,

Having considered the report on the meeting of the Ad Hoc Committee on Industrial Development and Trade (E/ECE/83) and the terms of reference for a Committee on the Development of Trade submitted to the ECE by the above-mentioned Ad Hoc Committee (E/ECE/IDT/5), together with the report of the first session of the Committee on the Development of Trade (E/ECE/99),

Approves the terms of reference proposed for the Committee on the Development of Trade; and

Requests the Committee on the Development of Trade to continue and to develop the work it has already begun.

RESOLUTION 3

Resolution concerning the future work of the Technical Committees

The Economic Commission for Europe,

Having received and considered the reports of the following Committees:

Coal Committee (E/ECE/95),

Committee on Electric Power (E/ECE/98).

Industry and Materials Committee (E/ECE/94),

Inland Transport Committee (E/ECE/93).

Steel Committee (E/ECE/96).

Timber Committee (E/ECE/92),

en ce qui concerne les aspects agricoles du problème général de la reconstruction et du développement de l'Europe; aura qualité pour entreprendre des études et formuler des recommandations sur la manière dont les pays d'Europe collaboreront le plus efficacement en vue de développer la production des denrées agricoles en Europe et de faciliter l'échange de ces denrées; coopérera avec les autres organes de la Commission économique pour l'Europe en ce qui concerne les besoins de la production agricole en produits industriels aussi bien que l'échange des produits industriels contre les denrées alimentaires.

Le Comité, toutefois, ne prendra aucune mesure à l'égard d'un pays quelconque sans avoir obtenu l'accord du gouvernement de ce pays.

RÉSOLUTIONS 2 A et 2 B

Résolutions concernant la création du Comité pour le développement du commerce

RÉSOLUTION A

La Commission économique pour l'Europe,

Ayant examiné le rapport présenté par le Comité spécial pour le développement industriel et le commerce (E/ECE/83),

Décide de créer, dans le cadre de la Commission économique pour l'Europe, un Comité pour le développement du commerce.

RÉSOLUTION B

La Commission économique pour l'Europe,

Ayant examiné le compte rendu de la session du Comité spécial pour le développement industriel et le commerce (E/ECE/83) et le mandat d'un Comité pour le développement du commerce proposé à la CEE par le Comité spécial ci-dessus mentionné (E/ECE/IDT/5), ainsi que le rapport du Comité pour le développement du commerce sur sa première session (E/ECE/99),

Approuve le mandat qu'il a été proposé de donner au Comité pour le développement du commerce; et

Prie le Comité pour le développement du commerce de poursuivre et de développer le travail qu'il a déjà entrepris.

RÉSOLUTION 3

Résolution relative aux travaux futurs des comités techniques

La Commission économique pour l'Europe,

Ayant reçu et examiné les rapports des Comités suivants:

Comité du charbon (E/ECE/95),

Comité de l'énergie électrique (E/ECE/98),

Comité de l'industrie et des matières de base (E/ECE/94),

Comité des transports intérieurs (E/ECE/93),

Comité de l'acier (E/ECE/96),

Comité du bois (E/ECE/92),

1. *Takes note* of these reports;
2. *Instructs* the Committees in close contact with the Executive Secretary to continue their work in accordance with their terms of reference, devoting attention to the solution of the main problems coming within their purview; terminating any activities which are no longer useful; and considering what activities need to be undertaken or continued beyond 1950, with a view to reporting thereon to the fifth session of the Commission in accordance with paragraph 3, below.
3. *Instructs* the Executive Secretary to prepare, on the basis of the above-mentioned reports, an overall secretariat report, containing comments and views for an appropriate work programme for the Committees after the year 1950. The Executive Secretary's report, with the reports of the Committees annexed, shall be transmitted to the governments two months before the fifth session of the Economic Commission for Europe.

RESOLUTION 4

Resolution in connexion with the "Economic Survey of Europe in 1948"

The Economic Commission for Europe

Notes the "Economic Survey of Europe in 1948", and

Notes the announcement of the Executive Secretary that reviews of the current economic situation in Europe will be published, under secretariat responsibility, at more frequent intervals in the future.

RESOLUTION 5

Resolution concerning the date of the fifth session of the Commission

The Economic Commission for Europe

Resolves to hold its next regular session at the latest in one year's time, the exact date to be fixed by the Chairman in consultation with the Vice-Chairman and the Executive Secretary.

RESOLUTION 6

Draft resolution concerning the submission of an annual report by the Economic Commission for Europe to the Economic and Social Council

The Economic and Social Council

Takes note of the regular annual report submitted by the Economic Commission for Europe and of the views expressed during the discussions at the fourth session of the Commission;

Approves the establishment of the Committee on the Development of Trade and of the Committee on Agricultural Problems within the framework of the Economic Commission for Europe; and

Decides that it does not, for the present, require the Commission to submit interim reports to each session, in accordance with point 6 of its terms of reference. It is left to the discretion of the

1. *Prend acte* de ces rapports;

2. *Donne pour instructions* aux Comités de poursuivre, en se tenant en étroite liaison avec le Secrétaire exécutif, leurs travaux conformément à leur mandat, en s'attachant à la solution des principaux problèmes relevant de leur compétence; en mettant fin à celles de leurs activités qui ne sont plus utiles, et en examinant quelles activités il conviendrait d'entreprendre ou de poursuivre après 1950, en vue de faire rapport à ce sujet à la cinquième session de la Commission, comme il est prévu au paragraphe 3 ci-dessous; et

3. *Charge* le Secrétaire exécutif d'établir, sur la base des rapports mentionnés ci-dessous, un rapport de synthèse qui sera présenté au nom du Secrétariat et qui contiendra ses commentaires et opinions sur ce que devrait être le programme de travail des comités après l'année 1950. Le rapport du Secrétaire exécutif, comportant en annexe les rapports des comités, sera communiqué aux gouvernements deux mois avant l'ouverture de la cinquième session de la Commission économique pour l'Europe.

RÉSOLUTION 4

Résolution concernant « l'Etude sur la situation économique de l'Europe en 1948 »

La Commission économique pour l'Europe

Prend acte de « l'Etude sur la situation économique de l'Europe en 1948 », et

Prend note de ce que, comme le Secrétaire exécutif l'a annoncé, le secrétariat sera chargé de publier régulièrement à l'avenir, à intervalles plus rapprochés, des études sur la situation économique de l'Europe.

RÉSOLUTION 5

Résolution concernant la date de la convocation de la cinquième session de la Commission

La Commission économique pour l'Europe

Décide de tenir sa prochaine session ordinaire au plus tard dans le délai d'un an, la date exacte de cette session devant être fixée par le Président, après consultation avec le Vice-Président et le Secrétaire exécutif.

RÉSOLUTION 6

Projet de résolution relatif au rapport annuel de la Commission économique pour l'Europe à présenter au Conseil économique et social

Le Conseil économique et social

Prend acte du rapport annuel ordinaire présenté par la Commission économique pour l'Europe et des vues exprimées au cours des débats lors de la quatrième session de la Commission;

Approuve la création du Comité pour le développement du commerce et du Comité des problèmes agricoles dans le cadre de la Commission économique pour l'Europe; et

Décide que pour le moment il ne demandera pas à la Commission de présenter à chaque session du Conseil un rapport intérimaire comme il est prévu au point 6 du mandat de la Commission. Le soin

Commission to submit such additional reports as it considers desirable.

ANNEX

The following are the texts referred to in part IV of the report:

(a) *From the delegation of the Union of Soviet Socialist Republics*

Draft resolution in connexion with item 7 of the agenda—"The Increase of Unemployment in a Number of European countries"

The Economic Commission for Europe,

Noting that the number of unemployed and partly-employed persons is increasing in several European countries as a result of the contraction of activity in a series of branches of industry and of the closing down of businesses, a situation to which measures taken under the Marshall Plan have especially contributed;

Taking into account that in view of the absence in those countries of guaranteed work, workers and employees are threatened with loss of work, a threat which has markedly increased recently, and that in these circumstances the fact that even in the absence of an economic crisis the army of unemployed and partly-employed unable to secure for themselves and their families the essential means of existence is growing, so that millions of people are daily faced by the threat of want and starvation;

Considering that this situation affords capitalist monopolies an opportunity of exploiting unemployment to bring pressure to bear on the working class and on workers generally, who are compelled, in order not to lose their livelihood, to agree to wage cuts, to excessively long working hours and to ruthless exploitation;

Considering that the capitalist monopolies are taking no effective steps whatever to alleviate the distress in which millions of workers now find themselves as a result of the unemployment which has befallen them, inasmuch as these monopolies always have at their service large numbers of people looking for work and obliged to tolerate the most arduous working conditions;

Bearing in mind the fact that in the capitalist countries of Europe schemes for unemployment insurance, as well as for insurance against sickness, disability and old age, are completely inadequate or even non-existent, and that even in countries where they exist insurance schemes for workers and employees extend only to a fraction of them, and that in most cases insurance contributions are not levied on employers, but only on the workers and employees themselves, which places an additional burden on the latter, while the scale of benefits is usually so low as to be incapable of alleviating the workers' position to any appreciable extent; and

Considering that the Economic Commission for Europe, and in particular its Manpower

de présenter tels rapports supplémentaires qu'elle jugera opportun est laissé à la discrétion de la Commission économique pour l'Europe.

ANNEXE

On trouvera ci-après les textes dont il est fait mention dans la quatrième partie du rapport:

a) *Texte émanant de la délégation de l'Union des Républiques socialistes soviétiques*

Projet de résolution relatif au point 7 de l'ordre du jour: «L'augmentation du chômage dans un certain nombre de pays d'Europe»

La Commission économique pour l'Europe,

Constatant que, dans plusieurs pays d'Europe, le nombre des chômeurs complets et partiels augmente par suite de la diminution de l'activité d'une série de branches de l'industrie et de la fermeture d'entreprises, par le fait surtout des mesures appliquées dans le cadre du plan Marshall;

Constatant qu'il n'existe pas dans ces pays de garantie d'emploi et que les ouvriers et les employés sont exposés à la constante menace de perdre leur emploi, que cette menace est devenue particulièrement grave depuis quelque temps, et que, dans ces conditions, il convient de noter que, même en l'absence de crise économique, il y a augmentation de l'armée des chômeurs complets et partiels, qui ne sont pas en mesure d'assurer pour eux-mêmes et pour leur famille les indispensables moyens d'existence, et que, de la sorte, des millions d'hommes sont quotidiennement menacés par la misère et par la famine;

Considérant qu'une telle situation donne aux monopoles capitalistes la possibilité de tirer parti du chômage pour exercer une pression sur la classe ouvrière et sur tous les travailleurs en général, qui sont contraints, pour n'être pas privés de leurs moyens d'existence, d'accepter la diminution de leurs salaires, une prolongation pénible de leur journée de travail et une cruelle exploitation;

Considérant que les monopoles capitalistes ne prennent aucune mesure tant soit peu efficace, ne fût-ce que pour atténuer cette situation de misère dans laquelle se trouvent des millions de travailleurs, du fait du chômage dont ils sont victimes, lesdits monopoles ayant toujours à leur disposition des masses de gens qui cherchent un emploi et qui sont contraints de se résigner aux plus dures conditions de travail;

Considérant que, dans les pays capitalistes d'Europe, le système d'assurance-chômage, comme aussi le système d'assurance-maladie, invalidité et vieillesse est extrêmement peu satisfaisant ou fait entièrement défaut et que, même dans les pays où il existe un système d'assurance pour les ouvriers et les employés, ce système n'englobe qu'une partie des ouvriers et des employés, et que, dans la plupart des cas, les versements sont à la charge, non pas des employeurs, mais des ouvriers et employés eux-mêmes, et qu'il leur est ainsi imposé une charge supplémentaire, alors que le taux des allocations est généralement si insignifiant qu'il ne permet pas d'améliorer la situation des travailleurs d'une façon tant soit peu sensible;

Considérant que la Commission économique pour l'Europe et en premier lieu son Comité de la

Committee, should devote serious attention to the position of the unemployed and partly-employed in all the countries of Europe in which unemployment has not been done away with, with the object of making a searching examination of the actual living conditions and legal position of the unemployed and partly-employed, including housing and other welfare conditions, social insurance and medical service,

Resolves

1. To recommend to the Manpower Committee that it collect full and objective data on the above questions and draw up on the basis of that material recommendations relating to:

(a) A study of the actual living conditions and legal position of the unemployed and partly-employed, including details of state unemployment insurance and medical services, and of improvements in housing and other welfare conditions;

(b) Increasing employment in those countries by means of the all-round development of the principal branches of national industry and the expansion of trade between the countries of Europe on a non-discriminatory basis;

2. To broaden the terms of reference of the Manpower Committee to include questions of unemployment in accordance with point 1 of this present resolution; and

3. To request the Executive Secretary of the Economic Commission for Europe:

(a) To convene a session of the Manpower Committee in July 1949 to consider matters relating to unemployment in the countries of Europe and to the recommendations necessary in the light of the present resolution;

(b) To recommend to the Manpower Committee that it carry out its work in co-operation with trades unions, democratic societies and cultural, educational and scientific organizations.

Draft resolutions in connexion with the Committee on the Development of Trade

(i) The Committee shall study and submit recommendations relating to the maintenance and development of the branches of national industry most vital to the economy of European countries under post-war conditions, with a view to promoting an expansion of the production of goods in short supply, increasing employment, improving the prosperity of the population, extending intra-European trade and liberating the countries of Europe from their dependence on the dollar.

The Economic Commission for Europe,

(ii) *Attaching great importance to the consolidation and development of intra-European trade and to economic co-operation between all democratic countries of Europe,*

Recommends to the Economic and Social Council that it include in the Committee on the Development of Trade, as members with full

main-d'œuvre devraient examiner attentivement la situation des chômeurs, complets et partiels, dans tous les pays d'Europe où le chômage n'a pas été supprimé, en étudiant à fond les conditions réelles de vie et le statut légal des chômeurs, complets et partiels, y compris les conditions de logement et les conditions générales d'existence, les assurances sociales et l'assistance médicale,

Décide :

1. D'inviter le Comité de la main-d'œuvre à réunir d'urgence des renseignements complets et objectifs sur les points mentionnés ci-dessus, et à formuler sur la base de ces renseignements des recommandations concernant:

a) L'étude des conditions réelles de vie et du statut légal des chômeurs, complets et partiels, et notamment des mesures prises par l'Etat en matière d'assurance-chômage et d'assistance médicale, ainsi que pour l'amélioration des conditions de logement et des autres conditions d'existence;

b) Le relèvement du niveau de l'emploi dans ces pays, en encourageant par tous les moyens le développement des branches les plus importantes de l'industrie nationale et l'extension du commerce entre les différents pays d'Europe sans discrimination;

2. De compléter le mandat du Comité de la main-d'œuvre en y ajoutant les problèmes du chômage, conformément au point 1 de la présente résolution;

3. De charger le Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe:

a) De réunir, au mois de juillet 1949, le Comité de la main-d'œuvre, pour procéder à l'examen des problèmes du chômage dans les pays d'Europe et des recommandations qu'il importe d'adopter conformément à la présente résolution;

b) De recommander que le Comité de la main-d'œuvre accomplisse sa tâche en collaboration avec les syndicats professionnels, ainsi qu'avec les organisations sociales, culturelles et scientifiques de caractère démocratique.

Projets de résolution relatifs au Comité pour le développement du commerce

i) Le Comité procédera à des études et présentera des recommandations sur les mesures permettant de soutenir et de développer les branches de l'industrie nationale les plus importantes pour la structure économique des pays européens dans les conditions d'après guerre, et il contribuera ainsi à augmenter la production des marchandises dont il y a pénurie, à relever le niveau de l'emploi et à améliorer le bien-être de la population, à développer le commerce intereuropéen et à libérer les pays d'Europe de la dépendance où ils se trouvent vis-à-vis du dollar.

La Commission économique pour l'Europe,

ii) *Reconnaissant l'importance très grande qui s'attache au renforcement et au développement du commerce intereuropéen, ainsi qu'à la collaboration économique entre tous les pays démocratiques de l'Europe,*

Recommande au Conseil économique et social d'admettre sur un pied d'égalité, parmi les membres du Comité pour le développement du commerce,

and equal rights, the following European countries: Albania, Bulgaria, Finland, Italy, Hungary, Romania and Switzerland.

(b) *From the delegation of Czechoslovakia*

The Czechoslovak delegation requests the insertion in the annex of the report of the following resolution which it had submitted in connexion with the terms of reference of the Committee on the Development of Trade:

The Economic Commission for Europe

Requests the Committee to take note of the declarations made at the fourth session of the Economic Commission for Europe that trade discrimination practised by the United States Government is harmful to the economies of many countries, and to the expansion of trade in Europe,

Instructs the secretariat of the Commission to prepare a full report on the question of discrimination. In particular, this report shall indicate the range and the total value of the commodities which are involved. Attention should also be paid to the economic effects of the United States discrimination policy and to the extent of the differential application of the US export licensing system in the light of the theory and practice of international commercial policies.

This resolution was rejected by the Commission by 11 votes to 6.

ANNEX

Financial estimate prepared by the Secretary-General in accordance with rule 33 of the rules of procedure of the Economic and Social Council

Document E/1328/Add.1 [Original text: English]
(E/ECE/104/Add.1) 20 June 1949

At the fourth session of the Economic Commission for Europe a resolution was adopted establishing a Committee on Agricultural Problems (E/1328). By arrangement with the Food and Agriculture Organization the technical staff to service this Committee will be provided by that organization. The United Nations, however, would need to provide to service this technical staff one Administrative Assistant at grade 7 and three Secretaries at grade 5. The total cost of this staff is estimated at \$11,740 as follows:

Administrative Assistant, grade 7	\$ 3,400
3 Secretaries, grade 5	8,340
	\$11,740

These posts are supplementary to those included in the Secretary-General's budget for 1950. It is necessary for this staff to be recruited immediately, but the Secretary-General is of the opinion that the costs during 1949 can be absorbed within the existing budget and in consequence no further appropriation in 1949 is needed.

les pays européens suivants: Albanie, Bulgarie, Finlande, Hongrie, Italie, Roumanie et Suisse.

b) *Emanant de la délégation de la Tchécoslovaquie*

La délégation de la Tchécoslovaquie demande que soit inséré en annexe au rapport le texte ci-après de la résolution présentée par elle lors de l'examen du mandat du Comité pour le développement du commerce:

La Commission économique pour l'Europe

Demande au Comité de prendre acte des déclarations faites au cours de la quatrième session de la Commission économique pour l'Europe, aux termes desquelles les mesures discriminatoires en matière de commerce appliquées par le Gouvernement des Etats-Unis portent préjudice à l'économie de nombreux pays, ainsi qu'au développement du commerce en Europe;

Charge le secrétariat de la Commission d'élaborer un rapport complet sur la question des mesures discriminatoires. Ce rapport devra notamment indiquer quelles sont les catégories et la valeur globale des marchandises sur lesquelles portent ces mesures. Il conviendra également d'examiner les répercussions économiques de la politique discriminatoire pratiquée par les Etats-Unis, ainsi que la mesure dans laquelle le système des licences d'exportation appliqué par les Etats-Unis s'exerce de façon différente, compte tenu de la théorie et de la pratique de la politique commerciale internationale.

Cette résolution a été rejetée par la Commission par 11 voix contre 6.

ANNEXE

Etat estimatif dressé par le Secrétaire général conformément à l'article 33 du règlement intérieur du Conseil économique et social

Document E/1328/Add.1 [Texte original en anglais]
(E/ECE/104/Add.1) 20 juin 1949

Au cours de sa quatrième session, la Commission économique pour l'Europe a adopté une résolution portant création d'un Comité chargé des problèmes agricoles (E/1328). En vertu d'une entente avec l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, c'est cette Organisation qui fournira le personnel technique nécessaire au Comité dont il s'agit. Toutefois, l'Organisation des Nations Unies devra mettre à la disposition de ce personnel technique un assistant pour les questions d'administration de la classe 7 et trois secrétaires de la classe 5. La dépense totale à prévoir pour ce personnel est estimée à 11.740 dollars et se décompose comme suit:

	<i>Dollars</i>
Un assistant pour les questions d'administration du grade 7	3.400
Trois secrétaires du grade 5	8.340
	11.740

Ces postes s'ajoutent à ceux qui figurent dans les prévisions de dépenses du Secrétaire général pour 1950. Il est nécessaire d'engager immédiatement ce personnel, mais le Secrétaire général est d'avis que les dépenses qui en résulteront pour 1949 pourront être imputées sur le budget actuel et qu'en conséquence aucun crédit nouveau n'est nécessaire pour 1949.